

DES EMEUTES A PARIS

Le Japon rejette la proposition anglaise

Les Nippons ne veulent pas d'un compromis au sujet de leur prétention à la parité navale—Les Américains contre les Japonais.

Tokio, 8.—(Trad. de l'Ass'd Press).—Le Japon a rejeté aujourd'hui la proposition anglaise d'un compromis au sujet de sa prétention à la parité navale. Les porte-parole de la marine japonaise disent que leur pays ne saurait accepter de formule qui, "admettant la parité en théorie, exige du Japon qu'il accepte l'infériorité."

"Nous ne pouvons tenir pour acceptable une proposition qui, tout en posant le principe de l'égalité, comporte des restrictions infirmant ce principe", disent les officiers de marine japonais. "Quant à savoir si le Japon va construire dans la même mesure que l'Angleterre et les Etats-Unis, c'est une autre question. Mais cette question, là, c'est le Japon lui-même qui doit la trancher. Elle ne saurait être résolue par un accord avec d'autres puissances."

Londres, 8.—Dans les milieux autorisés de Londres on dit que les propositions transactionnelles de l'Angleterre se résument à ceci : Reconnaissance du droit du Japon à l'égalité des armements navals, mais énoncée d'une façon moins catégorique que dans la proposition de Tokio. Limitation des flottes à un tonnage maximum de base, mais avec la définition des diverses catégories de navires et du nombre de vaisseaux alloué pour chacune.

Compromis sur la demande du Japon de réduire ou abolir les navires dits offensifs.

UN AVIATEUR AUSTRALIEN A MONTREAL

Le capitaine C.T.P. Ulm expédie un avion à Montréal d'où il a l'intention de partir pour une envolée qui le mènerait à Sydney, Australie.

Portsmouth, 8. (P.A.) — Le capitaine Charles-T.P. Ulm, fameux aviateur australien, qui détient le record de vitesse pour l'envolée Londres-Melbourne, que Black et Scott viennent d'abaisser, fera expédier samedi à Montréal un avion puissant dans lequel il veut tenter une envolée de 8,000 milles, jusqu'à Sydney, Australie. Ulm a l'intention de descendre en cours de route à Vancouver, San Francisco, Fanning Island et Auckland, en Nouvelle-Zélande et son avion, à deux moteurs, peut emporter suffisamment de gazoline pour faire 4,000 milles sans arrêt.

L'aviateur australien amènera avec lui son mécanicien, J.L. Little John, et J.L. Skilling, un opérateur de télégraphie sans fil. Le record du capitaine Ulm pour l'envolée Londres-Melbourne, était de 6 jours, 27 heures et 45 minutes et il l'avait établi durant le mois d'octobre 1933. Ce record a été réduit à moins de 71 heures durant la récente envolée de Londres en Australie. En 1929, le capitaine Ulm et Sir Charles Kingsford-Smith, arrivé récemment en Californie, venant d'Australie, avaient effectué la première envolée des Etats-Unis en Australie, en passant par Honolulu, Java et les îles Fidji.

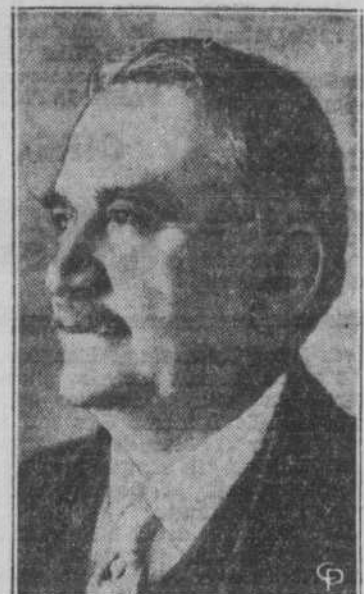
LE PRIX NOBEL

Stockholm, 8. (C.P.-Havas) — Luigi Pirandello, célèbre dramaturge ita-

Bilodeau subira son procès aux assises

Rosaire Bilodeau a été condamné, par le juge Fitzpatrick, ce matin, à subir son procès à présent terme des Assises criminelles de la Cour du Banc du Roi. C'est la conclusion de l'enquête préliminaire de celui que le jury du coroner tenait criminellement responsable de la mort de M. Octave Pilet, de Miles Aurélie et Léonida Bilodeau, de Mlle Yvette Gauthier et de Ferdinand et Gaston Gauthier. On ne sait encore si l'accusé subira son procès au présent terme ou si l'on mandera plutôt un ajournement au mois de janvier comme la chose se disait hier et ce n'est probablement pas avant quelques jours que les procureurs de l'accusé seront fixés à ce sujet. Les procureurs de la Couron-

DEMISSION



M. Gaston Doumergue, président du conseil des ministres en France, a donné sa démission aujourd'hui à la suite du départ des ministres radicaux-socialistes.

LA QUESTION LAURENTIENNE A WASHINGTON

Les démocrates vont de nouveau demander au Congrès de ratifier le traité laurentien à sa prochaine session.

Washington, 8.—(Trad. de l'A. P.). — Les leaders démocrates du Sénat, tenant compte de la force grandement accrue de leur parti à la Chambre haute, croient que celle-ci va ratifier le traité laurentien à sa prochaine session. Ils ne sont pas aussi sûrs du protocole, maintenant vieux de dix ans, d'après lequel les Etats-Unis adhèrent à la cour de justice internationale. La commission des affaires étrangères en proposera l'adoption au commencement de janvier. Tout comme le traité laurentien il devra réunir les deux tiers des voix.

Le président Roosevelt est très favorable au projet d'aménagement international du St-Laurent. Il veut soumettre de nouveau le traité à la ratification du Sénat avec des modifications susceptibles d'atténuer beaucoup l'opposition qu'il rencontre. Des (Suite à la page 11, 2e col.)

LES DEGATS CAUSES PAR LES PLUIES

La Nouvelle-Ecosse a subi des dommages considérables par suite d'inondations provoquées par des pluies torrentielles qui durèrent trois jours.

Halifax, 8. (Trad. de la C. P.). — Après trois jours de pluies torrentielles la Nouvelle-Ecosse a été inondée par le débordement de plusieurs cours d'eau, mais cette crue est maintenant finie, et les eaux se retirent, laissant derrière elles beaucoup de dégâts.

A Bridgewater, les rues furent (Suite à la page 11, 3e col.)

lien, auteur de "Six caractères à la recherche d'un auteur" et autres pièces fameuses, s'est vu adjuger aujourd'hui le prix Nobel en littérature pour 1934.

Le renvoi aux Assises criminelles ce matin a été passablement long étant donné que les six chefs d'accusation avaient été considérés séparément mais ce furent là les seules formalités à remplir, l'accusé faisant déclarer par l'entremise du conseil de son procureur, Me Antoine Rivard, qu'il n'avait rien à dire. Me Wheeler Dupont, procureur de Bilodeau, déclara d'un autre côté que la défense n'avait aucun témoin à produire au présent stage des procédures. Une demi-heure après être entré dans la boîte des accusés Bilodeau reprit le chemin (Suite à la page 11, 4e col.)

La désertion des ministres radicaux-socialistes force M. Doumergue à donner sa démission en France. — Le président Lebrun invite M. Pierre Laval à former un nouveau ministère, mais celui-ci refuse — M. P.-E. Flandin accepte alors cette lourde tâche — Doumergue demande au peuple français de rester calme — La foule l'acclame à sa sortie de l'Elysée.

Paris, 8. (Trad. de l'Ass'd Press). — M. Gaston Doumergue et son projet de révision constitutionnelle disparaissent de la scène politique aujourd'hui. M. Flandin, ministre des travaux publics dans le cabinet Doumergue, a accepté de former un nouveau cabinet, après que M. Pierre Laval, ministre des affaires étrangères, eût décliné cette invitation.

Le public français, redoutant la répétition d'émeutes comme celles de février dernier, suit avec anxiété les événements amenés par la crise politique. La police à cheval contenait ce matin la foule à distance de l'Elysée, où les ministres étaient réunis, et obligeait tout le monde à circuler pour prévenir les rassemblements. Le conseil des ministres où M. Doumergue a remis au président de la République la démission de son cabinet s'est réuni à l'Elysée à 10 heures ce matin.

M. HERRIOT, vice-président du conseil et leader du parti radical-socialiste, expliqua pourquoi il ne pouvait accepter que le premier ministre et le président eussent le pouvoir de dissoudre la Chambre. Il remit sa démission et celle de trois de ses collègues radicaux-socialistes. Un cinquième, M. Lamoureux, n'assistait pas au conseil parce qu'il était malade. Le système, Paul Marchandeau, ministre de l'Intérieur, donna sa démission séparément, parce qu'il voulait affirmer sa fidélité à M. Doumergue. Quatre radicaux-socialistes quittèrent ensuite le conseil, et le cabinet démissionna.

DOUMERGUE ACCLAME

Portant le chapeau de soie, M. Doumergue sortit de l'Elysée après avoir embrassé M. Lebrun. Il monta en auto et traversa la foule qui l'acclama.

Durant un bref conseil des ministres, Herriot, en remettant sa démission, reprocha à Doumergue d'avoir saisi le peuple par la radio d'un projet de graves réformes politiques dont les membres du cabinet n'étaient pas avertis. Il critiqua la proposition de faire du président du conseil un ministre sans portefeuille, disant qu'avec ce système ni M. Clemenceau durant la guerre, ni M. Poincaré, après qu'il fallut sauver le franc, n'auraient pu déployer l'activité qu'ils montrèrent alors.

UN APPEL

La crise politique où vient de sombrer son cabinet a été pour M. Doumergue une déshonneur et un creve-cœur. Il a immédiatement adressé au peuple un bref appel pour l'engager à rester paisible.

"Forcé d'abandonner le pouvoir, dit-il, je supplie mes compatriotes, pour l'intérêt et la sécurité de la patrie de conserver le calme nécessaire

Graves accusations portées par Doumergue contre les radicaux

IMPERTINENCE BRITANNIQUE EN ESPAGNE

Un journal espagnol s'élève contre la nouvelle qu'une commission de travailleurs anglais irait faire enquête dans son pays.

Madrid, 8. (C.P.-Havas) — On apprend aujourd'hui qu'une commission composée de personnalités travaillistes d'Angleterre se prépare à partir pour l'Espagne, où elle doit faire enquête sur le récent soulèvement syndicaliste et le mode de répression employé par le gouvernement.

Cette nouvelle a excité l'ire du journal catholique "El Debate", qui voit une impertinence dans ce projet d'enquête des travaillistes anglais. "Cette commission ne devrait pas être accueillie en Espagne, dit-il. Sachant ce qu'elle est, on peut d'ores et déjà se faire une idée de la sorte de rapport qui sortira de son enquête. Le seul fait que pareille enquête ait pu être projetée est une offense pour l'Espagne et son gouvernement."

On apprend par ailleurs que la fédération anarcho-syndicaliste de Saragosse a condamné la grève générale ordonnée il y a deux jours pour protester contre l'exécution de deux rebelles des Asturies. Les ouvriers n'avaient opté pour qu'à moitié l'ordre de grève. On rapporte que la tranquillité règne à Madrid et en province.

PAS DE COMMENTAIRE

Le premier ministre a déclaré ce matin au représentant du "Soleil" qu'il n'avait aucun commentaire à faire sur la suggestion du premier Heppburn, de l'Ontario, demandant à la province de Québec de lui faire une offre pour le rachat de l'énergie que Québec fournit actuellement à la province voisine.

A bas les députés !

(Dernière heure)

Paris, 8. (Presse Associée) — Des milliers de personnes ont réussi à rompre les rangs de la police en face de l'Opéra tandis que de la foule immense montait en clameur le cri de "A bas les députés !"

Craignant des troubles à la suite de la démission du cabinet Doumergue, les autorités avaient pris les mesures nécessaires pour empêcher de trop grands désordres et de nombreux hommes de police en rangs serrés gardaient les endroits les plus dangereux.

Cette mobilisation de la police n'a pas eu tout le succès qu'on en attendait car la foule était tellement nombreuse qu'elle ne tarda pas à percer entre les uniformes bleus.

Des dizaines d'arrestations furent opérées.

Dès le début de la soirée (Paris est à cinq heures de différence de Québec), la Place de l'Opéra fut envahie par la multitude. Les gardes mobiles montées portant leurs armes en bandoulière reçurent l'ordre de charger la foule qui se dispersa d'elle-même avant le départ des chevaux. Les gardes traversèrent alors la square au trot et allèrent se poster le long des buildings du boulevard.

LE MINISTRE

Paris, 8.—(Havas).—Pierre-Etienne Flandin, chargé par le président Lebrun de former un autre cabinet qui succéderait à celui de M. Doumergue a annoncé ce soir que son gouvernement sera complètement organisé avant la nuit.

TARDIEU S'ABSTIENT

Paris, 8.—(C.P.-Havas).—André Tardieu, leader de la droite dans le gouvernement Doumergue, a annoncé ce soir qu'il ne donnerait pas son appui au gouvernement que tente de former M. Flandin. M. Tardieu a déclaré qu'il demeurait "aux côtés de M. Doumergue".

au règlement des difficultés actuelles.

M. Doumergue n'a pas voulu rester premier ministre après la démission de ses collègues radicaux-socialistes parce qu'il n'aurait plus eu la majorité de la Chambre avec lui et aurait pris figure de dictateur. Il a quitté le pouvoir neuf mois, jour pour jour, après l'avoir assumé dans les jours tragiques de février dernier.

M. FLANDIN ACCEPTE

Immédiatement après la démission du cabinet Doumergue le président Lebrun, conformément à la tradition française, convoqua Jules Jeanneney.

ex-sous-secrétaire d'Etat au ministère de la guerre, et Fernand-Emile Boulissou, président de la Chambre, pour offrir à ce dernier la présidence du conseil qu'il déclina.

Le président invita ensuite M. Laval, le principal meneur de la politique française, mais celui-ci refusa. Il se contenta de M. Laval qui se chargea de la tâche de ministre des affaires étrangères et de la plus haute importance et qu'il ne croyait pas devoir tenter la formation d'un cabinet. On vit là l'indication qu'il voulait garder le portefeuille des affaires étrangères dans n'importe quel gouvernement, et le président s'adressa alors à M. Flandin, qui accepta le redoutable honneur.

Parlant du refus d'Herriot de seconder sa proposition touchant le vote des crédits pour trois mois, qui eût facilité la révision constitutionnelle, le premier ministre démissionnaire a déclaré : "J'ai dû conclure de ce qu'il a dit alors que le ministère de trêve, en exercice depuis neuf mois, ne pouvait plus durer. Cette conclusion a été confirmée par la déclaration d'un groupe du parti radical-socialiste après l'annonce de la démission des ministres appartenant à ce parti."

M. Doumergue porte ensuite de graves accusations contre les radicaux-socialistes, au parti desquels il appartient autrefois. Il les tient pour responsables des émeutes de février et de la mort des anciens combattants fauchés par les balles dans les rues de Paris.

Il révèle que la chute de son cabinet au Parlement était préparée pour le 15 courant et souligne le peu d'empressement qu'Herriot et les radicaux montrèrent à rencontrer le peuple souverain dans de nouvelles élections.

"Les auteurs responsables de la politique qui aboutit aux émeutes de février, et à la mort des anciens combattants qui défilèrent sans armes sur la place de la Concorde, ne veulent pour aucun prix, dit-il, se présenter devant le peuple souverain avant que beaucoup de temps ne se soit écoulé. C'est pourquoi ils ont obligé un certain nombre de mes collègues loyaux collaborateurs jusque-là, à démissionner."

LES RADICAUX

Voici les ministres radicaux-socialistes dont la démission a fait sombrer le cabinet Doumergue : M. Herriot, ministre d'Etat (sans portefeuille); Berthod, instructeur public; Lamoureux, ministre du commerce; Queuille, ministre de l'Agriculture; Rivollet, ministre des pensions; et Bertrand, ministre de la marine marchande.

A LA CHAMBRE

Paris, 8.—A l'issue d'une brève séance de la Chambre aujourd'hui, les députés communistes, en quittant leurs bancs, ont crié : "A bas les assassins ! Vive les Soviets !" Les députés de la droite ont riposté par les cris "Vive Doumergue !" "Vive la République !"

M. P.-E. FLANDIN

Pierre-Etienne Flandin qui, à 45 ans, accepte de devenir premier ministre de France, est un aviateur, un expert financier, un diplomate et un conservateur. Il est membre de la gauche républicaine que l'on situe généralement au centre de la politique française.

Récentement, il vint au Canada à la tête de la délégation officielle de la France aux célébrations en l'honneur de Jacques Cartier. Il était à ce moment ministre des Travaux Publics dans le cabinet Doumergue.

Sa connaissance de la langue anglaise est une des raisons à son ascension rapide en politique. Avant d'être membre du gouvernement Doumergue, il avait été trois fois ministre des Finances et trois fois ministre du Commerce. Il a souvent pris part aux négociations entre la France et l'Angleterre ou les Etats-Unis. Il était un des conseillers de Pierre Laval lors de sa visite aux Etats-Unis où l'on discutait avec M. Hoover un projet de moratorium, en juin 1931. Il a été délégué à Londres à plusieurs reprises pour traiter diverses questions avec les Anglais. Il a appris l'anglais à l'école.

Flandin est un expert en aviation. Il fut mobilisé pendant la guerre et entra dans le service de l'air; aujourd'hui il pilote son propre avion. Il fut membre de plusieurs commissions traitant de l'aviation. Il fut directeur du service d'aviation interalliée en 1917 et, plus tard, membre du sous-comité de l'aviation à la conférence de la paix.

Avocat par profession, il fit ses débuts au Parlement à l'âge de 25 ans. Il est un des rares Parisiens de naissance qui soient devenus ministres, car la France est généralement administrée par des représentants des provinces. Cependant, Flandin représente tout d'abord la division électorale de l'Yonne où des paysans assurent son élection.

LES CITOYENS PAIERONT LES POTS CASSES

A cause de la négligence des citoyens les vols se font nombreux à Québec — On décide que la police fera les recherches, mais les personnes négligentes paieront les frais.

A cause du nombre grandissant des vols commis à Québec et rendus possibles par la négligence des citoyens, la sûreté municipale adopte dès aujourd'hui une nouvelle politique et le lieutenant Lauréat Lacasse, chef des détectives municipaux, a annoncé ce matin au représentant du "Soleil" qu'à l'avenir les citoyens devront payer tous les frais des causes de vols quand on aura prouvé qu'il y a eu négligence de la part des vols. On (Suite à la page 11, 2e col.)

TEMPERATURE

Toronto, 8. — (P.C.) — La perturbation atmosphérique qui se faisait sentir au Nouveau Brunswick se dirige vers les côtes du Labrador en augmentant d'intensité cependant que celle des Grands Lacs se disperse sur la Nouvelle-Angleterre. La pression est élevée au Manitoba et au nord-ouest des Etats-Unis et relativement basse en Alberta.

Bas St-Laurent: vents frais du sud-ouest; partiellement nuageux et froid; probablement avec bourrasques de neige au nord de la région. Vendredi: vents de l'ouest; partiellement nuageux et froid.

On enlève la victime d'un accident d'auto

IL REFUSE



M. Pierre Laval, ministre des affaires étrangères à Paris, a été invité par le président Lebrun à former un nouveau ministère, mais il a refusé d'accepter cette tâche.

LE SERVICE AERIEN DE L'ONTARIO

Dans le but d'améliorer le service aérien du gouvernement de l'Ontario, plusieurs recommandations ont été faites à M. Hepburn — La protection des forêts.

Toronto, 8. (Trad. de la P.C.). — Douze recommandations en vue d'améliorer le service aérien du gouvernement de l'Ontario ont été soumises au premier ministre Mitchell F. Hepburn et à son cabinet, aujourd'hui. Un contrôle unifié des services de protection et une réduction substantielle des employés ont été suggérées. Ces recommandations ont été soumises à la suite d'un rapport de D.-W. Lang, C.R. Dans ce rapport figurent les noms de deux anciens membres du cabinet conservateur, agissant comme ministres des Terres et Forêts: William Finlayson, C.R., et James Lyons, de Saint-Sauveur. Les deux anciens ministres sont critiqués ouvertement sur leur attitude lors (Suite à la page 11, 1ère col.)

LE CONSEIL PRIVE REND UN JUGEMENT

Le plus haut tribunal de l'Empire renverse un jugement de la Cour Suprême du Canada et de la Cour d'Appel d'Ontario.

Londres, 8. (Par câble de la P.C.). — En renversant un jugement de la Cour d'Appel d'Ontario et une décision de la Cour Suprême du Canada, le Conseil Privé a statué aujourd'hui qu'un membre d'une commission royale nommée en vertu de la Loi des Combines, n'a pas les mêmes attributs et privilèges qu'un juge d'une Cour de justice.

Ce jugement fut provoqué par la cause de W.-F. O'Connor, C.R., de Toronto, contre Gordon Waldron, C.R. Le premier poursuivit le second pour diffamation à la suite de déclarations faites par Waldron alors que celui-ci, agissant comme commissaire en vertu de la Loi des Combines, faisait enquête sur un prétendu monopole de la plomberie en Ontario.

O'Connor prétendit que le commissaire n'avait pas les mêmes privilèges qu'un juge et que par conséquent les remarques dédaigneuses qu'il avait faites contre lui en sa qualité d'avocat d'une des parties en cause, constituaient une diffamation. Entre autres choses, Waldron aurait traité O'Connor "d'odieux avocat".

Le jugement de la Cour d'Appel de l'Ontario et de la Cour Suprême du Canada étaient tous deux favorables à Waldron. O'Connor en appela au tribunal le plus élevé de l'Empire et son appel fut maintenu. Leurs Seigneuries sont (Suite à la page 11, 1ère col.)

Un accident d'arme à feu à Trois-Rivières

qui travaillait dans la même boutique que son père, l'accident se produisit vers 10 heures 50.

Rien d'anormal n'a été signalé au cours de l'enquête. D'après son propre témoignage, M. Dollard Goyette arriva comme à l'ordinaire à sa boutique pour prendre sa journée vers 7 heures 15. Son père arriva quelques minutes plus tard. L'avant-midi se passa sans incident. M. Victor Goyette possédait de l'argenterie tandis que le fils était occupé à un autre travail.

Vers 10 heures 45, M. Victor Goyette commença à travailler après le déjeuner. Le fils ayant constaté la veul-

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

Mlle Imelda Lebel, de Tourville, était dernièrement en promenade chez sa sœur, Mme Ernest Leclerc, à Lauzon.

Mlle Simonne Garneau, de Lévis, était récemment en promenade chez ses oncles, MM. Samuel et Odilon Leclerc, ainsi qu'en sa cousine, Mme Georges Garneau, à St-Antoine de Lévis.

Mlle Alice, Emérentienne et Clémence Beaudet ainsi que M. Florent Beaudet, de Bienville, étaient en promenade, ces jours derniers, chez leur grand-mère demeurant à Ste-Croix de Lotbinière.

Mme Charles Samson, rue Guénette, Lévis, a été transportée hier par l'ambulance de M. Willie Aubert, à l'hôpital de Lévis, pour une opération urgente pour l'appendicite.

Les élections à l'hôtel-Dieu de Lévis. Lundi dernier, ont eu lieu à l'hôtel-Dieu de Lévis les élections annuelles des principales officières. Ces élections furent présidées par M. l'abbé Henri Raymond, supérieur du collège de Lévis, assisté de Mgr Elias Roy, P.D., et de M. l'abbé Joseph Roy, aussi du collège de Lévis. Ces élections donnèrent le résultat suivant:

Révérendes Sœurs Marie de l'Immaculée-Conception, assistante, réélue; Révérendes Sœurs Marie du Sacré-Cœur, maîtresse des novices, réélue; Révérendes Sœurs Catherine de St-Augustin, hospitalière, élue; Révérendes Sœurs Jeanne de Chantal, dépositaire, réélue.

Les quatre conseillères sont: Révérendes Sœurs Catherine de Saint-Augustin, Ste-Jeanne de Chantal, Ste-Marie de Jésus et St-Stanislas. Séance du conseil de ville de Lévis demain soir.

Séance du conseil de ville de Lévis sera tenue demain soir, à 7 h. 30, à l'hôtel de ville. Plusieurs questions intéressantes seront discutées. La reconstruction d'un entrepôt de la Roblin Hood à Lévis.

Des hommes ont commencé hier à déblayer le quai Chabot, à Lévis, sur lequel M. Roméo Laine avait construit un entrepôt servant à l'hangarage de la farine pour le Roblin Hood Mills Ltd. Cette farine venant par bateaux et charrs est placée en entrepôt en attendant d'être expédiée dans les provinces maritimes.

On sait que cet entrepôt de M. Laine a été détruit par le feu il y a une couple de mois et ce dernier a l'intention d'en construire un autre encore plus grand pour les mêmes fins.

Le mat de la goélette "Marie-Lydia" retrouvé. Des marins ont trouvé lundi dernier une épave flottant près des quais du chapelet et exerce du chemin de la croix pour les âmes du Purgatoire. Les paroissiens de Lévis voudront bien assister nombreux à ce pieux exercice durant le mois des morts.

Elèves inscrits au tableau d'honneur. Voici les élèves de l'Ecole St-Gabriel, à Lévis, dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pour le mois d'octobre dernier:

Cours supérieur: 5ème année: Madeleine Bissonnette, Charlotte Courcier, Jeannine Hallé et Rolande Carrier.

Cours moyen: 4ème année: Esthèle Samson, Jeannine Couture, Carmelle Labrecque, Marcelle Labrecque et Hélène Côté.

3ème année: Cécile Guay, Pierrette Patry, Jacqueline Guay, Jeannine Guay, Corinne Marmet, Gisèle Gagnon.

Cours inférieur: 2ème année A: Lucille Gagnon, Dorothee Couture, Alice Carbonneau, Françoise Hallé, Pauline Côté, Monique Gagnon, Pierrette Carrier, Jacqueline Blais.

2ème année B: Claire-Hélène Fortin, Jeannine Aubert, Gisèle Carbonneau, Adrienne Ferland.

1ère année: Suzanne Légaré, Pierrette Dumont, Jacqueline Carrier, Thérèse Turgeon, Gertrude Bourget, Madeleine Simard.

LEVIS 8. Cours préparatoire: 1ère division: Marcelle Dumont, Madeleine De Roy, Ghislaine Patry, Jacqueline Bourget, Rolande Aubert, Rolande Carbonneau, Patricia Ruel, Juliette Caron.

2ème division: Françoise Dussault, Madeleine Morin, Jeannine Plante.

Voici les élèves de l'Ecole de Pointe Lévis dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pour le mois d'octobre dernier:

Cours supérieur: 5ème année: Madeleine Bissonnette, Charlotte Courcier, Jeannine Hallé et Rolande Carrier.

Cours moyen: 4ème année: Esthèle Samson, Jeannine Couture, Carmelle Labrecque, Marcelle Labrecque et Hélène Côté.

3ème année: Cécile Guay, Pierrette Patry, Jacqueline Guay, Jeannine Guay, Corinne Marmet, Gisèle Gagnon.

Cours inférieur: 2ème année A: Lucille Gagnon, Dorothee Couture, Alice Carbonneau, Françoise Hallé, Pauline Côté, Monique Gagnon, Pierrette Carrier, Jacqueline Blais.

2ème année B: Claire-Hélène Fortin, Jeannine Aubert, Gisèle Carbonneau, Adrienne Ferland.

1ère année: Suzanne Légaré, Pierrette Dumont, Jacqueline Carrier, Thérèse Turgeon, Gertrude Bourget, Madeleine Simard.

LEVIS 8. Cours préparatoire: 1ère division: Marcelle Dumont, Madeleine De Roy, Ghislaine Patry, Jacqueline Bourget, Rolande Aubert, Rolande Carbonneau, Patricia Ruel, Juliette Caron.

2ème division: Françoise Dussault, Madeleine Morin, Jeannine Plante.

Voici les élèves de l'Ecole de Pointe Lévis dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pour le mois d'octobre dernier:

Cours supérieur: 5ème année: Madeleine Bissonnette, Charlotte Courcier, Jeannine Hallé et Rolande Carrier.

POUDRES - PARFUMS - LOTIONS

L-T-PIVER



Six générations de femmes de goût ont rendu hommage aux merveilles que L-T-PIVER a su créer. Pures, précieuses, elles ont su créer une valeur à un prix plus raisonnable.

Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec. Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec.

Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec. Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec.

Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec. Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec.

Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec. Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec.

Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec. Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec.

Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec. Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec.

Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec. Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec.

Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec. Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec.

Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec. Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec.

Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec. Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec.

Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec. Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec.

Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec. Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec.

Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec. Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec.

Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec. Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec.

Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec. Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec.

Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec. Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec.

Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec. Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec.

Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec. Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec.

Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec. Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec.

Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec. Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec.

Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec. Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec.

Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec. Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec.

Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec. Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec.

Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec. Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec.

Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec. Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec.

Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec. Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec.

Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec. Parfumerie L-T-PIVER, 100, rue St-Jacques, Québec.

LE SIROP DE MAÏS EDWARDSBURG CROWN BRAND



Le fameux sucré producteur d'énergie — une nourriture facilement digérée — inestimable pour les bébés, les enfants grandissants et appréciée de la famille toute entière.

Un produit de la CANADA STARCH CO., Limited

mieux dit Gauthier. Séance du conseil de ville de Lauzon demain soir.

Une séance du conseil de ville de Lauzon sera tenue demain soir, à 8 heures, en la salle de l'hôtel de ville. A cette séance régulière du mois plusieurs questions importantes seront discutées, entre autres celle de l'engagement d'un procureur de la ville, moyennant salaire.

Mort de Mme Vve Léon Brodeur. Nous avons appris avec regret la mort de Mme Vve Léon Brodeur, arrivée hier après-midi, à la résidence de sa fille, Mme Charles Garneau, rue Wolfe, à Lévis. La défunte, âgée de 70 ans, laisse pour pleurer sa mort, une fille Mme Charles Garneau, née Azilda, de Lévis et M. Hormidas Brodeur, de Holyoke, Mass.

Nous présentons à la famille de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

Assemblée du Cercle Dziel, de l'A.C.J.C., demain soir. Les officiers et membres du Cercle Dziel, de l'A.C.J.C., auront une assemblée qui sera tenue demain soir, à 8 heures, au lieu ordinaire. On demandera à tous d'être présents.

Pas de catéchisme ni de confessions des enfants à Lévis cette semaine. Pour permettre aux prêtres de la cure de prendre un repos bien mérité après les retraites paroissiales, il n'y pas de catéchisme dans les écoles ni de confessions des enfants cette semaine.

Chemin de croix tous les soirs de la semaine. Tous les soirs de la semaine, à 7 heures 30, en l'église Notre-Dame de Lévis, il y a prière du soir, récitation du chapelet et exercice du chemin de la croix pour les âmes du Purgatoire. Les paroissiens de Lévis voudront bien assister nombreux à ce pieux exercice durant le mois des morts.

Elèves inscrits au tableau d'honneur. Voici les élèves de l'Ecole St-Gabriel, à Lévis, dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pour le mois d'octobre dernier:

Cours supérieur: 5ème année: Madeleine Bissonnette, Charlotte Courcier, Jeannine Hallé et Rolande Carrier.

Cours moyen: 4ème année: Esthèle Samson, Jeannine Couture, Carmelle Labrecque, Marcelle Labrecque et Hélène Côté.

3ème année: Cécile Guay, Pierrette Patry, Jacqueline Guay, Jeannine Guay, Corinne Marmet, Gisèle Gagnon.

Cours inférieur: 2ème année A: Lucille Gagnon, Dorothee Couture, Alice Carbonneau, Françoise Hallé, Pauline Côté, Monique Gagnon, Pierrette Carrier, Jacqueline Blais.

2ème année B: Claire-Hélène Fortin, Jeannine Aubert, Gisèle Carbonneau, Adrienne Ferland.

1ère année: Suzanne Légaré, Pierrette Dumont, Jacqueline Carrier, Thérèse Turgeon, Gertrude Bourget, Madeleine Simard.

LEVIS 8. Cours préparatoire: 1ère division: Marcelle Dumont, Madeleine De Roy, Ghislaine Patry, Jacqueline Bourget, Rolande Aubert, Rolande Carbonneau, Patricia Ruel, Juliette Caron.

2ème division: Françoise Dussault, Madeleine Morin, Jeannine Plante.

Voici les élèves de l'Ecole de Pointe Lévis dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pour le mois d'octobre dernier:

Cours supérieur: 5ème année: Madeleine Bissonnette, Charlotte Courcier, Jeannine Hallé et Rolande Carrier.

Cours moyen: 4ème année: Esthèle Samson, Jeannine Couture, Carmelle Labrecque, Marcelle Labrecque et Hélène Côté.

3ème année: Cécile Guay, Pierrette Patry, Jacqueline Guay, Jeannine Guay, Corinne Marmet, Gisèle Gagnon.

Cours inférieur: 2ème année A: Lucille Gagnon, Dorothee Couture, Alice Carbonneau, Françoise Hallé, Pauline Côté, Monique Gagnon, Pierrette Carrier, Jacqueline Blais.

2ème année B: Claire-Hélène Fortin, Jeannine Aubert, Gisèle Carbonneau, Adrienne Ferland.

1ère année: Suzanne Légaré, Pierrette Dumont, Jacqueline Carrier, Thérèse Turgeon, Gertrude Bourget, Madeleine Simard.

LEVIS 8. Cours préparatoire: 1ère division: Marcelle Dumont, Madeleine De Roy, Ghislaine Patry, Jacqueline Bourget, Rolande Aubert, Rolande Carbonneau, Patricia Ruel, Juliette Caron.

2ème division: Françoise Dussault, Madeleine Morin, Jeannine Plante.

Voici les élèves de l'Ecole de Pointe Lévis dont les noms sont inscrits au tableau d'honneur pour le mois d'octobre dernier:

Cours supérieur: 5ème année: Madeleine Bissonnette, Charlotte Courcier, Jeannine Hallé et Rolande Carrier.

10 octobre dernier: 3ème année: Rolande Bégin, Monique Nolin, Gilberte Croteau, Antoine Raymond.

2ème année: Jacques Nolin, Gilberte Tardif, Vivianne Lambert, Roger Bossé.

1ère année: Jacqueline Guillemette, Denise Ruel, Louise Bégin, George-Lemieux.

Préparatoire: Yves Bossé, Rita Tardif, Cécile Bossé, Rolande Fortin.

M. et Mme Gaspard Duval, de Lauzon, plongés dans le deuil.

M. et Mme Gaspard Duval, de Lauzon, viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de leur fillelette Gilberte, arrivée hier matin, à leur résidence, rue St-Joseph, à l'âge de 5 ans. Nos plus cordiales sympathies à la famille en deuil.

Résolution de condoléances. MM. les Commissaires d'Ecole de la cité de Lévis réunis en assemblée spéciale ont adopté la résolution suivante:

Attendu que les membres de cette Commission Scolaire ont appris avec regret la mort de M. Napoléon Mercier, père de leur estimé confrère, M. Napoléon-J. Mercier.

Il est résolu à l'unanimité que leurs plus sincères sympathies soient offertes à M. Napoléon-J. Mercier ainsi qu'aux membres de sa famille dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

Il est aussi résolu de faire chanter un grand-messe pour le repos de l'âme du défunt et que copie de cette résolution soit transmise à M. Napoléon-J. Mercier ainsi qu'à sa famille et publiée dans les journaux.

J.-P. Samson, secrétaire-trés. Funérailles à Lévis et à St-Henri ce matin.

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de M. Napoléon Mercier, sur, époux de dame Rose de Lima Ruel, décédé lundi dernier à sa résidence, rue Dziel, à l'âge de 83 ans et 1 mois. Après la cérémonie, les restes mortels furent conduits au cimetière de la paroisse et inhumés dans le terrain de la famille.

Funérailles de M. Napoléon Mercier dit Gauthier.

Vendredi matin, le 2 novembre, à 10 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de M. Napoléon Mercier dit Gauthier, ayant accidentellement le 26 octobre dernier.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Eugène Carrier, curé de la paroisse qui chanta le service, assisté de MM. les vicaires Gérard Enonard et Flaminio Jacques, comme diacre et sous-diacre. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Thibault Grégoire et Alzire Tardif, du Collège de Lévis et les

Restes mortels furent conduits au cimetière de la paroisse et inhumés dans le terrain de la famille.

Funérailles de M. Napoléon Mercier dit Gauthier.

Vendredi matin, le 2 novembre, à 10 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de M. Napoléon Mercier dit Gauthier, ayant accidentellement le 26 octobre dernier.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Eugène Carrier, curé de la paroisse qui chanta le service, assisté de MM. les vicaires Gérard Enonard et Flaminio Jacques, comme diacre et sous-diacre. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Thibault Grégoire et Alzire Tardif, du Collège de Lévis et les

Restes mortels furent conduits au cimetière de la paroisse et inhumés dans le terrain de la famille.

Funérailles de M. Napoléon Mercier dit Gauthier.

Vendredi matin, le 2 novembre, à 10 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de M. Napoléon Mercier dit Gauthier, ayant accidentellement le 26 octobre dernier.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Eugène Carrier, curé de la paroisse qui chanta le service, assisté de MM. les vicaires Gérard Enonard et Flaminio Jacques, comme diacre et sous-diacre. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Thibault Grégoire et Alzire Tardif, du Collège de Lévis et les

Restes mortels furent conduits au cimetière de la paroisse et inhumés dans le terrain de la famille.

Funérailles de M. Napoléon Mercier dit Gauthier.

Vendredi matin, le 2 novembre, à 10 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de M. Napoléon Mercier dit Gauthier, ayant accidentellement le 26 octobre dernier.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Eugène Carrier, curé de la paroisse qui chanta le service, assisté de MM. les vicaires Gérard Enonard et Flaminio Jacques, comme diacre et sous-diacre. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Thibault Grégoire et Alzire Tardif, du Collège de Lévis et les

Restes mortels furent conduits au cimetière de la paroisse et inhumés dans le terrain de la famille.

Funérailles de M. Napoléon Mercier dit Gauthier.

Vendredi matin, le 2 novembre, à 10 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de M. Napoléon Mercier dit Gauthier, ayant accidentellement le 26 octobre dernier.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Eugène Carrier, curé de la paroisse qui chanta le service, assisté de MM. les vicaires Gérard Enonard et Flaminio Jacques, comme diacre et sous-diacre. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Thibault Grégoire et Alzire Tardif, du Collège de Lévis et les

M. et Mme Gaspard Duval, de Lauzon, viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de leur fillelette Gilberte, arrivée hier matin, à leur résidence, rue St-Joseph, à l'âge de 5 ans. Nos plus cordiales sympathies à la famille en deuil.

Résolution de condoléances. MM. les Commissaires d'Ecole de la cité de Lévis réunis en assemblée spéciale ont adopté la résolution suivante:

Attendu que les membres de cette Commission Scolaire ont appris avec regret la mort de M. Napoléon Mercier, père de leur estimé confrère, M. Napoléon-J. Mercier.

Il est résolu à l'unanimité que leurs plus sincères sympathies soient offertes à M. Napoléon-J. Mercier ainsi qu'aux membres de sa famille dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

Il est aussi résolu de faire chanter un grand-messe pour le repos de l'âme du défunt et que copie de cette résolution soit transmise à M. Napoléon-J. Mercier ainsi qu'à sa famille et publiée dans les journaux.

J.-P. Samson, secrétaire-trés. Funérailles à Lévis et à St-Henri ce matin.

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de M. Napoléon Mercier, sur, époux de dame Rose de Lima Ruel, décédé lundi dernier à sa résidence, rue Dziel, à l'âge de 83 ans et 1 mois. Après la cérémonie, les restes mortels furent conduits au cimetière de la paroisse et inhumés dans le terrain de la famille.

Funérailles de M. Napoléon Mercier dit Gauthier.

Vendredi matin, le 2 novembre, à 10 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de M. Napoléon Mercier dit Gauthier, ayant accidentellement le 26 octobre dernier.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Eugène Carrier, curé de la paroisse qui chanta le service, assisté de MM. les vicaires Gérard Enonard et Flaminio Jacques, comme diacre et sous-diacre. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Thibault Grégoire et Alzire Tardif, du Collège de Lévis et les

Restes mortels furent conduits au cimetière de la paroisse et inhumés dans le terrain de la famille.

Funérailles de M. Napoléon Mercier dit Gauthier.

Vendredi matin, le 2 novembre, à 10 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de M. Napoléon Mercier dit Gauthier, ayant accidentellement le 26 octobre dernier.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Eugène Carrier, curé de la paroisse qui chanta le service, assisté de MM. les vicaires Gérard Enonard et Flaminio Jacques, comme diacre et sous-diacre. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Thibault Grégoire et Alzire Tardif, du Collège de Lévis et les

Restes mortels furent conduits au cimetière de la paroisse et inhumés dans le terrain de la famille.

Funérailles de M. Napoléon Mercier dit Gauthier.

Vendredi matin, le 2 novembre, à 10 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de M. Napoléon Mercier dit Gauthier, ayant accidentellement le 26 octobre dernier.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Eugène Carrier, curé de la paroisse qui chanta le service, assisté de MM. les vicaires Gérard Enonard et Flaminio Jacques, comme diacre et sous-diacre. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Thibault Grégoire et Alzire Tardif, du Collège de Lévis et les

Restes mortels furent conduits au cimetière de la paroisse et inhumés dans le terrain de la famille.

Funérailles de M. Napoléon Mercier dit Gauthier.

Vendredi matin, le 2 novembre, à 10 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de M. Napoléon Mercier dit Gauthier, ayant accidentellement le 26 octobre dernier.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Eugène Carrier, curé de la paroisse qui chanta le service, assisté de MM. les vicaires Gérard Enonard et Flaminio Jacques, comme diacre et sous-diacre. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Thibault Grégoire et Alzire Tardif, du Collège de Lévis et les

Restes mortels furent conduits au cimetière de la paroisse et inhumés dans le terrain de la famille.

Funérailles de M. Napoléon Mercier dit Gauthier.

Vendredi matin, le 2 novembre, à 10 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église Notre-Dame de Lévis, les funérailles de M. Napoléon Mercier dit Gauthier, ayant accidentellement le 26 octobre dernier.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Eugène Carrier, curé de la paroisse qui chanta le service, assisté de MM. les vicaires Gérard Enonard et Flaminio Jacques, comme diacre et sous-diacre. Des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM

GREVE DE CULTIVATEURS

Mundare, 8. (Traduit de la C. P.) — La détermination des 400 cultivateurs en grève d'empêcher les autres de porter leur grain aux éleveurs fait redouter de nouveaux désordres aujourd'hui. Les grévistes sont venus aux mains avec la gendarmerie royale hier soir, et 14 de leurs piqueteurs sont actuellement détenus. La gendarmerie a reçu des renforts de Vézeville pour être prête à toute éventualité.

L'un des piqueteurs arrêtés souffre d'une profonde entaille au-dessus d'un oeil, et plusieurs autres ont de graves contusions. Les grévistes sont refusés à empêcher la livraison du grain aux éleveurs. Ils accusent les agents d'exiger un "dockage" excessif et de classer le grain au-dessous de sa qualité réelle.

La grève menace de durer tout l'hiver, comme ce fut le cas sur autre point de l'Alberta, à Myrnam, l'an dernier. La grève de Myrnam ne prit fin qu'après que les agents eurent été déplacés.

Précieux conseils de Mgr Boulet aux colons

Le président de la Société Diocésaine de Colonisation, Mgr Aug. Boulet, P. D., rappelle aux colons que les octrois des gouvernements seront inutiles si le colon n'aime pas la terre.

QUEBEC ET LEVIS SONT VAINQUEURS

La 6ième brigade d'artillerie de Québec et Lévis a obtenu la première place au concours de tir — Le trophée du Gouverneur Général à la 58ème batterie lourde.

Le département de la Défense Nationale vient de faire connaître les résultats des concours tenus sous les auspices de l'Association Canadienne d'Artillerie pour les unités d'artillerie côtière l'an dernier. La 6ième brigade d'artillerie de Québec et Lévis, commandée par le Lieutenant-Colonel R. P. Landry, E. D., Secrétaire de Radio-Canada, remporte les trophées offerts par l'Association pour l'obtention de la première place dans les différents concours. La 58ème batterie lourde, de cette brigade, sous le commandement du Major George H. Shink, V. D., gagne la coupe de Son Excellence le Gouverneur Général désignée à la batterie qui obtient la (Suite à la page 9, 1ère col.)

Verdict de coupable à la cour criminelle

VISITE D'UN DRAMATURGE BIEN CONNU

Noel Coward, auteur dramatique anglais est arrivé à Québec hier, et est l'invité du Gouverneur Général — Gregory Rattoff, artiste de cinéma de passage ici.

Accomplissant son premier voyage sur le continent américain, M. Noel Coward, auteur dramatique anglais de haute réputation et acteur non moins connu, est descendu de l'"Empress of Britain", hier. Le visiteur anglais, qui fera un bref séjour au Canada et aux Etats-Unis, est parti immédiatement pour la capitale du Canada où il passera quelques jours, invité de leurs Excellences le comte et la comtesse de Bessborough.

L'auteur de "Cavalcade", de "Private Lives", etc., a été assailli par les reporters, dès que le paquebot fut accosté. A un journaliste qui lui demandait de donner une explication sur le naufrage de son fameux yacht, sur la mer Méditerranée, l'été dernier, il répondit en souriant. "La publicité que l'on a faite autour de (Suite à la page 8, 7e col.)

Théodore Gagné, accusé d'avoir pratiqué la contrebande des liqueurs, est trouvé coupable par le jury qui le recommande à la clémence du tribunal.

Comme le "Soleil" l'annonçait hier, la cause de Théodore Gagné s'est terminée au cours de l'après-midi. Le jury après avoir délibéré environ une heure et demie, rendit un verdict de "coupable". Théodore Gagné est donc reconnu coupable d'avoir conspiré pour introduire illégalement au pays des liqueurs alcooliques, en contrebande avec les lois d'accises. Cependant les jurés ont cru devoir recommander l'accusé à la clémence du tribunal, car il leur apparut que Gagné n'aurait pas été l'un des membres les plus actifs de l'organisation de contrebande des liqueurs.

L'honorable juge J.-A. Provost, président du tribunal, a déclaré qu'il rendait sentence dans quelques semaines, probablement avant la fin du présent terme des Assises d'Orléans. Après ce verdict la Cour d'Assises fut ajournée à mardi prochain, le 13 novembre, alors que s'inscrira la cause du Roi contre Poirier.

On se rappelle que Théodore Gagné, un navigateur de Ste-Anne des Monts, qui est propriétaire d'une goélette enregistrée sous le nom de "Rita Gagné", avait subi déjà l'hiver dernier, un premier procès pour la même accusation. Les jurés alors n'avaient pu s'entendre pour rendre verdict et Gagné, (Suite à la page 8, 5e col.)

Les cultivateurs ont surtout besoin d'un système organisé d'épargne

ANNIVERSAIRE



L'honorable M. Hector Laferté, président du Conseil Législatif de Québec, célèbre aujourd'hui son anniversaire de naissance. Le "Soleil" le prie d'accepter ses respectueux hommages.

PENSION DE L'EMPLOYE MUNICIPAL

A la séance du comité administratif, hier, on a traité des pensions des vieux employés de la ville — Pas de pension sans l'établissement d'un fond spécial.

La question des pensions aux vieux employés de la ville a été discutée de nouveau hier par le comité administratif quand le greffier de la cité a donné lecture des lettres de deux employés demandant qu'on leur accorde une pension mensuelle. Le maire a fait remarquer que la ville n'a pas de fonds de pension pour payer ces dépenses et qu'il ne faut pas poser en principe que la ville va payer une pension à ses vieux employés qui n'ont jamais contribué au fond de pension.

L'échevin Poulin a déclaré qu'il est bien prêt à refuser ces deux demandes mais à condition que tous les employés soient mis sur le même pied. M. Frs Jobin s'est aussi opposé à ces pensions et le greffier de la cité, M. Chouinard, fera rapport au comité du nombre des employés qui sont ainsi favorisés par la ville.

Le maire s'est cependant déclaré favorable à étudier la question de créer un fond de pension pour l'avenir mais il ne veut pas, dans l'intérêt des propriétaires, créer ce précédent.

RETOUR DE G. F. TOWERS AU CANADA
Comme le "Soleil" l'annonçait brièvement, hier, M. Graham-Ford Towers, gouverneur de la Banque Centrale du Canada, est revenu au pays, après avoir visité les principales institutions bancaires du centre de l'Europe. Il est descendu, hier, de l'"Empress of Britain" en compagnie de madame Towers, après avoir passé plus de deux mois outre-mer.

M. Towers a fait observer aux journalistes qu'il avait été très occupé durant son séjour de l'autre côté et que partout, il avait trouvé une merveilleuse coopération. Il a ajouté qu'il avait rencontré nombre de financiers et d'économistes réputés et (Suite à la page 8, 6e col.)

Dans un discours aux membres de l'Union Catholique des Cultivateurs, hier soir, au Palais Montcalm, l'hon. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, insiste sur la nécessité de créer un système organisé d'épargne — Cela presse plus que le crédit agricole — L'Union professionnelle et la politique.

Les cultivateurs de la province de Québec ont plus besoin aujourd'hui d'un système organisé d'épargne que d'un système provincial de crédit agricole, selon l'opinion exprimée hier soir par l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, lors de la "soirée des anciens" de l'Union Catholique des Cultivateurs, au Palais Montcalm.

Le ministre répondait ainsi à la résolution adoptée par les congressistes à la séance de l'après-midi, demandant au gouvernement provincial de s'aboucher avec les autorités fédérales dans le but de faire aménager la loi du prêt agricole fédéral, ou si les pourparlers n'avaient pas de succès, de créer de toutes pièces un crédit agricole provincial.

Avant d'entendre le ministre de l'Agriculture, les congressistes furent salués par le maire de Québec, qui leur souhaita la bienvenue au nom de la ville. Le président Albert Rioux s'acquitta très brièvement de la tâche qui lui incombait de présenter les orateurs et de commenter leurs opinions. Il lut à l'assemblée la lettre de Son Excellence le Cardinal-archevêque de Québec, s'excusant de ne pouvoir être présent à cause des exercices spirituels de la retraite du personnel de l'archevêché.

D'autres discours furent prononcés par M. Laurent Barré, député con-

Sérieux avertissement de l'amiral Jellicoe

L'ancien commandant de la Grande Flotte durant la guerre jette un cri d'alarme — Le danger des sous-marins — Forces navales insuffisantes.

Londres, 8. (C.P.-Havas) — L'amiral Jellicoe, qui commandait la Grande Flotte durant la guerre, vient de faire paraître un livre où sont exposés les dangers que l'Angleterre court du fait des sous-marins. Cet ouvrage est intitulé: "The Submarine Peril". On y lit:

"En 1917 nos difficultés furent très grandes. Celles qui confrontèrent l'Amirauté dans l'avenir seront formidables, à moins qu'on ne se rende compte que nos forces navales sont insuffisantes et qu'on ne prenne les mesures requises pour les accroître à la mesure des tâches exigées d'elles".

Ce qui alarme l'amiral Jellicoe c'est l'apparente impossibilité d'obtenir l'assurance que les sous-marins, dans

la guerre que l'avenir verra peut-être, ne recourront pas à la tactique employée de 1914 à 1918, et qui leur réussit tant que les vaisseaux marchands ne furent pas escortés par des vaisseaux de guerre.

"La réussite de l'organisation fort compliquée des grands convois maritimes ne fut possible que par l'entrée des Etats-Unis dans la guerre", dit l'amiral Jellicoe.

Quant à son attitude durant la guerre et à ses démêlés avec M. Lloyd George, l'amiral dit qu'il était alors bien plus en mesure que l'aurait été de se rendre compte des dangers que les sous-marins allemands faisaient courir à la flotte anglaise.

(Suite à la page 6, 4e col.)

OTTAWA RESPONSABLE

Vancouver, 8. (Traduit de la C. P.) — M. Gordon Sloan, procureur général de la Colombie, impute au gouvernement fédéral l'incapacité ou se trahir la province d'exécuter au complet son programme de "travaux et salaires".

"Ottawa peut et ne veut pas, nous voudrions et ne pouvons pas, voilà qui résume la situation", a déclaré M. Sloan à l'Association libérale de Vancouver hier soir. "Le programme avec lequel le parti libéral espérait mettre les chômeurs au travail dans la province se fonda, dit-il, sur l'emploi du crédit national pour l'exécution d'un vaste programme de travaux publics. "Work and Wages" n'était pas un rêve et ce n'en est pas un aujourd'hui. C'est le désir très sincère du gouvernement Pattullo. Nous n'avons pu exécuter cette partie de notre programme parce que M. Bennett ne juge pas suffisamment sûr le plan de crédit national proposé par M. Pattullo.

SURPLUS D'ELECTRICITE

Toronto, 8. (P. C.) — Le premier ministre Mitchell-F. Hepburn, d'Ontario, a suggéré hier que la province de Québec fasse une offre à l'Hydro pour racheter le pouvoir électrique développé dans Québec et vendu à la commission ontarienne.

M. Hepburn commenta ainsi une suggestion faite par l'honorable T.-D. Bouchard devant la Commission Lapointe et il ajouta que les deux provinces avaient actuellement un surplus d'électricité. "Imaginez, a dit le premier ontarien, que l'Hydro serait fort heureuse de se débarrasser de son surplus. Nous achetons l'électricité québécoise au prix de \$15 le cheval-vapeur et nous le revendons \$5 aux compagnies".

On sait que déjà une entente a été faite par l'Hydro avec la Gatineau Power pour le rachat de ce surplus.

A L'U. C. C.



L'hon. ADELARD GODBOUT, ministre de l'Agriculture, a été, hier soir, l'hôte d'honneur de l'Union Catholique des Cultivateurs, au Palais Montcalm.

LE RETOUR DE LA COMTESSE BESSBOROUGH

La châtelaine de Rideau Hall, accompagnée de lady Moyra Ponsoby et de Lord Duncannon, arrive à Québec et exprime sa joie de se retrouver au Canada.

"Je suis très heureuse de me retrouver au Canada et je suis contente d'avoir l'opportunité de redire combien ce pays m'est cher", a déclaré Son Excellence, la comtesse Bessborough, aux journalistes qui l'entouraient à la passerelle du luxueux paquebot du Canadien Pacifique, à son arrivée, hier, aux quais de l'Anse-au-Foulon. La distinguée châtelaine de Rideau Hall ajouta: "Des l'entrée dans les eaux canadiennes, le majestueux St-Laurent semble ouvrir, tout grands ses bras pour nous souhaiter la bienvenue. Cette chère eau bienvenue à une double signification pour moi. Elle me rappelle mon jeune fils, qui a vu le jour dans ce merveilleux pays et dont le nom consacrera à jamais le souvenir de cette seconde patrie".

La comtesse Bessborough comme le "Soleil" le publiait hier, revient d'un bref voyage en Angleterre et, en France, en compagnie de ses enfants: lady Moyra Ponsoby et de Lord Duncannon. Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada assistait à l'arrivée du paquebot, accompagné du lt-col. D.-A. Mackenzie, son aide-de-camp et de son secrétaire, M. Las-

(Suite à la page 6, 4e col.)

LA CAUSE DE STEVENS A LA COUR D'APPEL

Après avoir entendu la cause de Thomas-C. Stevens qui en appelle d'un jugement du juge-en-chef de la Cour des Sessions de la Paix le condamnant à deux ans de prison à l'issue d'un procès expéditif, la Cour d'Appel s'ajourna au trent novembre alors que seront rendus les jugements dans les causes soumises au Tribunal au cours du présent terme.

Mire Lucien Gendron, C. R. de Montréal, et Mire Antonio Lapointe exposèrent hier devant la Cour les griefs de l'appelant Stevens. Ils prétendirent que Stevens ne faisait pas le commerce des liqueurs dans la province de Québec mais bien à Ter-

(Suite à la page 6, 3e col.)

EXPOSITION A SHERBROOKE

Sherbrooke, 8. — (P. C.) — L'Association agricole des Cantons de l'Est a ouvert hier soir, dans l'Aréna, sa cinquième exposition provinciale d'hiver et le nombre des entrées est plus grand que jamais, de sorte que le succès de l'entreprise est assuré. On remarque une très forte rivalité dans toutes les classes et les divers événements de la soirée ont été suivis par une foule enthousiaste. Les juges ont commencé leur travail dans les divisions du bétail, de l'aviculture et des renards et Mlle E. Viau, de Montréal, a remporté le succès le plus convoité de l'exposition quand ses chevaux ont remporté cinq premiers prix, un second prix, deux troisièmes et un quatrième prix.

Les autres gagnants dans cette division sont: MM. J.-T. Carboneau, Bud-C. Howard, J.-E. Jamieson et W.-S. Draper.

Sweezy témoigne à l'enquête Lapointe

UN INCENDIE A SILLERY CETTE NUIT

Trois maisons de Sillery sont la proie des flammes — Quatre familles sont délogées — Des pompiers de Québec se rendent sur les lieux.

Un violent incendie a détruit de fond en comble, la nuit dernière, trois maisons de la paroisse de Sillery à l'endroit appelé "Ring in Cove", près de la grève, à proximité de la côte Gilmac. Le feu origina, vers minuit et quarante-cinq chez M. Willie Cadolette. Les occupants de cette maison étaient tous au lit et ils durent s'enfuir en toute hâte, à demi-nus tandis que la maison était, en quelques minutes, transformée en brasier ardent.

Le vent qui activait les flammes fit qu'elles se propagèrent avec une rapidité alarmante à deux maisons voisines appartenant toutes deux à M. Edmond Gaboury qui demeurait dans l'une d'elles tandis que la seconde était occupée par M. Thomas Gaboury et par Mme veuve Gâté. La (Suite à la page 6, 5e col.)

Le promoteur de la Beauharnois déclare que les municipalités, les consommateurs, les compagnies privées doivent s'entendre sur la question de l'électricité — Autres témoins.

Montréal, 8. (P.C.) — Si l'éternelle chicane entre les municipalités et les consommateurs, d'une part, et les compagnies privées, d'autre part, ne cesse pas, des millions de dollars seront perdus inutilement à dit hier M. R.-O. Sweezy dans son témoignage devant la Commission d'Enquête sur les questions d'électricité qui siège actuellement ici sous la présidence de l'hon. Ernest Lapointe.

Le promoteur de la Cie Beauharnois Light, Heat and Power affirma que la Commission Lapointe sera des mieux placée pour amener cette armistice entre les municipalités et les compagnies.

La Commission, qui siège déjà depuis trois jours, entendit aussi M. Ernest Robitaille, comptable, M. Francis Hamelin, économiste, M. Séraphin Quimet, indépendant et ex-candidat à la mairie de Montréal, l'hon. T.-D. Bouchard, député de St-Hyacinthe, qui avait témoigné au cours de deux premières journées de session, consentit à suspendre son témoignage pour permettre à ces messieurs de donner leurs opinions.

M. Sweezy suggéra que des ententes frigorifiques devraient être conclues (Suite à la page 9, 4e col.)

Laurier était opposé à l'envoi des troupes

Un journaliste anglais écrit que Laurier fut forcé par l'opinion anglaise du Canada d'envoyer des troupes au Transvaal

LA SOCIÉTÉ DES ETUDES JURIDIQUES

Me Marie-Louis Beaulieu a donné une causerie sur l'action en bornage hier soir à la réunion de la Société des Etudes Juridiques.

Une réunion de la Société des Etudes Juridiques, a eu lieu hier soir, au Palais de Justice, sous la présidence de Mire Jean-M. Blais. Une trentaine d'avocats assistaient ainsi que quelques arpenteurs.

Le conférencier était Mire Marie-Louis Beaulieu, qui fut présenté en termes très élogieux par le président Blais. M. Beaulieu traita de l'action en bornage.

Mire Beaulieu donne d'abord quelques définitions. Il dit ce qu'est le bornage d'après Beaudry La Cantine, Plantier et Ripier, ce que signifie le mot "borne" dans le droit français, d'après la Loi des Arpentiers et Arpentages. Enfin, ce qu'on entend par action en bornage.

Le conférencier donne ensuite les différences qui existent entre le droit français et le nôtre sur l'action en bornage.

(Suite à la page 6, 6e col.)

LE CONGRES DE L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS



Cette photographie a été prise à l'occasion du congrès de l'Union Catholique des Cultivateurs qui se tient actuellement au Palais Montcalm.

Le cultivateur et le plan de M. I. Vautrin

(Suite de la dernière page)
revue les principales résolutions, nous nous permettons de vous rappeler que l'enquête Stevens a porté sur la loi des Compagnies au sujet de laquelle vous avez adopté une résolution l'an dernier. Votre président général a déjà eu l'occasion de traiter cette question, ayant suivi l'enquête avec le dévouement et la compétence que vous lui connaissez.

"Dés-je vous rappeler également que vous avez passé une résolution en rapport avec l'éclairage des voitures hippomobiles et que le projet Caron a été bien près d'être adopté au cours de la dernière session Provinciale. Ne vous semble-t-il pas que les cultivateurs devraient faire leur part en se protégeant par le port d'une lumière quand ils voyagent sur les routes, et ce, afin d'éviter les ennuis qu'une loi leur occasionnerait en rendant l'éclairage de voitures obligatoire."

Le secrétaire de l'U. C. C. traite ensuite des activités de son association et du comptoir coopératif et cite les chiffres des opérations financières de l'année écoulée.

Les colons satisfaits des résultats obtenus

(Suite de la dernière page)
à des travaux de voirie et leur verse un salaire quotidien de \$1.60. En outre, et contrairement à ce qui avait été rapporté ici par des gens qui sont revenus de Ste-Georgette, les colons peuvent vendre leur bois vert ou brûlé à raison de \$6.00 la corde rendu aux chars ou à la "sèche" qui se trouve à huit milles des chars.

Le gouvernement permet aussi aux colons de couper du bois brûlé en billes de 12 à 13 pieds pour lequel ils peuvent obtenir un prix de \$7.50 les mille pieds, rendu à la rivière. Le bois vert se vend à raison de \$9.00 les mille pieds rendu également à la rivière dont le colon le plus éloigné n'est qu'à deux milles.

Tout cela indique bien qu'un homme courageux et déterminé à tout ce qui lui faut pour réussir là-bas. Cela évidemment demande beaucoup de travail, mais on n'obtient rien sans peine et pour se soustraire à l'humiliation du secours direct et se créer une situation indépendante, il semble bien qu'aucun effort ne devrait être épargné.

Plusieurs des colons ont commencé à construire leur maison, a dit le chef Longval, et pour faire ce travail ils s'entraident les uns les autres. En terminant, le chef nous informa qu'il avait fait le trajet à l'aller en compagnie d'un groupe de 25 fils de colons, venant du comté de Bellechasse, qui s'en allaient s'établir sur des terres à Villermont et Ste-Georgette. Ce groupe était accompagné de M. l'abbé Bilodeau, missionnaire-colonisateur de Québec.

Des cours utiles aux ménagères

(Suite de la dernière page)
aurait deux classes dont l'une se réunirait le mercredi et l'autre le vendredi. Le directeur de l'enseignement ménager a demandé aux Syndicats catholiques féminins de bien vouloir mettre leur salle à la disposition des élèves des cours de couture de l'École technique pour qu'elles puissent, elles aussi, des cours d'art culinaire. En retour celles-ci prêteront leur salle aux dames des Syndicats catholiques féminins pour qu'elles aient l'avantage d'assister à des cours de couture de Mlle Anna Laliberté, directrice de cette section.

M. Désilets a terminé en formulant aux dames des Syndicats ses meilleurs vœux de succès dans ces cours. "J'espère que vous serez satisfaites", a-t-il ajouté, de même que votre aumônier, du concours très empressé du département."

M. l'abbé Gosselin clôture la cérémonie en adressant à M. Désilets des sincères remerciements et exhorte les dames à bien profiter de ces précieux avantages que leur fournit le département de l'Instruction Publique.

Québec garde le souvenir de ses héros

(Suite de la dernière page)
te des coquilleots et de ceux qui s'occupent de les offrir dans les diverses parties de la ville à partir de demain.

Mme E.-M. Lindsay présidente de la campagne.

Mmes C.-C. Bishoprie et A.-J. Du-

"DEPUIS SEPT SEMAINES, JE NE SUIS PLUS CONSTIPÉE"

nous écrit Madame Johnson, après avoir employé le SON ALL-BRAN

Les personnes souffrant de constipation liront ce témoignage spontané avec intérêt:

"Votre Son ALL-BRAN soulage sûrement la constipation. Je suis si heureuse du bien qu'il m'a fait que je ne puis faire autrement que de vous le dire."

"Au lunch, je prends une grosse banane. Je mets six cuillerées à soupe de Son ALL-BRAN dans une saucière et j'y plonge chaque bouchée de banane jusqu'à épuisement du tout. Je ne suis plus constipée depuis sept semaines." — Madame Louise Johnson, 1433 Forest Street, Denver, Colorado.

La constipation cause souvent des maux de tête, la perte de l'appétit et de l'énergie et l'insomnie. Ces maux sont provoqués ordinairement du défaut de "matières inassimilables" pour stimuler l'intestin et de vitamines B pour le régler. Le Son ALL-BRAN Kellogg renferme les deux et en plus du fer pour le sang.

Les "matières inassimilables" du Son ALL-BRAN agissent comme celles des légumes feuillus. Elles forment dans l'organisme une masse molle, qui dégage doucement les déchets de l'intestin.

Essayez le Son ALL-BRAN à la place des remèdes brevetés, souvent nuisibles. Deux cuillerées à soupe, par jour, triomphent de presque tous les genres de constipation, ou à chaque repas, si le mal est chronique. Si vous n'êtes pas soulagé par ce traitement, consultez votre médecin.

Se sert comme céréale ou s'emploie pour cuisine. Recettes sur le paquet rouge et vert. Toutes épiceries. Fabricé par Kellogg, à London, Ontario.

Heures de bureau: de 9 heures à 5 heures
à midi et de 7 heures à 9 heures
DOCTEURS
HOULE & LAFOREST
DENTISTES
76, rue Saint-Joseph. Tél.: 4-4841

chessay, directrice en charge de la vente des couronnes;
Mme Théo. Paquet directrice en charge de la vente du coquelicot.
Directrices pour les districts de Silvery et de Bergerville, Mme P. Ouellet et Mme Wm Dobell.
Directrices pour les parties basses de la ville: Mme Charles-E. Frémont et Mme H.-S. Quart.
Rue Champlain: Association Notre-Dame de la Garde (Mme A. Du-bois et Mme Kelso).
Edifice du parlement: Mme Joachin Tessier.
Ecoles protestantes: Mlle R. Joseph.
Ecoles catholiques: Mme W.-A.-V. Curmi.
Magasins juifs: Mme Lax.
Quartier Limoilou: I. O. D. E. Mme Chailfleur.
Lévis: Major Emile Gravel et H.-A. MacKay.

Les auxiliaires sont:
Mlle S.-F. Tremaine, Mme J.-G. Ross, Mme J. Chouinard, Mme T. Tremblay, Mlle M. Renaud, Mme Mousseau, Mme Frank Kelly, Mme G. Mitchell, Mlle M. Plamondon, Mlle Hanrahan, Mlle T. Girard, Mlle J. Dussault, Mlle M. Reddy, Mlle Bets, Mlle Simms, Mlle Mary Aliey, Mlle C.-N. Shanly, Mme H.-R. Gagnon, Mme E. Cook, Mme P. Handsomebody, Mlle H. Paquet, Mme Samson, Mme F. Mahon, Mlle Fairchild, Mlle M. Devigny, Mme G.-H. Russell, Mlle Marie Deslauriers, Mme McLean, Mme Dubé, Mme E.-G. Kemp, Mme Evan Turner, Mlle P. Almiras, Mme de Montarville Taschereau, Mme Guy Baillargeon, Mme J.-M. Stobo, Mlle Côté (Alb. et Cécile), Mlle Hanrahan, Mlle O'Connor, Mlle Charlotte Savary, Mlle X. Davie, Mme Laurie, Mlle Goudreau, Mlle Nina Pelletier, Mlle Flood, Mme Delaney, Mlle M. Verret, Mme Percy Flynn, Mlle Pelletier, Mlle Julie Angers, Mme Alf. Labbé, Mlle L. Carter, Mme H. Gale, Mlle Pauline LeMoine.

A l'Eglise de Beauport

Il y aura concert d'orgue annuel par M. Ch. Lapointe, professeur à l'Université Laval, avec le concours de madame Lucien Poulin, mezzo-soprano, à l'église de Beauport, dimanche soir le 11 novembre à 8 heures 15. Entrée gratuite.

EUCHRE-BRIDGE A JONQUIERES

Jonquières, (D.N.C.) — Le cercle Jonquières de l'A.C.J.C. est heureux d'annoncer au public qu'il donnera un grand euchre-bridge, mardi prochain, le 13 novembre, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. La réunion se fait sous le distingué patronage de M. le curé Jos. Lapointe. Tout le monde peut voir les nombreux et magnifiques cadeaux qui sont exposés dans la vitrine de la librairie Clément Engr. Il y aura chant, musique et goûter. La soirée promet d'être des plus intéressantes. Qu'on y vienne en foule, qu'on contribue à maintenir en activité une oeuvre qui veut et qui doit vivre.

NE PAS CONFONDRE

M. Lionel Letourneau, 78 1/2 de Saherry, n'est pas l'individu du même nom qui, en de récents démeles avec la justice.

Statistiques publiées par l'Université

(Suite de la dernière page)

Médecine	255
Ecole Normale Supérieure	18
Sciences	18
Ecole supérieure de Chimie	30
Institut Supérieur de Philosophie	14
Ecole d'Arpentage et de Génie Forestier	19
Ecole de Pharmacie	12
Ecole d'Agriculture	112
Ecole de Musique	82
Commerce	27

Cours secondaires. 870

Cours classique (collège) 1576

Enseignement moyen général (High School) 3955

Enseignement second. com. 234

Cours secondaires des Gardes-malades 26

Cours spéciaux, cours du soir, cours d'extension, etc. 5,791

Langues modernes 49

Philosophie 60

Ecoles de gardes-malades 345

Cours de Musique 1,523

Sciences Sociales 55

Primaire supérieur 7,130

Enseignement ménager 2,121

Grand total 11,283

Retractions les 3,634 élèves qui ont double emploi, et nous arrivons au chiffre de 14,910.

L'Université Laval a distribué 1895 diplômes et certificats au cours de l'année dernière. Aux élèves du degré supérieur, elle a remis: 9 certificats, 112 baccalauréats; 63 licences; 48 doctorats dont deux honoris causa. Aux élèves du degré secondaire spécial, elle a attribué 135 diplômes; à ceux du degré secondaire général, 240; à ceux du moyen général (High School) 461, et la balance aux élèves des cours spéciaux, cours d'extension, etc.

Comme on peut en juger par ce rapport, l'année académique 1933-34 à l'Université Laval a été des plus fructueuses.

LE GATEAU DES MORTS

Pour les funérailles du roi de Yougoslavie, on a respecté la coutume millénaire et essentiellement populaire de porter en tête du cortège le gâteau des morts, il koljivo. Ce gâteau fort épais, fait de blé bouilli, aromatisé par des herbes, ne se mange pas comme une friandise, mais par devoir.

Dans les pays orthodoxes, non seulement en Yougoslavie mais aussi en Roumanie, ce gâteau bénit est apporté à des dates commémoratives d'une mort à tous les voisins qui doivent en prendre une part.

NOUVELLES TRES INTERESSANTES AUX PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC

AL'EPICERIE PAQUET

VISITEZ

La Boîte aux Biscuits
PEEK FREAN

située à gauche du vestibule débouchant dans nos magasins lorsque vous y entrez par le BOULEVARD CHAREST. Vous y verrez une superbe installation de nouveaux biscuits PEEK FREAN — GOUTEZ GRATUITEMENT, et faites votre choix.

PRENEZ PART au Concours QUAKER OATS Pour détails, adressez-vous au Rayon de l'Épicerie.

BEURRE de crémier pasteurisé, en morceaux de 4 à 5 22c
livres, la livre
SOUPES de Clark — légumes, pois, tomates, 25c
4 boîtes pour
SOUPES de Clark — Poulet et riz, 29c
3 boîtes pour
SAUMON rose "Clover Leaf", 2 boîtes pour 25c
SARDINES Millionnaire ou "Crossed fish", 25c
2 boîtes pour
FROMAGE canadien — demi-fort, la livre 25c
FROMAGE raffiné Ile d'Ouvéa, le paquet 15c
RAISIN de table "Malaga d'Espagne" paquet d'une livre 29c
AMANDES mélangées, la livre 18c
ou 2 livres 35c
pour
RAISIN de Corinthe, marque Holly, Paquet de 15 onces 20c
ou 2 35c
pour
RAISIN Sultan, marque Holly, le paquet 20c
ou 2 35c
pour
CAFE Paquet, boîte de 1 livre 39c
THE vert, roulé, la livre 59c
CACAO de Baker, boîte de 1 livre 23c
ou 2 15c
LAIT de Borden, marque "Eagle", la boîte 19c
BISCUITS "Holland Rusk" de Christie, 2 paquets pour 45c
BISCUITS "Hammered Wheat" de Educator, 2 paquets pour 25c
BISCUITS "Vanilla Sandwich" de Hethington, 2 livres pour 25c
BISCUITS "Cream Cracker" de Huntley & Palmer, paquet de 1/2 livre 25c
FARINE de patates "Casco", le paquet 15c
ou 2 25c
pour
SUCRE en fleur, la livre 10c
ou 3 25c
pour
FORCE — flocons de blé, le paquet 12c
ou 3 32c
pour
FARINE de riz, paquet de 1 livre 19c
BLUETS — boîte No 2 10c
ou la douzaine \$1.10
CERISES rouges, de Aymer, boîte No 1 1/2 22c
POIRES et PECHES de Aymer, boîte No 1 1/2 22c
MIEL pur, de Québec, bouteille 1 chopine 35c
1/2 gallon 65c
Prix
MARMELADE de pamplemousse, de Chivers, jarre de 1 livre. Régulier 35c. Spécial 29c
BOUITS d'asperges "Nature's Best", boîte pique-nique 25c
SAVON Confort — 13 barres et un paquet de Rinso pour 49c

23c
45c

2 livres

23c
45c

23c
45c

23c
45c

23c
45c

23c
45c

23c
45c

23c
45c

23c
45c

23c
45c

23c
45c

23c
45c



MESSAGE DU PERE NOEL

tel qu'irradié, hier soir — Poste CHRC
Chers petits enfants,

Nous venons, mes amis les esquimaux et moi, de terminer le chargement de tous mes jouets à bord de mon aéroplane, et j'ai bien l'intention de m'en voler immédiatement.

Toutes mes dispositions sont prises — mon cadran de direction est bien à point — Je vais suivre le chemin le plus court, et je ne doute pas que tout marchera pour le mieux.

La température est belle — le ciel est clair — mon aéroplane ronfle bien — Tout est donc prêt — Je fais mes adieux à mes amis les esquimaux, et je vais m'en voler dans un instant pour gagner les nuages et ensuite, à la grâce de Dieu.

N'oubliez pas de prier le Petit Jésus pour que je fasse un bon voyage — J'ai bien hâte d'être au milieu de vous tous.

Au revoir donc, mes petits amis. Couchez-vous de bonne heure, et soyez aux écoutes demain soir à la même heure, alors que je tâcherai de communiquer de nouveau avec vous.

Comme je vous l'ai déjà dit dans un message précédent, le poste CHRC est relié avec mon château au pôle nord, et mes petits artistes vont essayer de vous intéresser pendant quelques instants.

Bonsoir donc, mes petits enfants et à demain.

AU SALON DE CONFECTION POUR DAMES

Escomptes réels sur prix réguliers véritables

25%
--et--
33 1/3%
Sur le solde de nos Costumes SWAGGERS — modèles sport et toilette — richement garnis de fourrures — Très bon choix de teintes et tailles — AUSSI MODELES COURTS.

15% et 25%
Sur le solde de nos manteaux de voyage — genre sport — modèles avec riches garnitures de fourrures — Tissus de luxe: LLAMA ANGLAIS — Une occasion sans pareille de vous procurer un véritable bon manteau à prix très réduit.

ROBES DE TOILETTE
Nouveaux arrivages — modèles tuniques et autres créations ravissantes — Tissus nouveaux tels que: Matelassé, Alpaca, Taffetas rayé, Velours, Dentelle....

\$19⁵⁰ à \$45⁰⁰

LE CELANESE
EST TRES POPULAIRE POUR DRAPERIES

Il donne à vos divers appartements une atmosphère de fraîcheur et de bon goût.
Comme les couleurs contrastantes sont très en vogue dans les décorations modernes — CELANESE est le tissu tout désigné — C'est une marchandise de tons très riches — cependant peu dispendieuse.

PRIX SPECIAUX POUR D'ICI AU 17 NOVEMBRE

TAFFETAS CELANESE, largeur 50 pouces. 69c
Léger
Pesant. 98c
Prix

MOIRE CELANESE, choix superbe de jolies teintes. 98c
Largeur 48 pouces

POUR VOS RIDEAUX DE CENTRE
Nous vous recommandons le RICHE VOILE DE SOIE "SUNNYWEBB"

— fabrication Celanese — en crème ou champagne. 36 pouces. 64c 50 pouces. 79c
Prix

TOUTES LES TEINTES DE CES TISSUS SONT COULEURS SOLIDES ET VOUS ETES ASSURE D'UNE LONGUE DUREE

Le GANT Le Souci de la Dame Fashionable

GANTS de chevreau français, style "slip on" en blanc, noir, gris, marine, brun, mode. Toutes les pointures

\$1.98 et \$2.50

GANTS en laine, en noir, gris, brun, mode, blanc

65c 75c 98c \$1.25

GANTS de chamoisette, style "slip on", en noir, gris, brun, mode, blanc

49c 69c 75c 89c 98c \$1.25

RAVISSANTES PARURES DE COU

ECHARPES Ascot, en laine, avec doublure de crêpe, couleurs assorties. Régulièrement \$1.50. TRES SPECIAL 98c

ECHARPES en laine, couleurs assorties

49c 69c 98c \$1.50 \$2.25

COLLETS et POIGNETS en dentelle, filet, organdi, tous des styles très nouveaux. 69c 98c

COLLETS et POIGNETS en satin, crêpe et dentelle. 98c \$1.25 \$1.50

COUVRE-CHAUSSURES

Pour Dames

C'est à nos magasins que vous trouverez le plus grand choix que vous puissiez imaginer — dans les styles les plus nouveaux.

VELOURS ou JERSEY

Marques réputées—GOOD-RICH — DOMINION — NORTHERN — KAUFMAN — MINER.

La modicité de nos prix vous surprendra — Venez en juger.

GRAND SPECIAL

COUVRE-CHAUSSURES en Jersey de laine noir ou brun — avec deux boutons — Talons moyens seulement. 2 1/2 à 8. \$1.95

\$1.95

\$1.95

\$1.95

\$1.95

La Vie Sociale

L'honorable Athanas David, Secrétaire de la province, est retourné hier soir à Montréal.

Le colonel l'honorable R-F. Stockwell, Trésorier de la province de Québec, est en ce moment en notre ville et loge au Château Frontenac.

L'honorable J-N. Francoeur est parti, hier après-midi, pour Montréal.

Madame L. Arthur Cannon, qui a passé quelque temps en notre ville, chez ses parents, sir Charles et lady Fitzpatrick, est retournée dans la capitale.

Madame Georges Parent a reçu inopinément, hier soir, à sa résidence, Chemin Ste-Foy, en l'honneur de madame Aimé Marchand, des Trois-Rivières, qui est en ce moment l'invitée de madame Henri Bélanger, rue Claire-Fontaine.

Madame Louis St-Laurent recevra, le 27 décembre, à dix heures, au Winter Club, en l'honneur de sa fille, mademoiselle Thérèse St-Laurent.

M. Léon Garneau, C.R., de Montréal, est retourné hier dans la métropole, après un court séjour en notre ville.

M. Charles Donohue s'embarque aujourd'hui pour la France à bord de l'Empress of Britain.

Mademoiselle Anna Bailey recevra lundi prochain, à l'heure du thé, quelques dévoués de la saison.

Mademoiselle Perry, de New-York, a quitté Québec après avoir passé quelques jours au Château Frontenac.

M. et madame Roddy Choquette passent quelques jours à Québec, au Château Frontenac.

Madame Louis St-Laurent a reçu aujourd'hui, à l'heure du déjeuner, au Winter Club, en l'honneur de madame Aimé Marchand et de madame Bigné, des Trois-Rivières.

Mademoiselle Louise des Rivières recevra à dîner, avant le bal de l'Armistice, vendredi, à la résidence de ses parents, M. et madame Henri des Rivières, Grande-Allee.

Mademoiselle Rose Rioux-Durante partira aujourd'hui pour la métropole, où elle assistera au bal de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

Madame F-W. Ross donnera un bal au Château Frontenac, le 28 décembre, pour sa fille, mademoiselle Hazel Ross, débutante de la saison.

RECENT MARIAGE



M. et Mme CHARLES CLOUET (née Lucienne Parent), dont le mariage a été béni à St-Malo le 30 octobre.

Madame Porteous est de retour depuis mardi à sa villa "Les Grosardiers", Sainte-Pétronille, I.O., d'un voyage dans la métropole, où elle fut l'invitée de sa fille, madame Paul Sise.

M. J. Nelson Chevier, de Montréal, est à Québec depuis quelques jours au Château Frontenac.

Mademoiselle Charlotte Joncas, fille de M. et de madame Paul Joncas, de cette ville, est au nombre des débutantes de la saison.

Madame Henri Kieffer a reçu inopinément à un bridge, mardi, en l'honneur de madame Aimé Marchand, des Trois-Rivières.

M. et madame H-A. Terreault, annoncent les fiançailles de leur fille, Marcelle, à M. Aimé Robitaille, fils de M. et de madame J-L. Robitaille, de Notre-Dame de Grâce, citadelle de Lévis.

NOCES D'ARGENT DE M. ET MADAME ALB. PORTELANCE

Le 29 septembre 1934 les enfants, les parents et amis de M. et Mme Albert Portelance (née Aline Robitaille) se réunissent à leur demeure pour célébrer leur vingt-cinquième anniversaire de mariage.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Une adresse leur fut présentée par leur fille aînée Mlle Fabiola et leur petite fille, Cécile, présente à la jubilation.

Fait une Déclaration



MME ARSENE PROVOST

Après avoir souffert de maux de tête et d'étourdissements, Mme Provost, 1977 De Montigny, Montréal, est complètement rétablie. Elle désire que d'autres bénéficient de son heureuse expérience, qu'elle raconte dans une déclaration sous serment, devant notaire, afin que tous soient sûrs de sa véracité. Mme Provost déclare: "J'avais toujours des maux de tête et des étourdissements. Quand je me penchais, des points noirs dansaient devant mes yeux. Je souffrais de dyspepsie. J'étais fatigué. Maintenant, mon rein, mon foie et mes intestins sont réguliers et normaux, et je n'ai plus de maux de tête."

Copie de la déclaration assermentée de Mme Provost sera adressée sur demande. Écrivez à Fruit-A-Tives Limited, Ottawa. FRUIT-A-TIVES—25c et 50c PARTOUT

Lord Duncannon, a-t-on appris, ne retournera pas à l'Université de Cambridge, ayant complété ses trois années régulières à cette institution.

Au cours de la présente année, il s'intéressera tout spécialement à l'étude de l'histoire, sous la direction d'un professeur privé M. J.-A. Emlin Davies, de Cambridge, également descendu de l'Empress of Britain.

La cause du charbon qui s'instruit actuellement devant l'honorable juge Wilfrid Laliberté, de la Cour Supérieure, a été ajournée à lundi prochain à la demande des avocats de la défense qui déclarent n'être pas prêts à plaider actuellement. Ils soumettent au Tribunal qu'attendant un jugement définitif sur les objections qu'ils portentent contre l'admission d'une certaine partie de la preuve, ils ne s'étaient pas préparés à plaider. Le juge ajourna la Cour à lundi prochain alors que seront entendues les plaidoiries, de part et d'autre.

Le confencier étudie ensuite le droit au bannage qui est de la nature d'une servitude, est absolu et imprescriptible.

M. Beaulieu dit ensuite dans quel cas il y a nécessité de procéder au bannage, qui peut être partie à cette action: propriétaire, usufructier, emphytéote, usager, colon, co-propriétaire, le fiduciaire, l'administrateur, la femme séparée de biens. Il dit aussi de quelle façon on peut consentir au bannage, puis nous donne les différents moyens de défense: non-continuité, bannage antérieur, mur mitoyen, mur érigé de consentement, chemin public, prescription.

Le confencier étudie les procédés de l'arpenteur, le caractère de l'authenticité de son procès-verbal, le cas de l'action en garantie, ce qui résulte des erreurs du cadastre, les dépens, les procédures en homologation du rapport.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

preuve qui, à son sens, établissent que Stevens était partie de la conspiration qui avait pour but l'importation et la vente illégales de liquides alcooliques de contrebande au pays. La cause fut prise en délibéré par les juges qui rendront jugement le 30 novembre.

La cause du charbon qui s'instruit actuellement devant l'honorable juge Wilfrid Laliberté, de la Cour Supérieure, a été ajournée à lundi prochain à la demande des avocats de la défense qui déclarent n'être pas prêts à plaider actuellement. Ils soumettent au Tribunal qu'attendant un jugement définitif sur les objections qu'ils portentent contre l'admission d'une certaine partie de la preuve, ils ne s'étaient pas préparés à plaider. Le juge ajourna la Cour à lundi prochain alors que seront entendues les plaidoiries, de part et d'autre.

Le confencier étudie ensuite le droit au bannage qui est de la nature d'une servitude, est absolu et imprescriptible.

M. Beaulieu dit ensuite dans quel cas il y a nécessité de procéder au bannage, qui peut être partie à cette action: propriétaire, usufructier, emphytéote, usager, colon, co-propriétaire, le fiduciaire, l'administrateur, la femme séparée de biens. Il dit aussi de quelle façon on peut consentir au bannage, puis nous donne les différents moyens de défense: non-continuité, bannage antérieur, mur mitoyen, mur érigé de consentement, chemin public, prescription.

Le confencier étudie les procédés de l'arpenteur, le caractère de l'authenticité de son procès-verbal, le cas de l'action en garantie, ce qui résulte des erreurs du cadastre, les dépens, les procédures en homologation du rapport.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

La Société des Etudes Juridiques

(Suite de la page 3)
bannage, notamment sur les formes du bannage, la procédure de l'action, le bannage à l'amiable, la compétence.

Le confencier étudie ensuite le droit au bannage qui est de la nature d'une servitude, est absolu et imprescriptible.

M. Beaulieu dit ensuite dans quel cas il y a nécessité de procéder au bannage, qui peut être partie à cette action: propriétaire, usufructier, emphytéote, usager, colon, co-propriétaire, le fiduciaire, l'administrateur, la femme séparée de biens. Il dit aussi de quelle façon on peut consentir au bannage, puis nous donne les différents moyens de défense: non-continuité, bannage antérieur, mur mitoyen, mur érigé de consentement, chemin public, prescription.

Le confencier étudie les procédés de l'arpenteur, le caractère de l'authenticité de son procès-verbal, le cas de l'action en garantie, ce qui résulte des erreurs du cadastre, les dépens, les procédures en homologation du rapport.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

Le confencier fut remercié par Mre Louis-Philippe Ferland.

FUNERAILLES DE M.

WILFRID GIROUX

M. WILFRID GIROUX A EU D'IMPOR-
TANTES OBSEQUES. LUNDI
MATIN EN L'EGLISE DE BEAU-
PORT—TOUCHANT HOMMAGE.

Lundi matin, le 5 novembre, ont eu lieu en l'église de Beauport, les imposantes funérailles de M. Wilfrid Giroux, cultivateur bien connu de Beauport, époux de Mme Emma Giroux, décédée le 2 novembre à l'Hôtel-Dieu de Québec, à l'âge de 52 ans et 8 mois, après une maladie longue de 3 mois, qu'il accepta avec une très belle résignation.

Un cortège très nombreux escortait la dépouille mortelle, de l'Avenue du Moulin, jusqu'à l'église, et de là au cimetière, lieu de l'inhumation.

L'Harmonie de Beauport, dans laquelle M. Giroux fut membre pendant nombre d'années, précédait le corbillard.

Au départ, le deuil était conduit par ses deux fils: Lucien et Jean-Paul Giroux, son gendre M. Joseph Mar-
san, ses beaux-frères, MM. Joseph Grenier, Léonidas Giroux, R-R-V. Bélanger, Le-Michel Grenier, Lucien Roy, Jules Marcoux, Georges et Ph. A-F. Marcoux, son neveu M. Ls de G. Giroux, ses cousins, MM. Honoré Giroux, Joseph-Chs Giroux, Philippe Lapointe, Achille Goulet, Herm. Emile et Expédit Viger, Jos. Boucher, Si-
méon Viger, Eph. Hébert, Ph. Giroux.

A l'orgue, revêtu de ses plus beaux ornements de deuil, la cérémonie fut très imposante. La levée du corps fut faite par M. le curé Galarneau, tandis que le service fut chanté par M. l'abbé Alphonse Marcoux, vicaire à St-Ludger de Rivière-du-Loup et neveu du défunt, assisté de MM. les abbés L. L'Heureux, curé de Ste-Thérèse de Beauport, et Ls de G. Paquet, vicaire à Beauport, comme diacre et sous-diacre, M. le curé Galarneau et M. l'abbé Emile Giroux, cousin du défunt, assistaient au choeur.

A l'orgue, revêtu de ses plus beaux ornements de deuil, la cérémonie fut très imposante. La levée du corps fut faite par M. le curé Galarneau, tandis que le service fut chanté par M. l'abbé Alphonse Marcoux, vicaire à St-Ludger de Rivière-du-Loup et neveu du défunt, assisté de MM. les abbés L. L'Heureux, curé de Ste-Thérèse de Beauport, et Ls de G. Paquet, vicaire à Beauport, comme diacre et sous-diacre, M. le curé Galarneau et M. l'abbé Emile Giroux, cousin du défunt, assistaient au choeur.

A l'orgue, revêtu de ses plus beaux ornements de deuil, la cérémonie fut très imposante. La levée du corps fut faite par M. le curé Galarneau, tandis que le service fut chanté par M. l'abbé Alphonse Marcoux, vicaire à St-Ludger de Rivière-du-Loup et

Propos féminins

LA PRINCESSE MARIE ENCOURAGE LE THEATRE

York, Angleterre. — Les citoyens d'York, qui font de louables efforts pour empêcher la transformation de leur Théâtre Royal en salle de cinéma, ont toute la sympathie et l'appui de la princesse Marie, fille de la reine Victoria. La princesse Royale a proposé la continuation des pièces pour le plus grand bien de l'art dramatique plutôt que dans un but commercial. En compagnie de la princesse Hélène Victoria et de sa dame d'honneur, la princesse Marie a assisté à la première de "Richard de Bordeaux" à ce théâtre.

LE BOIS ET LA CELLULOSE POUR LES VETEMENTS

Milan. — Les fascistes italiens porteront cet hiver des paletots de bois et des chemises en cellulose, si les espoirs des manufacturiers se réalisent. On vient en effet de mettre sur le marché un produit destiné à remplacer le coton et la laine.

Une grande firme italienne qui prétend avoir inventé un procédé qui permet d'utiliser le bois et la cellulose dans le vêtement a fonctionné toute l'année dernière en Allemagne et prétend y avoir été bien encouragée.

Mais maintenant les Allemands ont trouvé un procédé semblable et, comme les exportations allemandes tendent à diminuer, les Italiens ont tourné les yeux vers le marché intérieur. Ils prétendent qu'ils pourront réduire de 50 pour 100 les importations de coton et de laine du pays, et si la consommation devient assez considérable, ils espèrent fabriquer leur produit artificiel qui se vend déjà moins cher que la laine, à meilleur marché que le coton.

Pour faire cuire des patates après les avoir pelées ébouillantées-les et faites reposer sur le poêle pendant cinq ou dix minutes avant de les mettre au feu.

SAGESSE



On commence à douter de la parole d'un homme du moment qu'il s'adresse à nous assurant qu'il dit la vérité.

BEAUTE EN SERIE

L'écran qui nous a révélé tant de choses nous a révélé notamment que l'existence pas sous notre ciel d'Europe : la beauté en série. C'est une des caractéristiques des plus curieuses du continent américain que cette prodigieuse floraison de jolies filles, fraîches comme des fleurs, robustes comme des arbrisseaux, et si pareilles les unes aux autres qu'elles semblent être une seule et même créature répétée à l'infini par un jeu de glace éblouissant.

Ce sont les mêmes jambes longues et fuselées, semblables à celles des Déeses chasseresse de la statuaire antique ; les mêmes corps harmonieux, souples et fermement musclés ; les mêmes sourires sur les mêmes dents éclatantes ; les mêmes cheveux drus qui tiennent l'ondulation et se bouclent sur la nuque.

Entre elles pas de nuances. L'une n'attire pas plus que l'autre la sympathie ou l'admiration. On regarde, l'oeil est charmé mais le cœur n'est pas ému. Sont-elles vivantes ? Sont-elles une création humaine ou une illusion née sous le feu des sunlights dans la chaleur des studios ? On ne sait. Dans leurs yeux large ouverte rien ne se laisse lire. Que souhaitent-elles ? Quelles sont leurs désirs, leurs ambitions, leurs buts ? Sans doute se laissent-elles vivre sans pensée, sans complications, heureuses de se sentir belles, robustes, épanouies, joie animale et saine qui n'est pas sans valeur.

Mais auprès de ces beautés impersonnelles combien est plus émouvant le petit visage las d'une femme de chez nous, déjà marqué au coin des yeux et au coin des lèvres d'une fatigue secrète qui révèle les inquiétudes d'une sensibilité promptement à s'alarmer. (C'est la mode).

RECETTES

Pommes cuites avec cerises — Prenez le nombre de pommes requis pour la famille, mettez dans un plat avec sucre et beurre (un petit morceau sur chaque fruit). Autour mettez le jus d'une bouteille de cerises au marasquin. Cuissez dans un four modéré arrosant fréquemment avec le jus. Une fois la cuisson achevée décorez de crème fouettée et cerises.

Muffins au son. — Une tasse débordante de son, une tasse de farine, un quart de tasse de sucre, un quart de tasse de mélasse, une cuill. à thé de soda, pincée de sel, une cuill. à thé de beurre. Mélangez bien avec trois quarts de lait et ajoutez une demi-tasse d'eau bouillante. Mettez au four et cuisez à feu vif.

Cornichons à la moutarde. — Deux têtes de chou-fleur, une pinte de petits oignons, deux pintes de petits cornichons, une pinte de fèves, une demi-tasse de farine, six gros piments verts, 6 cuill. à table de moutarde en poudre, 6 cuill. à thé de sel de cuisine, 1 tasse de sucre brun, deux pintes de vinaigre. Laissez les oignons et les cornichons entiers, coupez les piments, les fèves et divisez le chou-fleur. Trempez tous les légumes dans la saumure pour vingt-quatre heures (la saumure est faite d'une tasse de sel dissout dans huit tasses d'eau). Coulez l'échouage la saumure et versez sur les marinades pour le blanchir. Coulez encore. Humectez la farine et les épices avec du vinaigre. Ajoutez le reste du vinaigre et laissez bouillir jusqu'à épaississement, ensuite versez dans la préparation précédente. Scellez.

SECRETS



Si vous couchez à l'hôtel avec un jeune bébé faites-lui un lit avec un des tiroirs de la commode et mettez un oreiller comme matelas.

TACHES D'ENCRE SUR LA SOIE — On ne peut traiter la soie tachée d'encre comme une étoffe de laine, de fil ou de coton ; cela ne réussirait pas du tout. On peut arriver à un bon résultat en faisant tremper la partie tachée dans l'essence de térébenthine. Le bain sera plus ou moins long, selon que la tache est plus ou moins forte ou plus ou moins ancienne.

Ensuite, on frotte doucement entre les doigts. Si la tache ne disparaît pas complètement, on renouvelle l'opération et on en vient à bout, mais généralement, on réussit du premier coup.

Ne jetez pas les têtes de betteraves ; elles remplacent les épinards.

LE PETIT COMPLÉMENT avec des OEUFS

A moudre et faire l'essai, vous ne pouvez croire jusqu'à quel point une routine ou deux de l'an à l'autre réduisent la saveur des oeufs !

Lea & Perrins SAUCE

LE PETIT COMPLÉMENT SI IMPORTANT

MADAME L'ECHÉVIN

Winnipeg. — Winnipeg compte dans son conseil de ville, composé de dix-huit membres, une seule femme, madame McWilliams. Quand, en janvier dernier, eut lieu la première réunion du nouveau conseil, le président s'adressa à ses auditeurs de cette façon : "Madame et messieurs". La chose parut si anormale que l'un des membres s'écria : "Fourquoi pas messieurs tout simplement". Madame McWilliams fut la première à approuver pleinement.

Le nouvel échevin fait partie du Conseil National d'Education. Elle est bachelière es-arts de l'Université de Toronto. Pendant cinq ans elle fit du journalisme dans un journal de Détroit.

Madame McWilliams ne craint pas d'exposer ses points de vue au comité. Elle a un sens social développé. Elle a déjà fait partie du conseil de l'Université du Manitoba.

Si les brosses à dents sont mises à tremper dans de l'eau bouillante salée avant de les faire servir elle dureront deux fois plus longtemps.

APRES QUATRE ANS EN EXTREME NORD

Edmonton, Alberta. — Accompagné par sa femme et sa fille de trois ans, le docteur J.-A. Urquhart, médecin du gouvernement fédéral à Akavik, est arrivé en cette ville après un voyage de 2,000 milles en avion et en chemin de fer.

Depuis quatre années le docteur Urquhart aide par sa femme, garde-malade diplômée, — exerce sa profession dans un circuit de 90,000 milles carrés et il est de plus en charge des deux hôpitaux, catholique et protestant, de Akavik. Comme son travail lui laisse encore des loisirs, il est juge de paix et coroner. Il a douze gardes-malades sous ses ordres.

Lors de leur visite au pôle arctique le colonel et madame Lindbergh furent chaleureusement reçus par le médecin et son épouse.

La population esquimaude, de la rivière Mackenzie, s'accroît normalement, grâce aux soins médicaux prodigués par le dévoué docteur.

De-ci, de-là

Jean Harlow a un cabinet de toilette tout blanc depuis la carpepe jusqu'aux tentures.

Pyjamas, robes de nuit et robes d'intérieur ont de longues manches. Voilà une nouvelle agréable pour les personnes frileuses qui sacrifient leur bien-être à la mode.

Augualabernard recommande une grande simplicité pour le jour. Ses robes-chemises sont ornées de petits collets droits de crêpe blanc qui ont un petit air ecclésiastique et font partie d'un ensemble à manteau de laine.

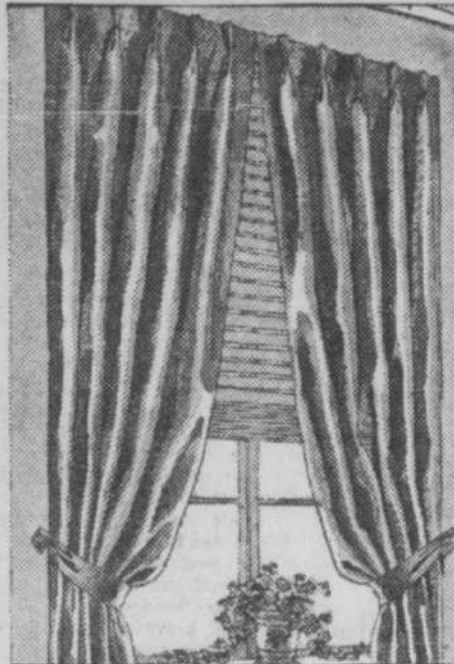
Les jupes de Schiaparelli, pour les modèles du soir, sont retenues à la taille par des chaînes de cordes de soies tressées.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE



Deux têtes sont meilleures qu'une seule, surtout quand elles sont toutes les deux sur la même paire d'épaules.

Notre populaire département de RIDEAUX et DRAPERIES



vient d'être entièrement REORGANISE

M. LUCIEN DUCLOS à la direction de ce rayon

Nous avons maintenant des lignes absolument complètes en fait de Rideaux et Draperies. Tous les plus nouveaux patrons, à des prix tout à fait populaires.

Nous nous spécialisons dans la ligne des RIDEAUX tout-faits

Cette ligne de rideaux tout-faits est le plus vaste choix que vous puissiez trouver en ville. Toute la gamme des prix vous y est offerte, à partir de \$1.20 la paire en une variété pour satisfaire tous les goûts. — Venez les voir.

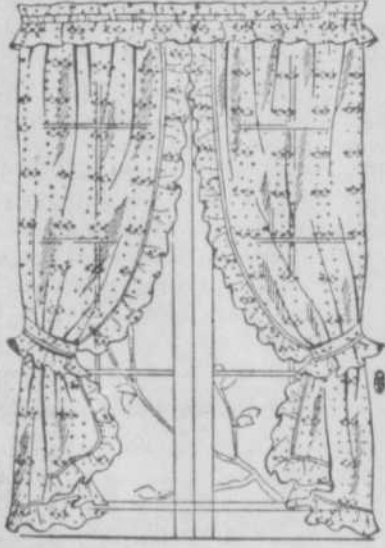
Décoration d'Intérieur

M. LUCIEN DUCLOS, diplômé de New-York School of Interior Decoration est à même de vous satisfaire en ce domaine. Il vous fournira des suggestions absolument gratuites.

REPARATION DE MEUBLES à prix populaires

henri DUCLOS LITEE

68 rue de la Couronne - Tél: 5193



Loretteville

Beau succès — Le grand euche-bridge qui a eu lieu ces jours derniers au chalet du club de joueurs "Loretteville" a remporté un beau succès. Cette soirée de cartes était sous la présidence de madame Alfred-J. Blondeau, épouse du maire de Loretteville et de madame Ernest Lantier. Une centaine de beaux cadeaux ont été donnés en prix. Le prix de présence, un \$2.50, don de M. le député Dorion a été gagné par M. Léopold Martel de la rue Valcartier.

Plus de deux cent personnes étaient présentes à cette soirée et l'on remarquait M. le député Dorion, M. Alfred-J. Blondeau, maire de Loretteville, M. Edouard Durand, président du club, etc. Après les parties de cartes, il y eut chant et musique par des artistes. Les organisateurs et les officiers du club désirent remercier les donateurs de prix ainsi que toutes les personnes qui ont assisté à cette soirée.

La Toussaint

La grande fête de la Toussaint a été célébrée avec éclat à Loretteville. La grand'messe fut chantée par M. le curé, le chanoine L.-R. Morissette et le sermon fut fait par M. le vicaire Brulotte. Les vœux des morts eurent lieu dans l'après-midi et M. le chanoine Morissette officia ; l'église était littéralement remplie.

La fanfare — M. le curé, dimanche dernier, a fait un appel à tous ceux qui voudraient entrer dans la fanfare paroissiale. Tous ceux qui désirent faire partie du corps de musique n'ont qu'à s'adresser à M. le vicaire Brulotte ou au directeur M. Morin, lors des pratiques.

UN PRESAGE

En ce temps-là, le roi Alexandre, de Yougoslavie, n'était encore qu'un tout jeune prince Karageorgievitch.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCÉES Soyez sûr d'être satisfait

élève à l'Ecole des cadets de Pétergrad, qui s'appelaient Saint-Petersbourg, sur la Serbie régnait un Obrenovitch. Rien ne pouvait faire prévoir que le cadet russe pût monter sur le trône.

Il entra un matin dans une église, en compagnie de sa sœur, la princesse Hélène, et dans sa turbulence de jeune garçon heurta un "kandilo", c'est-à-dire la candélabre auquel était suspendue la lampe qui brûlait devant les icônes.

De cette lampe ainsi secouée, des gouttes d'huile tombèrent sur la tête du prince.

— C'est un présage, s'écria la princesse Hélène ; tu seras une tête couronnée.

Trois jours après, sur le père, le prince Pierre, monta sur le trône de Serbie.

M. et Mme. Maboul Surprise de M. Maboul



Café éventé - insipide comme goût, irritant et malsain

Quand le café s'évente, il s'y forme de l'huile rance. Son goût, alors insipide et fade, ne flatte plus votre palais. De plus, l'absorption régulière de café éventé finit par irriter votre système, vous rend d'humeur maussade et bougonne. C'est pour qu'il ne soit jamais éventé que Chase & Sanborn datent leur café. La date de livraison est indiquée sur chaque boîte. Nous surveillons attentivement cette date et faisons de si fréquentes livraisons que pas une boîte ne reste sur les tablettes de votre épicerie plus de dix jours. La date est votre garantie de fraîcheur. Commandez du Café Daté Chase & Sanborn dès demain. Présenté en boîtes d'une demi de d'une livre.



LES SOUPES à saveur naturelle

AYLMER



Si SAVOUREUSES... si ÉCONOMIQUES... si SALUTAIRES

VARIÉTÉS
Tomates
Légumes
Bœuf et légumes
Pois verts
Celeri
Asperges
Queue de bœuf
Consommé
Poulet
Poulet au riz
Bouillon aux moules
Crème de champignons

SAVOUREUSES... parce que les Soupes AYLMEER vous apportent la saveur naturelle des légumes de jardin, fraîchement récoltés, saveur à la fois appétissante et réconfortante.

ÉCONOMIQUES... parce que les Soupes AYLMEER sont concentrées et, qu'avec une boîte, on prépare le double de sa contenance d'un potage riche, en ajoutant du lait ou de l'eau.

SALUTAIRES... parce que ces Soupes sont préparées en saison, avec des légumes frais, par un procédé qui conserve tous les éléments de leur valeur nutritive.



POUR OBTENIR CES CUEILLÈRES À SOUPE EN PLAQUE TUDOR Envoyez-nous trois étiquettes de Soupes AYLMEER et seulement 20c... Vous recevrez promptement, franco, une cuillère à soupe en véritable Plaque Tudor, fabriquée par Onondia Community Limited, du superbe modèle "Barbara", telle qu'illustrée. Ces cuillères sont vendues couramment \$1.50 la demi-douzaine. De cette façon, la série de six cuillères ne coûte que \$1.20. Commencez sans tarder ! Jetez à la poste les étiquettes de Soupes AYLMEER, accompagnées d'un bon de poste (pas de monnaie). Adresse: DEPT. N-6

CANADIAN CANNERS LIMITED • HAMILTON, CANADA

VOS INVITES IGNORERONT QUE VOTRE SOUPE N'EST PAS FAITE A LA MAISON!



Autrefois, les femmes ne songeaient aux soupes en boîtes que pour les cas d'urgence — et les invités ne l'ignoraient pas. La Maison Heinz, heureusement, a changé tout cela; elle met aujourd'hui à votre disposition des soupes exquis, faites exactement comme à la maison, dont vos invités ne sauraient soupçonner la provenance.

Les ménagères peuvent désormais confier sans crainte à la Maison Heinz le soin de préparer leurs soupes, car celles-ci sont aussi délicieuses que si elles avaient été faites chez soi, d'après une recette éprouvée. Et c'est tellement plus simple — on n'a qu'à les réchauffer avant de servir.

Evidemment, les Soupes Heinz ne se font pas toutes seules; il leur faut beaucoup de temps pour cuire et mijoter, mais ce n'est pas votre temps qui y passe. Elles cuisent dans des marmittes ouvertes, par petites quantités à la fois et il n'y entre que des ingrédients de premier choix — légumes frais et savoureux, viandes de qualité, crème épaisse et épices importées. Les Soupes Heinz s'offrent en une grande variété, et leurs prix sont très modérés. Demandez à votre épicer celles que vous préférez.

H. J. HEINZ CO.

Fabrique établie à Leamington, Canada, en 1909.

SOUPES HEINZ

faites comme chez soi



QUELQUES-UNES
DES
57

SOUPES HEINZ

Crème de tomates
Crème de champignons
Crème d'huîtres
Crème d'asperges
Crème de petits pois verts
Crème de céleri
Soupe aux fèves
Bouillon de bœuf
Poulet et riz
Tête de veau (Mock Turtle)
Bouillon de mouton
Légumes, Oignons
Queue de bœuf
(Crème d'épinards en vente bientôt)

cole. Ce sont ceux-là qui sont insoufficients des choses de la terre et qui les appliquent à leur culture. L'U. C. C. peut faire un grand bien en encourageant l'éducation. Elle est fière du succès obtenu par ses cours à domicile et elle a raison. Il faut qu'elle encourage ainsi l'éducation sur toute la ligne pour le plus grand bien de la génération actuelle et celle de la génération future.

En passant, le ministre dit le travail fait par les agronomes auprès des cultivateurs. Ce sont eux qui préparent le développement agricole, pour les années subséquentes, et ils font grand bien en indiquant les cultures qui conviennent le mieux à la nature locale du sol.

Le ministre termine en demandant encore une fois à l'Union Catholique d'avoir des entretiens plus fréquents avec son ministère. Le premier travail de l'Union des Cultivateurs, dit-il, c'est de faire de bons cultivateurs, comme c'est d'ailleurs le premier devoir du ministre de l'Agriculture. "Si tout l'argent que nous dépensons en ontario, en primes, et d'autre façon pour venir en aide à la classe agricole ne sert pas à préparer une meilleure génération d'agriculteurs, dit-il, c'est de l'argent dépensé inutilement. Et le ministre se demande si l'U. C. C. n'aurait pas dû faire davantage pour préparer cette génération de demain, pour créer une meilleure mentalité chez ses membres et leur inculquer plus de science. L'Union demande beaucoup du gouvernement et le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour aider, mais celui qui doit le plus travailler à améliorer le sort du cultivateur, c'est le cultivateur lui-même."

M. Godbout complimente l'Union sur le programme qu'elle se trace pour l'année qui vient parce qu'elle fait la part plus large à l'éducation. L'œuvre d'éducation ne peut s'accomplir en un an et c'est pour cela que l'Union doit considérer comme sa première œuvre de promouvoir l'éducation agricole chez ses membres.

Retour de G. F. Towers au Canada

(Suite de la page 3)

qu'il était entré en relations avec les directeurs des principales institutions bancaires d'Angleterre, de France, de Belgique, de Suisse et d'autres pays.

Comme on lui demandait son opinion sur la nomination du vice-président de la Banque Centrale, il répondit qu'il n'en savait rien, mais qu'il était fort probable que ce choix sera fait sous peu. Le gouverneur de la Banque Centrale a souligné que la nouvelle banque du Canada ne serait d'aucune manière la reproduction littérale d'institution similaire, mais qu'elle s'adapterait autant que faire se peut à la mentalité de notre population.

M. Towers, parti immédiatement pour Ottawa, se mettra incessamment au travail et le nouvel organisme bancaire devrait fonctionner au cours du mois de janvier, de l'avis du gouverneur.

Verdict de coupable à la cour criminelle

(Suite de la page 3)

libéré sous caution, retourna chez lui jusqu'à la reprise de son procès mardi dernier.

Nous avons tenu nos lecteurs au courant des diverses phases du procès, et hier nous rapportons que les plaidoiries de M. Pierre Devarènes pour l'accusé et de M. Fernand Choquette, C. R. pour la Couronne,

étaient terminées.

A la reprise de l'audience, hier après-midi, l'honorable juge J.-A. Prévoist, président du tribunal, donna aux jurés quelques instructions pour l'appréciation de la preuve. Le savant juge expliqua aux jurés comment il se pouvait faire que certains complices soient encore en liberté. "Il ne faut pas se scandaliser de ce fait", dit-il, "car il importe de ne pas oublier que le crime organisé dans l'ombre ne peut souvent être dévoté que par des gens qui y ont pris part. Le procureur général a bien fait d'assurer la liberté à certains contrebandiers afin d'en punir un plus grand nombre d'autres. De deux maux il convient de choisir le moindre."

En terminant sa charge, l'honorable juge expliqua aux jurés quelle attitude ils devaient prendre en regard des témoignages de complices. Ces témoignages ne doivent être acceptés qu'avec circonspection, mais lorsqu'ils sont corroborés soit par les faits, soit par les témoignages d'autres complices, ils peuvent constituer une preuve suffisante pour déclarer l'accusé coupable.

Les jurés, invités à se retirer pour délibérer, revinrent une heure et demie plus tard en déclarant l'accusé coupable et en le recommandant à la clémence de la Cour.



Visite d'un dramaturge bien connu

(Suite de la page 3)

cette affaire n'était pas des plus justes. Mon yacht a été complètement démolé, mais, à l'encontre des rapports de temps, j'avais la bonne fortune de ne pas être à bord".

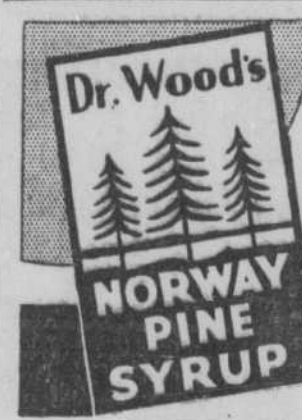
Les pièces cinématographiques ne pourront jamais remplacer avantageusement les scènes théâtrales, de l'avis de M. Coward. "C'est très facile à expliquer", ajoute-t-il, "car dans les films, il ne peut exister de contact personnel et nécessaire entre l'acteur et l'audience". M. Coward n'a pas caché son admiration pour nombre d'acteurs de l'écran, mais il ne peut s'empêcher d'avouer qu'il n'est pas enthousiaste sur les reproductions cinématographiques, ajoutant qu'elles demeurent un artifice incapable d'expression dramatique.

Comme on lui demandait son opinion sur les vedettes actuelles des théâtres de Londres, il exprima que Gladys Cooper et Marie Tempest devaient être considérées comme les étoiles de leur âge, cependant que

Gertrude Lawrence, un peu plus jeune, se classait la première de toutes les actrices anglaises. L'auteur anglais quittera New-York à destination de Londres à la fin du mois de décembre.

Un autre personnage bien connu des théâtres européens et américains, Gregory Ratoff, était au nombre des passagers qui ont effectué la traversée à bord de l'"Empress of Britain". Interviewé par le représentant du "Soleil" juste au moment où il prenait le train spécial du Canadien Pacifique à destination de Montréal, il a déclaré qu'il se rendrait à Hollywood où il tiendra le rôle principal avec Nancy Carroll dans "Red Heads on Parade", production cinématographique de la compagnie Fox, dont on fait grand état, actuellement, dans les milieux théâtraux.

La vedette a ajouté qu'elle venait de figurer dans la mise-en-scène de la production française à Paris: "18 Minutes" et que le public québécois aurait l'opportunité d'assister à ce spectacle, dans une trentaine de jours. Gregory Ratoff a ajouté qu'il reviendrait au Canada qu'il n'a pas le temps de visiter à ce voyage-ci.



Pourquoi vous tousser la tête?

Dans le traitement des rhumes et des toux les remèdes mesurés sont risqués. Soulagez-vous réellement en prenant le Syrop de Pin de Norvège du Dr. Wood.

FRAPPE à la RACINE des RHUMES et TOUX

DOMINION STORES LIMITED



FLOCONS DE MAIS de KELLOGG Extra Spécial

3 boîtes 22c.

PEP de Kellogg 2 boîtes 25c.

JELL-O le paquet 6c.

Essences assorties

CERISES ROUGES EPEPINEES CULVERHOUSE 2 boîtes plates No 2 29c.

Spéciaux à nos Marchés des Viandes

Boeuf Premier Choix--Désossé et roulé

Rôtis de Côtelette la lb. 21c.

Boeuf de Choix--Désossé et roulé

Rôtis Pot-au-Feu la lb. 11c.

Boeuf pour Bouillir la lb. 6c.

CUISSES DE VEAU engraisé au lait désossé et roulé la lb. 19c.

Filets de poisson frais, la lb. 15c.

EPERLAN frais de Gaspé, lb. 15c.

Maquereaux frais, la lb. 12c.

Haddock, la lb. 10c.

SAUMON Cohoe Rouge fantaisie "CLOVER LEAF" boîte 21c.

Boîte 36 onc. 12c.

LUX en PAILLETTES 3 moyennes 25c grande 19c

GOLD DUST grande boîte 19c.

SAVON "Many Flowers" 3 morceaux 14c.

CIRAGE A CHAUSSURES 2 dans 1 la boîte 10c.

SAVON "Fairy" 3 morceaux 14c.

BISCUITS CHOCOLAT et GUIMAUVE 2 lbs 21c.

Fruits et Légumes Frais

ORANGES de l'Afrique Sud, la douzaine 29c.

RAISINS "Emperor", 2 livres.... 29c.

LAITUE "Iceberg", 2 pommes 15c.

POIS VERTS de Gaspé, La livre.... 15c.

CITRONS Malaga, la douzaine 29c.

OIGNONS Rouges d'Ontario, 5 livres.... 17c.

Les cultivateurs ont surtout besoin d'un système organisé d'épargne

(Suite de la page 3)

tion, et de la réunion, sous une même bannière, des cultivateurs, pour assurer leur avenir et préparer la génération qui monte.

"A une union de ce genre-là, dit le ministre, il n'y a rien que nous puissions refuser. Cette union-là, je crois ne l'avoir pas connue. J'aspire à avoir une union comme celle-là dans Québec depuis longtemps. La votre y vient, je voudrais qu'elle le fût, je voudrais que vous me convalescissiez quelle l'est tout de suite. Elle le sera

peut-être demain matin ? Ce serait une union dont les membres, tout en s'occupant de politique, ne mépriseraient pas la politique au nombre des préoccupations de leur union professionnelle. Ce jour-là, la classe agricole aura une union idéale. Cela ne veut pas dire que les cultivateurs, individuellement, ne doivent pas s'occuper de politique. Au contraire, ils doivent se tenir au courant de la façon dont leur pays, leur province, leur village est gouverné, mais le gouvernement de tous les cultivateurs en union professionnelle ne doit pas se livrer à la politique."

"Pour ma part, poursuit M. Godbout, je vous offre encore une fois ma sincère et loyale coopération et je suis assuré que ce mouvement de meilleure entente pour l'avenir se développera chez vous."

Le ministre de l'Agriculture dit qu'il a été très heureux de recevoir au cours de l'année les cultivateurs qui voulaient lui faire des représentations et des suggestions. Ils ne sont venus qu'une fois. Il voudrait les voir plus souvent, pour discuter des choses agricoles et promouvoir le bien-être de cette classe si intéressante de notre population.

"Si nous voulions promouvoir des fins purement politiques, disait plus tard le ministre, parlant du crédit agricole réclamé par l'Union, nous pourrions établir ce crédit. Ce serait le meilleur outil pour nous, mais si nous voulons sauver l'avenir de l'agriculture et de la race, je crois que nous devons utiliser les systèmes de crédit et d'épargne que nous avons déjà à notre disposition. Nous avons le système des Caisses Populaires, qui

habituent nos gens à l'épargne. Il ne faut pas oublier que nous sommes un peuple latin et que nous avons les défauts et les qualités qui le caractérisent. Les électeurs sont près des députés et les députés sont près des ministres. Avec les Caisses Populaires, nous avons le système de crédit qui nous convient le mieux, sans cette prédisposition à ne pas rendre quand vient l'échéance.

"Vous demandez au gouvernement provincial d'approcher le gouvernement fédéral et de lui demander sa loi du prêt agricole ? Qui, si la chose est possible. Mais nous voulons un système de crédit qui, au lieu de compromettre l'avenir, le prépare. Mieux vaut améliorer ce que nous avons que de créer du nouveau. La loi du crédit fédérale est presque parfaite, elle a été instituée d'après les recommandations des économistes et, si nous établissons un système provincial nous le fondons probablement sur les mêmes données qui ont servi à l'établissement du prêt fédéral. Le gouvernement fédéral a fait un effort lors de la dernière session et il a accordé le concordat, qui est une autre forme de crédit puisqu'il permet d'emprunter en deuxième hypothèque pour servir les fins de l'entente entre le débiteur et le créancier. Nous n'avons pas besoin d'aller plus loin. Si l'un de nous veut coopérer, de la part des deux gouvernements, pour faire mieux, nous en sommes."

Le ministre démontre que les cultivateurs ont à leur disposition plusieurs formes de crédit provincial, les coopératives, les octrois, etc., sans compter les banques et les rentiers du village. "Il importe aussi, dit-il, que les fils des cultivateurs restent sur la terre et c'est pour cela que le gouvernement accorde au père qui veut placer son fils près de lui toutes les facilités et le faire avec l'aide du gouvernement."

M. Godbout, depuis qu'il est à la tête du ministère de l'Agriculture, s'est fait l'apôtre de la coopération. Il demande aux cultivateurs de regarder d'un meilleur oeil la Coopération Fédérée de Québec qui a été créée pour eux. Il faut, dit-il, que l'U. C. C. fasse plus pour la coopérative et à la coopérative l'esprit qu'elle devrait montrer. On a dit que la Coopération Fédérée est la chose du gouvernement. Tel n'est pas le cas. La Coopération Fédérée est un organisme indépendant, administré par des hommes consciencieux et honnêtes, mais susceptibles d'erreur, comme tous les hommes. Elle n'est pas dépendante du gouvernement de Québec et elle garde sa pleine liberté d'action.

"Le jour où on prouvera que le ministre de l'Agriculture s'est immiscé dans les affaires de la Coopération Fédérée, dit M. Godbout, ce jour-là, je donnerai ma démission, et je devrais la donner car je crois que ce serait une mauvaise chose."

M. Godbout félicite l'U. C. C. d'avoir institué des cours à domicile. "L'Union Catholique des Cultivateurs n'aurait-elle fait que cela, dit-il, que ce serait déjà une raison justifiant son existence."

Au commencement de son discours, le jeune ministre avait remarqué : "L'Union a vécu 10 ans et je vous souhaite tous les succès à l'occasion de cet anniversaire. Depuis 10 ans, elle a fait quelque chose. Je ne dis pas que l'Union n'a fait que des choses parfaites parce que le compliment serait exagéré et qu'il n'est pas dans ma nature d'en faire de tels. Quand je dis qu'elle a fait quelque chose, je pense qu'elle a donné à la classe agricole le moyen de se grouper, de se serrer les coudes pour travailler au bien commun."

Après avoir prêché la coopération, le ministre demande à l'Union de travailler à l'éducation de la classe des travailleurs de la terre. "Malgré la crise, dit-il, il y a encore des cultivateurs qui trouvent le moyen de faire des profits avec leur exploitation agri-

"OH! TANTE MARTHE, Quel beau pouding et quel bel' tarte!"



ET comment les yeux des enfants brillent lorsque le pouding de la vraie sorte est posé sur la table — et le pouding de la vraie sorte est tout pouding fait avec du Lait Carnation. Il y a une saveur, une uniformité, un goût appétissant dans les poudings Carnation, auxquels les enfants (ET les grandes personnes) ne peuvent résister. C'est absolument parce que le Carnation est un lait pur et riche, concentré à sa double richesse, puis homogénéisé de sorte que chaque goutte est tout aussi crémeuse que chaque autre goutte.

En somme, le Lait Carnation est aussi bon pour n'importe quel autre mets — particulièrement pour les sauces à la crème, les soupes à la crème, les bonbons, les garnitures de salades. Et des millions de

personnes l'emploient tel qu'il sort de la boîte pour créer le café, les céréales et les fruits. Au prix d'aujourd'hui, c'est une réelle économie. Ecrivez et



demandez les brochures gratuites — "100 Superbes Recettes" et "Pour le Biberon du Bébé." Carnation Co., Limited, Toronto, Ontario.

Crème de tapioca aux dattes

1/2 tasse tapioca, quelques grains de sel, 1 tasse sucre, 2 tasses Lait Carnation, 2 tasses d'eau, 2 œufs, 1 tasse dattes hachées, 1 cuil. à thé vanille.

Chauffez le Lait Carnation et l'eau ensemble. Ajoutez le tapioca, le sel et le sucre au lait chaud. Faites cuire dans un bain-marie pendant 25 minutes, ou jusqu'à ce que le tapioca soit transparent. Versez sur les œufs bien battus, remplacez au bain-marie et continuez la cuisson pendant 2 minutes. Ajoutez la vanille et les dattes. Faites refroidir.

Radio — "L'Heure de Contentement" Carnation, chaque lundi soir — Réseau international NBC, comprenant le poste CFCF Montréal.

Nouvelle économie au prix d'aujourd'hui

La marque de lait évaporé se vendant le plus au monde

Carnation Milk

Un produit canadien — "Provenant de vaches bien nourries"

Précieux conseils de Mgr Boulet aux colons

(Suite de la page 3)

Mgr Boulet, président d'honneur de la Réunion des colons, qui compte dix années d'existence, au Palais Montcalm. L'orateur a aussi fait connaître les avantages du plan Vautrin.

De son côté, M. l'abbé L.-Z. Moreau, président d'honneur de la Réunion des colons, a voulu tuer la rumeur publique qui veut que n'importe qui peut faire un bon colon. "Non, c'est faux," dit-il. "Pour être colon, il faut une énergie extraordinaire, des qualités appropriées. Il faut aussi à la femme du colon des aptitudes spéciales. Si la femme ne coopère pas avec son mari, les familles reviendront. Il ajouta qu'il fallait choisir des endroits propices à la colonisation et dit que les principaux budgets des gouvernements devraient être ceux de l'agriculture et de la colonisation. Il déclara que le plan Vautrin portera des fruits à condition que l'on ne s'en serve pas pour faire de la politique.

Dans le travail qu'il a présenté, Mgr Boulet s'est montré confiant et a donné d'excellents conseils. Il n'a pas craint de parler des sacrifices que doit consentir le colon, sacrifices qui d'ailleurs ne sont pas perdus, ni pour lui ni pour la race. Il a prouvé que la colonisation était possible, bien qu'elle soit difficile, et qu'elle était nécessaire.

Evidemment, dit l'orateur, nous ne pouvons pas demander aux nôtres

LES ENFANTS QUI NE PESENT PAS LE POIDS ONT BESOIN DE

FATHER JOHN'S MEDICINE

UN METS PUR

SOULAGE RHUMES ET TOUX

Employé dans les hôpitaux et dans les institutions

l'héroïsme de leurs ancêtres. Sans doute, la colonisation demande du courage, mais plus que jamais elle peut compter sur des secours très encourageants. C'est ainsi qu'au dernier congrès, l'honorable M. Vautrin, ministre de la colonisation a énuméré les aides sur lesquelles pouvait

compter la colonisation : salaires pour travaux dans les chemins d'une nouvelle colonie; prime pour la construction de la première demeure du colon; de défrichement, d'ensemencement, de jardinage; graines de semence, secours dans la maladie et en cas de nécessité.

favoriser l'établissement des familles et des jeunes gens sur des terres neuves et travailler à faire aimer la terre à leurs enfants, à la mise en culture et à pratiquer l'économie. Il rappela que les sociétés de colonisation doivent choisir les colons et leur donner tout l'encouragement possible ou leur aider financièrement et moralement. Mgr Boulet fit l'historique de la colonisation depuis les débuts de la colonie et invita les jeunes à suivre l'exemple de leurs ancêtres.

La jeune fille doit aussi apprendre à devenir fermière, déclara Mgr Boulet. Elle ne doit pas seulement savoir tenir maison mais savoir tisser, filer et coudre. On ne doit pas faire de la femme un garçon de ferme. Il faut qu'elle ait le temps de se livrer aux travaux domestiques et, si nécessaire, de suivre les cours d'art domestique que l'on donne gratuitement. Inutile de vouloir faire de la colonisation sans le concours de la femme.

Les terres de colonisation offrent beaucoup de variété, expliqua ensuite Mgr Boulet. Chacun peut choisir à son goût. Le colon peut se choisir un lot dans une vieille paroisse; il peut se rendre plus loin, les communications étant plus faciles qu'autrefois. C'est du devoir des sociétés de

ATTENTION STENOGRAPHES!

La plupart des patrons à Québec mènent la Gomme Life Savers. Si, en disant, les vôtres vous en demandent, ne les laissez pas aller. Adoptez aujourd'hui La Gomme Life Savers. Mâchez-en: tout le monde à Québec en fait autant!

colonisation d'étudier les centres où l'on peut faire de la colonisation sans rendre compte des avantages qu'ils peuvent offrir.

Mgr Boulet s'efforça de faire comprendre aux cultivateurs qu'ils doivent aimer la terre et terminer par ces paroles de Mgr Dupanloup: "Ah! que les cultivateurs qui ont compris la dignité de leur état ne rêvent d'autre chose que de la déprécier. Ils ne doivent pas pour leurs enfants une autre condition, un autre bonheur. Qu'ils soient fiers et leur dire: "Je vous laisse ce que m'ont laissé mes pères, l'air natal, le toit, le champ le travail, les goûts simples, l'amour de Dieu et la paix du cœur".

Invité à prendre la parole M. G.-H. St-Cyr, parla de l'établissement des fils de cultivateurs et déclara que cette question avait déjà été envisagée sur toutes ses faces. Il demanda que l'on donne à l'établissement des fils de cultivateurs un caractère de permanence et déclara que le problème requerrait la coopération de chacun. On semble comprendre partout que l'amour du sol est une belle chose et qu'il faut donner à l'agriculture et à la colonisation plus d'importance. Il s'efforça de faire d'une oeuvre des classes dirigeantes, des gouvernements et des masses. Il invita les cultivateurs à faire partie de l'U. C. C. disant que celle-ci était tout désignée pour former des comités ruraux.

M. Marion expliqua ensuite assez longuement la loi du concordat et du prêt agricole. Il voudrait que chacun devienne un partisan du crédit agricole et voudrait pour cela soulever l'opinion publique. Il fit connaître le fonctionnement du tribunal d'équité choisi pour que les débiteurs et les créanciers en viennent à une entente dans différents cas. Il parla des Caisses Populaires et souhaita de voir le crédit agricole devenir actif. A la fin de la séance, M. l'abbé Moreau déclara les conclusions que nous énumérons plus haut.

Voici maintenant les résolutions adoptées par le congrès:

"Tout en félicitant Monsieur le Ministre de la Colonisation de son beau plan, le congrès supplie le gouvernement de ne pas s'arrêter après la dépense des millions mais d'organiser un programme de longue haleine avec des subsides spéciaux en plus du budget régulier.

"1.-Que le gouvernement applique énergiquement sa politique de reprendre les seigneuries et les limites à bois même s'il faut aller jusqu'à l'expropriation, comme l'a fait l'hon. M. Vautrin au Congrès de Colonisation;

"2.-Que le délai de rachat pour les terres vendues pour taxes soit d'un an;

"3.-Que la réserve de 20 acres en bois en faveur du colon soit encore étendue et que la loi sur cette réserve soit strictement observée;

"4.-Que la loi de la coupe concernant le diamètre du bois soit respectée strictement;

"5.-Que dans le choix des colons on donne la préférence aux fils de cultivateurs;

"6.-Que l'arpentage des lots soit fait de façon à réduire le plus possible la longueur des chemins, le nombre des écoles, etc.;

"7.-Que le gouvernement donne une aide spéciale à un agronome pour son établissement sur un lot dans chaque nouvelle colonie;

"8.-Prière au gouvernement d'appliquer énergiquement sa politique de fournir aux colons sans retard tous les chemins nécessaires;

"9.-Prière au gouvernement de traiter sans retard avec l'Ontario le sujet du transport à la colonisation de la Réserve Indienne de Nédélec et autres;

LE CREDIT RURAL:

"Attendu qu'il est nécessaire aux cultivateurs qui veulent et peuvent bénéficier de la loi du Concordat d'obtenir de l'argent pour payer leurs créanciers;

"Le Congrès général de l'U. C. C. demande au gouvernement provincial s'il ne peut rendre opérant le Crédit agricole fédéral canadien, d'en organiser un lui-même".

LES CAISSES POPULAIRES:

"1.-Le présent Congrès demande au gouvernement provincial de doubler l'octroi à la Fédération des Caisse Populaires, afin de favoriser l'établissement et la surveillance des caisses populaires, et partout, l'éducation de l'épargne et du crédit mutuel dans nos campagnes;

"2.-Le Congrès émet le voeu que, sans préjudice pour l'autonomie des caisses populaires, la Fédération soit munie de pouvoirs et de sanctions pour faire respecter les Règlements et Statuts des Caisse Populaires".

VENDEURS D'OBLIGATIONS:

"Que demande soit faite au gouvernement provincial de passer une législation plus sévère pour protéger les cultivateurs contre les vendeurs d'obligations ou d'actions de toutes sortes qui drainent l'argent des campagnes".

R.-O. Sweezy témoigne à l'enquête Lapointe

(Suite de la page 3)

truits, pour les fermiers, dans la province de Québec et dans celle de l'Ontario. On devrait aussi encourager, dans les districts ruraux, la production des marchandises semi-manufacturées, par exemple certains produits métallurgiques.

Après avoir félicité M. Bouchard, M. Sweezy déclara que le ministre de l'Hygiène et les intéressés à la production et à la distribution de l'électricité pourraient travailler de concert.

"La production en gros de l'électricité, dit-il, est une des choses les plus faciles que nous puissions faire. Il n'y a pas une autre contrée au monde qui possède les facilités d'exploitation que nous avons. Nous avons ces facilités d'exploitation, mais nous n'en profitons pas. Il déclara aussi qu'Ontario fut bien avisé d'acheter une partie de son énergie électrique de Québec et de la livrer à Toronto à un prix inférieur qu'il lui en aurait coûté pour développer l'énergie des chutes de la Niagara.

Il se dit d'avis que des millions de

dollars pourraient être épargnés aux compagnies de services publics et à la population si le Saint-Laurent, le Saint-Maurice, la Gatineau, la Lièvre, l'Outaouais et le Saguenay étaient reliés pour la production du pouvoir hydraulique.

M. ERNEST ROBAILLE

M. Robaille, comptable, affirma qu'il y a une différence de \$13,000,000 et un mouillage apparent de \$40,000,000 dans la structure financière de la Cie Montreal Light, Heat and Power, Consolidated".

De plus, il est difficile d'avoir accès aux livres de la compagnie. Une comparaison efficace entre les opérations financières des compagnies privées et celle des municipalités en matière de distribution d'énergie électrique est très difficile parce que l'on manque d'information au sujet des compagnies.

Les bilans de la Cie Montreal Light Heat and Power sont offerts tellement résumés qu'il est difficile d'en saisir le sens et la portée. On ne peut se rendre compte de la dépréciation exacte parce qu'on ne connaît pas les valeurs de placement. Il serait important de les connaître pour avoir une idée exacte du coût de l'énergie motrice.

En 1916, par exemple, la compagnie

CORS

CALLOSITES - OIGNONS - MAL AUX ORTEILS



PROMPT SOULAGEMENT ASSURÉ

Vous serez de suite confort et soulagement quand vous userez les Zino-pads du Dr Scholl. Callosités et cors douloureux, oignons élançants, sensibilité des orteils, du talon ou du cou-de-pied tout cela est soulagé EN UNE MINUTE par ces merveilleuses minces, protectrices, calmantes et cicatrisantes. La pression et la friction de vos chaussures sur la partie affectée est enrayée, vous permettant de marcher, jouer ou danser avec confort.

ENLEVENT CORS ET CALLOSITES

Pour détacher et enlever rapidement et sûrement tous les cors ou callosités, employez les Zino-pads du Dr Scholl avec les disques médicaux séparés, inclus dans chaque boîte. Double valeur maintenant sans prix additionnel! Achetez-en une boîte aujourd'hui chez votre marchand de chaussures ou pharmacie.

Zino-pads du Dr Scholl

La douleur cesse dès l'appliqué

Avez-vous d'autres maux de Pieds? Le Dr Scholl a perfectionné un remède ou appareil pour tous les maux de pieds assurant un soulagement prompt et sûr. Parlez-en à votre marchand. Pour recevoir une brochure sur le traitement de BORN DIES PIEDS, écrivez à Dr Scholl's, 112 Adelaide St. East, Toronto.

avait une capitalisation de \$18,000,000 et, dans l'actif, il y avait un item de \$23,000,000 pour les filiales.

Le témoin parle ensuite de la fusion de la Cedar Rapids Power avec la Montreal Light, Heat and Power.

Après cette fusion, la compagnie, d'après ses livres possédait des actions, des obligations et des intérêts dans d'autres compagnies pour une somme de \$65,123,168. L'item de \$23,000,000 plus les \$20,000,000 considérés comme étant la valeur des usines de la Cedar Rapids, additionnés ensemble, donnent, aussi étrange que cela puisse paraître, cet item de \$65,000,000, d'après le témoin.

Quand la capitalisation augmente, il doit y avoir une augmentation dans l'actif pour la justifier, dit M. Robaille. Bien que nous ne possédions pas de bilan détaillé, il est évident que lorsque le capital action est soufflé, ou mouillé, ce mouillage se reflète dans l'actif".

En conclusion, après avoir expliqué le rouage de certaines autres fusions de compagnies avec la compagnie-mère, M. Robaille déclare que la Montreal Light Heat and Power aurait pu sauver \$83,000,000 de bel argent si elle n'avait pas recouru à de telles tactiques de mouillage. Il se déteste contre tout mouillage des stocks.

Il croit que la compagnie pourrait facilement réduire ses tarifs si ses affaires étaient conduites selon un point de vue différent.

M. Francis Hankin, dans son témoignage, affirme que la Commission des Services Publics de la province n'a pas de pouvoirs assez étendus et que cela est une des causes des troubles qui se présentent aujourd'hui. M. Séraphin Oulmet a soumis un plan de municipalisation du tramway de Montréal ainsi que de municipalisation du chauffage pour les grands édifices.

OBSEQUES DE Mlle GERMAINE MOREL

Obsèques de Mlle Germaine Morel — St-Joachim. Le 29 octobre ont eu lieu les funérailles imposantes de Mlle Germaine Morel, fille de François Morel et d'Amélie Renaud, décédée le 26. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Réal Thomassin, vicaire dominical. Le service fut chanté par M. le curé L.-P. Chaffour, assisté de MM. les abbés Jos.-Y. Bouchier, curé de Beaupré et de J. Castonguay, de Beaupré, diacre et sous-diacre. Des messes furent dites aux pieds des autels par MM. les abbés N. Thomassin et N. Morissette, du séminaire de Québec. Le choeur des chœurs et la chorale des enfants, de St-Joachim, ont chanté l'office. L'orgue était tenu par Mme Laureat Fortin, de St-Joachim.

Le défilé était conduit par son père, M. François Morel; son frère, M. Lorenzo Morel; ses oncles, MM. Anatole Renaud, St-Joachim; Omer Renaud, Québec; Alphonse Renaud, Montréal; Albert Renaud, St-Joachim; Delphis Filion, St-Joachim; Siméon Paré, Beaupré; Albert Billo-deau, Québec. Ses cousins: MM. Philippe Renaud, St-Joachim; Eraldo Renaud, St-Joachim; Roland Renaud, Québec; Odilon Filion, Québec; Odina Filion, Québec; René Renaud, Armand Renaud, Gérard Renaud, Armand Renaud, de Saint-Joachim; Alphonse Filion, St-Joachim; Georges Filion, St-Joachim; Alphonse Paré, Philippe Paré, Odilon Paré, Odina Paré, Joseph Paré, David Paré, Adrien Paré, Alphonse Paré, de Beaupré. On remarquait aussi une foule nombreuse d'amis de la famille.

Chez POLLACK

"Ce sera un Cadeau de Noël très apprécié"

Robes

de Chambres

-- Soie moirée

-- Flanelle Unie

\$5.00

Nous en avons 200 à votre disposition! Venez faire votre choix maintenant car nous ne pourrions renouveler cette offre de sitôt.

Soie moirée en flanelle de teintes unies. Garnies de teintes contrastantes et ceinturon de même matériel.

Rouge, Vert, Brun, Marron, etc., dans le lot.

Grandeurs: 34 à 46.

Chez Pollack — Rez-de-Chaussée

M. POLLACK LTEL

FEU YVETTE ROGERS

Le 2 novembre était inhumée à St-Joachim, Yvette Rogers, fille de M. et Mme Rogers, épouse de M. Rogers. Les funérailles ont eu lieu à 8 heures, la cloche tint pour avertir les fidèles de réveiller "des pater" pour les âmes du purgatoire.

Gentilly

Novembre

Tous les soirs du mois de novembre, à 8 heures, la cloche tint pour avertir les fidèles de réveiller "des pater" pour les âmes du purgatoire.

Visite annuelle

Les religieuses de l'Assomption de notre paroisse ont eu le plaisir de recevoir la visite de Mère Ste-Prudentienne; elle était accompagnée de la révérende Sœur Saint-Joseph de l'Enfant-Jésus; celle-ci a fait subir des examens aux élèves de notre pensionnat.

Naissance

Marie-Carmen-Céline-Pauline, enfant de M. et Mme Donat Blanchette, arrain M. Jean-Paul Blanchette, frère de l'enfant, Marthe, Mlle Jeanne, Mailhot, Porteuse, Mme Achille Mailhot.

Nouveau vicaire

C'est avec regret que nous voyons partir notre dévoué vicaire, M. l'abbé Alphonse Allard, pour le vicariat de Ste-Sophie-de-Lévis. Il est remplacé par M. l'abbé Cinq-Mars.

avec regret, gardant un bon souvenir de cette charmante fête.

NOCES D'ARGENT DE M. ET Mme P. GARNEAU DE LORETTEVILLE

Dimanche, le 4 novembre, un groupe de parents et d'amis de M. et Mme Prosper Garneau ont organisé une soirée à la salle Montcalm à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Leur fille, Marguerite, fut une adroite, et une superbe horloge grand-père fut offerte au nom des parents et amis. La petite Jacqueline Garneau présenta une gerbe de fleurs à sa mère. Tous passèrent une agréable soirée et se quittèrent avec regret, gardant un bon souvenir de cette charmante fête.

LE MEILLEUR

A DES PRIX QUI SONT A VOTRE PORTÉE

Magasins "VICTORIA" STORES

Vous pouvez quelquefois acheter ailleurs à des prix aussi bas que ceux de votre Magasin "VICTORIA" mais seul votre Magasin "VICTORIA" peut vous offrir la qualité VICTORIA et l'assortiment de friandises rares que savent apprécier les gourmets.

SAUMON MEDIUM ROUGE	Clover Leaf	boîte 1 lb	.23
SARDINES BRUNSWICK	dans l'huile	4 boîtes	.19
CAFE DATE	Chase & Sanborn	boîte 1 lb	.39
CACAO	Cowan Perfection	2 boîtes ½ lb	.25

CATSUP	Frais moulu pour vous	La livre	.39
CAFE VICTORIA	GELEES ASSORTIES	Victoria 4 paquets	.25
POIRES VICTORIA	Dans sirop léger	Boîte No 2	.21
PECHES VICTORIA	Dans sirop léger	Boîte No 2	.21
TOMATES VICTORIA	Boîte No 2 ½		.10
BLE D'INDE VICTORIA	Boîte No 2		.10
FROMAGE VICTORIA	Paquet 1-2 lb		.10
TIRE STE-CATHERINE	BELANGER 2 livres		.35
RAISINS MUSCATS	Australien livre		.10
MIEL BLANC	Bocal 8 oz.		.17
	Bocal 12 oz.		.25
	Dattes RAJAH	Carton 3 lbs	.25

LEVURE X R

Fleischmann en carrés

SIROP BEE HIVE

Boîte 2 lbs

NOIR

Etiquette brune

Orange Marmelade

Paquet 1 lb

4c

Bocal 32 oz.

.29

.59

Café Cadet	Frais moulu pour vous	lb	.27
Riz	Excellent pour la soupe	2 lbs	.09
Huile d'Olive	Victoria	Bidon 16 oz	.49
Spaghetti	Préparé Clark	Boîte No 1	.10
Bridge Mixture	Lowney	la livre	.29
Tampons	d'Acier S. O. S.	4 tampons	.14
Tampons	d'Acier S. O. S.	8 tampons	.23
Savon de toilette	Calay	morceau	.05
Savon Gold		10 mx	.33
Savon Impérial	Barsalou	5 mx	.19

Desservis par **NAZAIRE TURCOTTE & Cie** Inc. Commandes Téléphoniques LIVRAISON GRATUITE

15 Machines à Coudre Neuves

Cabinets Légèrement Défraîchis

Les machines à coudre électriques et à pédale que nous annonçons ici sont toutes de nos marques régulières. Elles sont neuves, mais les cabinets sont légèrement défraîchis pour avoir été quelque temps en montre dans nos succursales.

Les prix sont réduits mais ces machines sont toutes pleines

GARANTIES

Magasin Ouvert le Samedi Soir Jusqu'à 10 Heures

STERLING

Machine à coudre électrique portable, tête vibratoire, complète avec moteur, pédale et accessoires. Prix Original \$52.00. Une seule réduite à

\$29.50

DAVIS

Davis "D" à pédale, tête vibratoire, cabinet en chêne doré, 5 tiroirs. Prix Original \$66.50

\$42.00

Autre modèle à 4 tiroirs, tête vibratoire, montée automatique. Prix Original \$79.50 pour

\$57.50

Modèle à 4 tiroirs, tête vibratoire, montée automatique. Prix Original \$88.50. Une seule à

\$65.00

Modèle à 6 tiroirs. Prix Original \$92.00 pour seulement

\$72.00

Termes Faciles Sur Demande

DAVIS Portatives

Modèle à tête vibratoire avec couvercle, en noyer, et accessoires. Prix Original \$75.00

\$48.00

Modèle à tête vibratoire cabinet en noyer, avec lampes. Prix Original \$109.00 pour

\$64.00

\$69

Modèle à Pédale "De Luxe"

Machine à coudre à pédale, Davis, tête vibratoire avec pédalier détachable, tension automatique, joli cabinet pouvant se transformer en table de centre. Prix Original \$100.00. Très spécial de cette vente d'Echantillons. Neuf. Garanties à

\$69

MODELES CABINET ELECTRIQUES

STERLING, tête vibratoire, cabinet en noyer. Prix Original \$85.00 pour

\$52.00

DAVIS, Modèle de luxe vibratoire. Prix Original \$100.00

\$59.50

DAVIS, vibratoire avec tension automatique. Prix Original \$110.00 pour

\$64.50

DAVIS, rotatoire, riche cabinet chêne fumé. Prix Original \$125.00 pour

\$69.00

DAVIS, rotatoire, avec lampe et accessoires. Prix Original \$155.00 pour

\$74.50

BARGAINS DE NOTRE DEPARTEMENT D'ECHANGES

Chez Legaré

273, Rue St-Paul

Traineau d'enfant avec gouvernail, longueur 40 pouces. Un seul à

90c

Sligh avec poignée et dossier, fini émaillé blanc ou naturel. Quelques modèles à choisir à

\$1.50

Sligh d'enfant, caisse en bois, fini émaillé brun, lisses

\$1.75

Sligh d'enfant fini émaillé gris, caisses en bois, lisses

\$1.95

Sligh d'enfant, siège rembourré, fini blanc et beige.

\$2.25

Sligh plus grande, longueur 38 pouces, fini émaillé blanc.

\$2.75

Carriole toute en bois, siège dossier et côtés rembourrés, fini blanc.

\$2.95

Au Magasin De La Basse-Ville

P.T. LEGARÉ

273 -- Rue St-Paul -- 273

LES VALEURS CANADIENNES CONTINUENT LA HAUSSE COMMENCEE A WALL STREET HIER

GAINS ATTEIGNANT 6 POINTS SUR LE MARCHE CANADIEN

Montréal, 8 (P.C.) — Sûlvan en cela l'exemple des marchés mobiliers américains, la Bourse de Montréal a exécuté un beau mouvement vers la hausse au cours de l'avant-midi. Le chiffre des transactions atteignant à peu près 9.000 actions entre 10 heures et midi.

La hausse embrassa toutes les sections de la liste et atteignit 6 points en certains cas. Les spéculateurs se portèrent principalement vers National Breweries et les "papiers".

Pendant que les représentants des principales papeteries sont en conférence à Ottawa avec M. Bennett au sujet des réductions de prix qu'il en leur dans la province de Québec, St-Lawrence Paper privilégié accuse ce midi 1 point et quart de hausse à 12, tandis que St-Lawrence Corporation est en mieux de 25 à \$12,25. St-Lawrence Corporation privilégié est à 4 de point plus haut à 6 3/4 et B. & B. Paper est également à 3-4 de point en mieux à 5, tandis que Dryden est à 1-4 de point plus cher à 4-1-4.

Durant la matinée National Breweries s'est mis en vedette en touchant un nouveau sommet pour 1934 à 30, sur une avance de 1-4.

Consolidated Smelters, qui a été plutôt tranquille en ces derniers temps, monta de 6 points à 136. Royal Bank s'éleva de 2 points à 161, tandis que Hollinger, Associated Breweries, Canada Cement privilégié, McColl, Protenteur, Dominion Bridge, Gypsum, Dominion Steel & Coal "B", Montreal Telegraph accusèrent tous de légers progrès, tandis que Bruck & Canadian Car ordinaire et privilégié.

Des prises de profit eurent lieu dans les principaux titres et International Nickel recula de 1-8 à 23-1/8 de mieux que Brazilian à 11 3/8. Montreal Power fut le point de mire des vendeurs et faiblit de 7-8 de point à 30 5-8. Wabasco Cotton céda 4 points à 20 après avoir été inactif depuis le commencement du mois. Shawinigan Power, Bank of Montreal et Cook-shut perdirent tous une fraction. Les autres valeurs restèrent à leurs niveaux de la veille.

Sur le Curb les gains furent en majorité et l'on assista à une activité plutôt considérable.

Imperial Oil s'éleva de 1-4 de point à 10-1/4 et B. & O. Oil de 1-4 également à 14-1/4. Distillers Seagrams monta de 1-8 à 15-1/4, tandis que Melchers "A" accusa 3-8 de gain à 4-3-8 et que Walkerville Brewery à \$6,70 et Commercial Alcohol à 70 comptant chacun 10 de hausse. Beauharnois Power fléchit de 1-4 de point à 6-1-2.

Dans la section des mines Sullivan, 30 et 1-4 de point à \$18,90 montèrent de .03. J.-M. Consolidated et Parkhill comptèrent aussi de légers progrès. Noranda céda 25 à \$33,75 et Bullito 20 à \$34,75. Big Missouri, Cartier Malarte et Read Authier perdirent un peu de terrain.

BOURSE DE MONTREAL

(Cours d'ouverture et à 12 h. 30 p.m. fournis par L.-B. Beaudin & Cie)

Ventes	Offres	Min.	Max.	Midi
115 Ans. Brew.	12			
185 Bathurst "A"	4 1/2	5	4 1/2	5
35 Bell Tel.	124			
110 P. C. Pow. "A"	22 1/2			
60 Bruck Silk	11 1/2			
5 Bldg Prod.	14 1/2			
325 Can. Cement	8	8 1/4	7 3/4	7 1/2
60 C. Cem. p.	4 1/2	5 1/4	4 1/2	4 1/2
75 C. Nor. Pow.	2 1/2			
35 Can. S.S. p.	4 1/2			
200 C. Car. p.	3 1/2	3 1/4	3 1/2	3 1/2
200 C. Car. p.	3 1/2	3 1/4	3 1/2	3 1/2
50 Ind. Al. "A"	2 1/2			
10 Ind. Al. "B"	7			
225 C. P. R.	12			
35 C. S. & C. "B"	4 1/2	4 1/4	4 1/2	4 1/2
100 Dryden	4 1/2			
40 O. Steel	4 1/2			
40 O. Steel War.	4 1/2			
90 Orymum	2 1/2	2 1/4	2 1/2	2 1/2
450 Hollinger	21 1/2	21 1/4	21 1/2	21 1/2
415 Int. Nickel	23 1/2	23 1/4	23 1/2	23 1/2
25 Lake Woods	11 1/2			
10 L. Woods p.	11 1/2			
255 Mac. Haris	3 1/2			
115 M.C. Pow.	3 1/2	3 1/4	3 1/2	3 1/2
358 M. Power	3 1/2	3 1/4	3 1/2	3 1/2
30 M. Tel.	5 1/2			
106 N. Brew.	30	29 3/4	30	30
270 N. Steel Car.	17 1/2			
4 Ogilvie p.	140			
2 Penmud	140			
85 Power Corp.	8 1/2	8 1/4	8 1/2	8 1/2
300 St-L. Corp.	150	148 1/2	150	150
175 St-L. Corp. "A"	6 1/2	6 1/4	6 1/2	6 1/2
450 St-L. Corp. p.	12 1/2	12 1/4	12 1/2	12 1/2
15 Shawinigan	11 1/2			
25 St. Can. Pow.	11 1/2			
217 Steel Car.	30 1/2	30 1/4	30 1/2	30 1/2
40 Wabasco	20	19 3/4	20	20
3675 Polw. (debt)	47 1/2			
3676 Polw. (debt)	47 1/2			
3677 Polw. (debt)	47 1/2			
3678 Polw. (debt)	47 1/2			
3679 Polw. (debt)	47 1/2			
3680 Polw. (debt)	47 1/2			
3681 Polw. (debt)	47 1/2			
3682 Polw. (debt)	47 1/2			
3683 Polw. (debt)	47 1/2			
3684 Polw. (debt)	47 1/2			
3685 Polw. (debt)	47 1/2			
3686 Polw. (debt)	47 1/2			
3687 Polw. (debt)	47 1/2			
3688 Polw. (debt)	47 1/2			
3689 Polw. (debt)	47 1/2			
3690 Polw. (debt)	47 1/2			

BOURSE DE MONTREAL

(Cours d'ouverture et à 12 h. 30 p.m. fournis par L.-B. Beaudin & Cie)

Ventes	Offres	Min.	Max.	Midi
115 Ans. Brew.	12			
185 Bathurst "A"	4 1/2	5	4 1/2	5
35 Bell Tel.	124			
110 P. C. Pow. "A"	22 1/2			
60 Bruck Silk	11 1/2			
5 Bldg Prod.	14 1/2			
325 Can. Cement	8	8 1/4	7 3/4	7 1/2
60 C. Cem. p.	4 1/2	5 1/4	4 1/2	4 1/2
75 C. Nor. Pow.	2 1/2			
35 Can. S.S. p.	4 1/2			
200 C. Car. p.	3 1/2	3 1/4	3 1/2	3 1/2
200 C. Car. p.	3 1/2	3 1/4	3 1/2	3 1/2
50 Ind. Al. "A"	2 1/2			
10 Ind. Al. "B"	7			
225 C. P. R.	12			
35 C. S. & C. "B"	4 1/2	4 1/4	4 1/2	4 1/2
100 Dryden	4 1/2			
40 O. Steel	4 1/2			
40 O. Steel War.	4 1/2			
90 Orymum	2 1/2	2 1/4	2 1/2	2 1/2
450 Hollinger	21 1/2	21 1/4	21 1/2	21 1/2
415 Int. Nickel	23 1/2	23 1/4	23 1/2	23 1/2
25 Lake Woods	11 1/2			
10 L. Woods p.	11 1/2			
255 Mac. Haris	3 1/2			
115 M.C. Pow.	3 1/2	3 1/4	3 1/2	3 1/2
358 M. Power	3 1/2	3 1/4	3 1/2	3 1/2
30 M. Tel.	5 1/2			
106 N. Brew.	30	29 3/4	30	30
270 N. Steel Car.	17 1/2			
4 Ogilvie p.	140			
2 Penmud	140			
85 Power Corp.	8 1/2	8 1/4	8 1/2	8 1/2
300 St-L. Corp.	150	148 1/2	150	150
175 St-L. Corp. "A"	6 1/2	6 1/4	6 1/2	6 1/2
450 St-L. Corp. p.	12 1/2	12 1/4	12 1/2	12 1/2
15 Shawinigan	11 1/2			
25 St. Can. Pow.	11 1/2			
217 Steel Car.	30 1/2	30 1/4	30 1/2	30 1/2
40 Wabasco	20	19 3/4	20	20
3675 Polw. (debt)	47 1/2			
3676 Polw. (debt)	47 1/2			
3677 Polw. (debt)	47 1/2			
3678 Polw. (debt)	47 1/2			
3679 Polw. (debt)	47 1/2			
3680 Polw. (debt)	47 1/2			
3681 Polw. (debt)	47 1/2			
3682 Polw. (debt)	47 1/2			
3683 Polw. (debt)	47 1/2			
3684 Polw. (debt)	47 1/2			
3685 Polw. (debt)	47 1/2			
3686 Polw. (debt)	47 1/2			
3687 Polw. (debt)	47 1/2			
3688 Polw. (debt)	47 1/2			
3689 Polw. (debt)	47 1/2			
3690 Polw. (debt)	47 1/2			

BOURSE DE MONTREAL

(Cours d'ouverture et à 12 h. 30 p.m. fournis par L.-B. Beaudin & Cie)

Ventes	Offres	Min.	Max.	Midi
115 Ans. Brew.	12			
185 Bathurst "A"	4 1/2	5	4 1/2	5
35 Bell Tel.	124			
110 P. C. Pow. "A"	22 1/2			
60 Bruck Silk	11 1/2			
5 Bldg Prod.	14 1/2			
325 Can. Cement	8	8 1/4	7 3/4	7 1/2
60 C. Cem. p.	4 1/2	5 1/4	4 1/2	4 1/2
75 C. Nor. Pow.	2 1/2			
35 Can. S.S. p.	4 1/2			
200 C. Car. p.	3 1/2	3 1/4	3 1/2	3 1/2
200 C. Car. p.	3 1/2	3 1/4	3 1/2	3 1/2
50 Ind. Al. "A"	2 1/2			
10 Ind. Al. "B"	7			
225 C. P. R.	12			
35 C. S. & C. "B"	4 1/2	4 1/4	4 1/2	4 1/2
100 Dryden	4 1/2			
40 O. Steel	4 1/2			
40 O. Steel War.	4 1/2			
90 Orymum	2 1/2	2 1/4	2 1/2	2 1/2
450 Hollinger	21 1/2	21 1/4	21 1/2	21 1/2
415 Int. Nickel	23 1/2	23 1/4	23 1/2	23 1/2
25 Lake Woods	11 1/2			
10 L. Woods p.	11 1/2			
255 Mac. Haris	3 1/2			
115 M.C. Pow.	3 1/2	3 1/4	3 1/2	3 1/2
358 M. Power	3 1/2	3 1/4	3 1/2	3 1/2
30 M. Tel.	5 1/2			
106 N. Brew.	30	29 3/4	30	30
270 N. Steel Car.	17 1/2			
4 Ogilvie p.	140			
2 Penmud	140			
85 Power Corp.	8 1/2	8 1/4	8 1/2	8 1/2
300 St-L. Corp.	150	148 1/2	150	150
175 St-L. Corp. "A"	6 1/2	6 1/4	6 1/2	6 1/2
450 St-L. Corp. p.	12 1/2	12 1/4	12 1/2	12 1/2
15 Shawinigan	11 1/2			
25 St. Can. Pow.	11 1/2			
217 Steel Car.	30 1/2	30 1/4	30 1/2	30 1/2
40 Wabasco	20	19 3/4	20	20
3675 Polw. (debt)	47 1/2			
3676 Polw. (debt)	47 1/2			
3677 Polw. (debt)	47 1/2			
3678 Polw. (debt)	47 1/2			
3679 Polw. (debt)	47 1/2			
3680 Polw. (debt)	47 1/2			
3681 Polw. (debt)	47 1/2			
3682 Polw. (debt)	47 1/2			
3683 Polw. (debt)	47 1/2			
3684 Polw. (debt)	47 1/2			
3685 Polw. (debt)	47 1/2			
3686 Polw. (debt)	47 1/2			
3687 Polw. (debt)	47 1/2			
3688 Polw. (debt)	47 1/2			
3689 Polw. (debt)	47 1/2			
3690 Polw. (debt)	47 1/2			

BOURSE DE MONTREAL

(Cours d'ouverture et à 12 h. 30 p.m. fournis par L.-B. Beaudin & Cie)

Ventes	Offres	Min.	Max.	Midi
115 Ans. Brew.	12			
185 Bathurst "A"	4 1/2	5	4 1/2	5
35 Bell Tel.	124			
110 P. C. Pow. "A"	22 1/2			
60 Bruck Silk	11 1/2			
5 Bldg Prod.	14 1/2			
325 Can. Cement	8	8 1/4	7 3/4	7 1/2
60 C. Cem. p.	4 1/2	5 1/4	4 1/2	4 1/2
75 C. Nor. Pow.	2 1/2			
35 Can. S.S. p.	4 1/2			
200 C. Car. p.	3 1/2	3 1/4	3 1/2	3 1/2
200 C. Car. p.	3 1/2	3 1/4	3 1/2	3 1/2
50 Ind. Al. "A"	2 1/2			
10 Ind. Al. "B"	7			
225 C. P. R.	12			
35 C. S. & C. "B"	4 1/2	4 1/4	4 1/2	4 1/2
100 Dryden	4 1/2			
40 O. Steel	4 1/2			
40 O. Steel War.	4 1/2			
90 Orymum	2 1/2	2 1/4	2 1/2	2 1/2
450 Hollinger	21 1/2	21 1/4	21 1/2	21 1/2
415 Int. Nickel	23 1/2	23 1/4	23 1/2	23 1/2
25 Lake Woods	11 1/2			
10 L. Woods p.	11 1/2			
255 Mac. Haris	3 1/2			
115 M.C. Pow.	3 1/2	3 1/4	3 1/2	3 1/2
358 M. Power	3 1/2	3 1/4	3 1/2	3 1/2
30 M. Tel.	5 1/2			
106 N. Brew.	30	29 3/4	30	30
270 N. Steel Car.	17 1/2			
4 Ogilvie p.	140			
2 Penmud	140			
85 Power Corp.	8 1/2	8 1/4	8 1/2	8 1/2
300 St-L. Corp.	150	148 1/2	150	150
175 St-L. Corp. "A"	6 1/2	6 1/4	6 1/2	6 1/2
450 St-L. Corp. p.	12 1/2	12 1/4	12 1/2	12 1/2
15 Shawinigan	11 1/2			
25 St. Can. Pow.	11 1/2			
217 Steel Car.	30 1/2	30 1/4	30 1/2	30 1/2
40 Wabasco	20	19 3/4	20	20
3675 Polw. (debt)	47 1/2			
3676 Polw. (debt)	47 1/2			
3677 Polw. (debt)	47 1/2			
3678 Polw. (debt)	47 1/2			
3679 Polw. (debt)	47 1/2			
3680 Polw. (debt)	47 1/2			
3681 Polw. (debt)	47 1/2			
3682 Polw. (debt)	47 1/2			
3683 Polw. (debt)	47 1/2			
3684 Polw. (debt)	47 1/2			
3685 Polw. (debt)	47 1/2			
3686 Polw. (debt)	47 1/2			
3687 Polw. (debt)	47 1/2			
3688 Polw. (debt)	47 1/2			
3689 Polw. (debt)	47 1/2			
3690 Polw. (debt)	47 1/2			

POTINS de la Bourse

LES AFFAIRES EN OCTOBRE

Les informations ne sont pas suffisantes pour déterminer l'orientation en octobre mais il est évident que ce mois a débuté avec une accélération d'activité. L'emploi des valeurs a été ajusté pour variations saisonnières, montre une augmentation considérable, l'indice montant de 94.6 à 96.2. L'indice a été ajusté mensuellement à 100.0 ou la moyenne mensuelle de 1926.

[Attorney de Phoenix, Arizona.

Fashion-Craft

Tenez-vous prêt pour l'hiver!

EPARGNEZ DU TEMPS!

Achetez là où l'assortiment est le plus considérable.

Paletots

Fashion-Craft

Un choix très varié de nouvelles teintes de brun et de gris-fer.

\$22⁵⁰ et plus

Le célèbre

Montagnac de Carr

Etoffe reconnue pour sa rare souplesse, tissu chaud sans être lourd.

\$69⁵⁰

Merceries pour Hommes

L.-A. ROY INC

176 RUE ST-JEAN

QUILLES

(Suite de la page 12)

Parties gagnées par Service Dept: 3-0.

ROYAL TRUST

Insurance & Mort. Dep.:

Mlle Morisset	68	56	64	188
Lower	150	97	84	231
Labrecque	91	84	110	285
Martel	162	161	140	471
Total	513	520	530	1563

Estate & T. Dep.:

Mlle Jacques	60	61	61	182
Buchanan	128	124	91	343
Muir	128	103	103	334
Carr	98	117	109	321
Total	412	400	361	1137

Insurance & M.: 2-1.

Real Estate Dept.:

Mlle Bignell	48	63	34	145
Gourdeau	184	120	104	388
Levy	82	82	123	291
Boivin	130	78	105	313
Total	428	343	306	1137

Investment & S.:

Mlle McCarthy	80	88	76	244
Lavoie	74	123	92	289
C. M. de R. Fianis	65	75	87	227
Price	73	87	85	245
Total	292	383	340	1015

Real Estate D.: 2-1.

Joute d'ouverture dans la N. H. L.

(Suite de la page 12)

teurs d'Ottawa, l'hiver dernier.

Les Maple Leafs, qui s'affirmèrent comme la meilleure équipe pendant la saison dernière, mais qui se firent battre dans le détail par le Detroit, ont fait aussi quelques changements. Une nouvelle ligne d'attaque a été tirée des rangs amateurs et l'alignement des défenses a été modifié. Ils débuteront cependant avec un handicap, car Joe Primeau, centre de la fameuse "kid line", ne pourra jouer vu qu'il s'est brisé un pouce. Charlie Conacher agit toujours comme greviste, mais on croit qu'il sentendra avec ses directeurs à la dernière minute.

Les Bruins seront certainement plus brillants cette année que l'an dernier. Il faut dire que la dernière saison lui fut particulièrement défavorable, alors qu'Eddie Shore, l'un des meilleurs

UN SOUVENIR DE LA GUERRE

Le 15 avril 1917, à l'occasion de la Pâques orthodoxe, le jeune Alexandre, roi de Yougoslavie, dans son inextinguible confiance, lançait à ses troupes cet ordre du jour:

"Notre patrie est réduite à l'esclavage, ses champs fertiles sont foulés par l'ennemi et ceux qui nous sont chers célèbrent, les larmes aux yeux, la fête d'aujourd'hui qui est pour nous tous un symbole d'espoir et d'aide divine. Notre cause est juste et sacrée. Dans la conviction inébranlable que notre chère patrie renaitra, ressuscitée, de ses ruines, je vous félicite mes chers soldats, à l'occasion des fêtes de Pâques et vous salue. Christ est ressuscité!"

Les Castors l'emportent sur les Ours

(Suite de la page 12)

semble même, pour un moment, avoir délaissé le jeu pour ne s'occuper que de son homme. Mondou et Runge font une superbe montée; puis c'est au tour de Raymond et Mondou. Bretto veut faire un mauvais parti à Leduc qui lui lance... un regard "courroucé"; ce n'est qu'une simple friction. Joe Jerwa se montre un peu rude. Jerry traverse la défense mais manque son lancer. Jerry est mis en pénitence pour avoir fait mine de bousculer l'arbitre Walsh, à la suite d'un commencement de prise de bec. Paul Runge tente de scorer. Raymond monte en solo; Venne sauve un point assuré. Le jeu est transporté en territoire des Castors. On se malmène de nouveau. Et la seconde période se termine 3-1 pour les Castors. Lancers: Québec 14, Boston 10.

Troisième période
TROISIÈME PERIODE
Doran monte en vitesse, évite la défense et lance inutilement. Raymond accourt de nouveau pour prêter main-forte, au besson. Arbitres et joueurs interviennent et tout rentre dans l'ordre. Venne et Grant s'emparent de la rondelle, en attendant la mise au jeu.

côté et le concierge du Québec bloque. Le Bourgaill fait courailler et tente de prendre Grant en défaut. Doran est invité à se retirer après avoir "collé" trop brusquement Cunningham le long de la bande. Shill lance un boulet sur les jambières de Venne. Ranger intercepte la rondelle au centre de la glace, brisant ainsi une dangereuse montée à quatre. Les Castors jouent sur la défensive pendant quelques instants et Leduc expédie le disque à l'autre bout de la patinoire. Doran reprend sa position sur la défense. Shill perd son hockey sur un coup bien appliqué de Leduc. Toupin exécute une belle passe à Lowrey qui ne peut compter. Cunningham, Carrigan et Heximer sont menaçants autour de la cage de Venne. Doran et Bourgaill les tiennent à distance. Lowrey et Toupin font une superbe montée mais la défense des Oursons a l'œil au grain. Bourgaill débarrasse son territoire en brisant une montée des Cubs. Doran arrête McInenly au moment où il s'apprêtait à lancer de près. Lowrey a l'occasion de tenter sa chance; son lancer est bloqué par le concierge des Oursons. Doran se distingue de nouveau en brisant une montée de Frank Jerwa et Shill.

Bourgaill intercepte la passe de Cunningham à Heximer; il monte en solo et lance sans succès. Il se produit une mêlée en avant des filets de Venne alors que Frank Jerwa vient de lancer. Le concierge est appelé à sauver un dur lancer de Blake. Raymond et McInenly se talochent; Doran accourt de nouveau pour prêter main-forte, au besson. Arbitres et joueurs interviennent et tout rentre dans l'ordre. Venne et Grant s'emparent de la rondelle, en attendant la mise au jeu.

Raymond et McInenly vont au frigidaire. Shill traverse la défense du Québec mais il n'a aucune chance de lancer. Superbe montée de Toupin et Lowrey. La défense bostonnaise les attendait. Ranger s'amuse avec le puck, au centre de la glace; Besler s'empare et attaque Ranger. On évite une nouvelle mêlée. Les deux bataillons sont congédiés. Il ne reste plus maintenant que trois joueurs sur la glace, à part les gardiens de buts. Mondou exécute un solo et lance à quelques pieds de Grant qui bloque. McInenly et Raymond reviennent. Venne arrête un dur lancer de Carrigan. Les Cubs forcent le jeu tandis que les Castors se tiennent sur la défensive. Raymond fait une montée avec Lowrey et Runge. Ce dernier passe le disque à Lowrey qui enregistre le quatrième point des Castors. Score final, 4-1, pour le club local. Punitions: Davis, Doran, Ranger et Besler, mineurs; McInenly et Raymond, majeurs. Lancers, Québec, 12; Boston, 9.

Première période

Boston-Besler (Shill)	6.55
Québec-Ranger	9.55
Québec-Runge (Mondou)	11.00
Punition: Davis	

Deuxième période

Québec-Mondou	10.30
Punition: Lowrey	

Troisième période

Québec-Lowrey (Ranger)	19.45
Punitions: Doran, Davis; McInenly et Raymond, majeurs; Besler et Ranger	

ALIGNEMENT

Québec	Buts	Boston
Venne		Grant
Leduc	Défenses	McInenly
Bourgaill		Davie
Lowrey	Centres	Carrigan
Toupin	Ailes droites	Cunningham
Wilson	Ailes gauches	Heximer
Subs: Québec		Doran, Mondou,

Voici votre occasion de rencontrer et consulter notre EXPERT EN MODE



M. J.-E. ALLY

à qui les Canadiens sont redevables de l'introduction d'un grand nombre de modèles en vogue à New-York et à Londres. Venez le rencontrer au magasin Tip Top.

qui sera à QUEBEC vendredi et samedi 9 et 10 novembre

• Messieurs! Ne manquez pas cette occasion. Vendredi et samedi de cette semaine, M. J.-E. Ally, notre expert en mode masculine, sera à notre magasin de cette ville, où les hommes de Québec pourront le consulter au sujet des modèles, tissus et couleurs constituant un costume élégant.

En plus de vous aider dans votre choix de vêtements d'automne, il se fera un plaisir de vous mesurer lui-même si vous le désirez, afin que votre complet ou pardessus soit précisément ce que vous voulez comme style, confort et ajustement.

Naturellement, vous ne vous engagez d'aucune façon: ce service supplémentaire est une raison de plus pour que vous veniez chez Tip Top Tailors, au moins pour comparer les valeurs, avant d'acheter vos habits d'automne et d'hiver.

Dans l'assortiment d'automne, il y a plus de beaux lainages, plus de modèles, une main-d'œuvre plus soignée, un meilleur fini; pourtant, le prix reste encore à \$23.50 seulement, pour toute étoffe au choix.

18 RUE ST-JEAN



TIP TOP TAILORS

Les plus grands tailleurs à prix unique au monde. Magasins d'un océan à l'autre. Agences partout.



Raymond, Ranger, Runge, Lafrance, gesheimer, Frank Jerwa, Blake, Shill, DeRouin.
et Quenneville. et Joe Jerwa. Chronométrateur: Dan Griffin.
Subs: Boston: Besler, Bretto, Her. Arbitres: Jack Walsh et Walter. Officiels: Huot et Burns.



Voici la brillante équipe des Boston Bruins, édition 1934-35. — Première rangée, de gauche à droite: Dit Clapper, Babe Selbert, Marty Barry, Archie Wilcox, Eddie Shore, "Tiny" Thompson, Nels Stewart, "Red" Beattie, "Peggy" O'Neil et Johnny Gagnon; deuxième rangée: Joe Jerwa, Jean Pusie, Charlie Sands, Frank Jerwa et Jack Shill (avec les Cubs), Art Giroux, Bert McInenly (avec les Cubs).

JEAN A ENCORE PERDU SA PLACE!

Il ne sait pourquoi il occupe toujours des emplois temporaires. Car ses patrons ne lui disent pas que c'est à cause de son apparence négligée.

A ceux qui répugnent à se raser tous les jours, parce qu'ils ont la barbe dure et la peau tendre, la "Lame bleue" Gillette offre une excellente solution. Même s'ils se rasent deux fois par jour, ils verront qu'elle laisse la peau douce, rafraîchie et non irritée. Procurez-vous un paquet de "Lames bleues" Gillette et vous pourrez vous raser régulièrement en tout confort.

La meilleure qualité positivement garantie

Lames Bleues Gillette

Maintenant

5 pour 25c • 10 pour 50c

BUREAUX A LOUER

au cinquième de l'édifice du "SOLEIL"

Grands et petits bureaux, bien éclairés et confortables. Toutes commodités modernes: service d'ascenseur, etc. Prix fort raisonnables.

BUREAUX ou SALLES D'EXHIBITIONS

S'adresser au service d'information ADMINISTRATION LE "SOLEIL"

ANNIE ROONEY

Par DARRELL McCLURE

No 779

□ □ □



Les Aventures de

Tit Jean l'aviateur

Par Lynn Young

No 780

□ □ □



SON PERE

Par G.-H. Wellington

No 793

□ □ □



COMMERCE PROFESSIONS METIERS

LE GUIDE

Du service que vous désirez chaque jour

EURS	PP ¹ AGE-NETTOYAGE	SALON D
Prûleurs à l'huile CLILÉ est nettoyeur, votre avait fait par des ex- térieurs. Eugène Deschê- re, 41 - 4201-26st-C.D.T.	NETTO — La plus vieille et la plus grande organisation à Québec pour le nettoyage, teinture, lavage de tous articles de maison: Carpettes, fourrures, gants, vête- ments, etc. Prix pas plus élevés qu'ailleurs. Service pour campagnes et rés. — Parisian Cleaners Reg. Plentier, 4, McMahon, tel. 2-3032	SALON DALETTE special. Ondulations cie 75c et \$1.00 \$4.00. Garniti pour Teau 25c. Avez salon tel.: 4-5754
S-DENTISTES TE, 205 rue St-Joseph, 1-2011	PORTA FAIRE NETTOYER (tenères de maison ou faire contravents, nettoier carpettes che- 2-3032	NOUVEAU SALON Gemma, 238 Arago, \$1.00 à \$3.00. Mar- poo. Prix très bas

vous à la plus grande parité, le tout à bon
 marché, téléphone 1-104, 103, 102, 101.
 2500-2615-C.D.A. 2500-2615-C.D.A.

La TEINTURERIE FRANÇAISE LTEE, 565
 St-Jean, tel. 4-6686, teinture, pressage,
 nettoyage. Notre spécialiste la Teinture".
 Département spécial pour les uniformes
 d'été. Nous sollicitons une commande
 d'essai. 850-265-C.D.R.

TEINTURERIE DORCHSTER, Eng. Tein-

RICITE
 outre fer à repasser,
 serrures, cadenas,
 aurez satisfaction ga-
 rantir. M. Després,
 d'Assise, tél.: 4-34.7.
 240ct-26fs.-C.D.T.

ture, nettoyage, pressage de vêtements pour
 dames et messieurs. Nettoyage de four-
 nures, tapis. Attention spéciale aux comman-
 des de la campagne. Nos 116, 120, rue
 Dorchester, tél.: 4-2484. 230ct-26fs.-C.D.T.

TEINTURIERIE MACHIEU LEE — Tou-
 genre de teinturerie, pressage et nettoyage
 de vêtements pour dames et messieurs. Ser-

Salon
 \$1.00 ONDULATION
 autres permanents
 \$2.50 pour \$1.25. A
 Aussi perm. réguli-
 n'importe quels c-
 \$2.50, ond. à l'eau

FITCH
 mas couverts, bouton-
 nerie, craquage, accessoi-
 re. W. Besset, 802 St-
 7nov-4fs-C.D.A.

COURS D'ANGLAIS
 DANS UN PAYS comme le nôtre, il est im-
 portant de parler l'anglais couramment.
 Nous pouvons à l'aide de l'anglais ensei-
 25c, Masségo ac,
 chevaux \$2.50. Trai-
 \$1.00, cinq toiffeux
 la surveillance de M.
 Lido, 84, Dorchester
 94-C.

STUDIO CHARRIER
 \$1.0 à \$7.00. Croq-
 25c, Masségo ac,
 chevaux \$2.50. Trai-
 \$1.00, cinq toiffeux
 la surveillance de M.
 Lido, 84, Dorchester
 94-C.

S.S. - Faites réparer Manufactures matelas sommiers. S'adresser 2e Avenue, Limoulu, Lercher meubles et mame d j sam 27nov-C.D.T.
C ENRO. - Répara-

gné par graphophone vous l'apprendre". Passés à notre magasin, St-Cyr & Frères, 70, rue St-Joseph, entendre quelques disques. 7nov-26fs-C.D.T.

REPARATION DE MEUBLES

OMER JOBIN, Réparation de meubles, pour tous genres réparations, tel rembourrage de

NOUVEAU PERMAN
10 meuble, fait sensa-
donner Montréal &
de Luxe 85 d'Aiguil-

ATTRESS CO.
stérilisons différents

Permanent 50c
attention spéciale aux
tél.: 3-0503, 167, Aven-
2062-2675-C.D.A.

HIRURGIENS
RET, voies génito-ur-
et petite chirur-

Permanent 50c
perfon, prop., ill &
AU SALON LAPOLIN
2-7842 Permanents
que coiffures Spé
cun chevelu Ouvr
de longue expérience
NOUVEAU PERMAN

Permanents à l'huile 50c
200 PERMANENTS à l'huile garantis 50c, 3 coiffeuses d'expérience, aussi autres permanents, solution Parisienne, \$1.50, \$2.00 et \$5.00. Tout genre de coiffure. Venez sans appointment, Mme Couture, prop. 338, 21ème Avenue. 30oct-26fs-CDA

SPECIAL 75c permanents à l'huile \$1.00
10 mois, fait sensation à Montréal à la Luxe, 85 d'Aiguillaine. Aussi permanents à partir de 75c, tel: 360-26fs-CDA

SALON FLORENCE,
ménage à 31%, passage rw. l'après

18oct-26fev.-C.D.R. \$2.00, machine Acméne chauffant pas la tête. Avec cette annonce, permanent de \$2.00 pour \$1.00, Marcel, Komol, Shampoo, etc. Salon Yvette, 48 Dollard, tél.: 9053, Mile Y. Moreau, prop.
3-6-8-10-13-15nov.-C.D.A.

SALON LA CANADIENNE, 311½ St-Joseph. Prix anciens dans tous nos permanents.

AND, des hôpitaux de
205 rue St-Joseph,
Mémoires, de la peau,
salonnets électriques,
cabinets privés, cli-
22. Rés.: 4-1451,
2 nov-26fev.-CDA

Permanents \$1.00 à
Shampoo, et à l'eau
une prop. tél.: 8274

AU SALON COLETT
4-4081. Grand spé-
l'huile de \$2.50 pou-
medi compra, Marc

ACHESREAU, notaire
Argent à prêter sur
garanties. Adminis-
tration de com-
m. J.N.O.

à louer	Animaux perdus	Servantes
---------	----------------	-----------

PHONOGRAFES à vendre
CHILAN genre "pouicler" répondant au nom de Rex avec collier, licences 98. Prière de le remettre 215 Bougainville, tél.: 8434. 885
ON DEMANDE immo-
sachant très bien l'en-
l'entretien d'un appa-
bres. Pour appointe-

PHONOGRAFES à vendre
BONNE GENERALE
famille pouvant fou-
S'adresser 151 Av.

spacieuse, ensoleillée.
S'adresser sur les
17sept-1.n.o.-80E

Economisez de \$25 à
une des propriétés
P.-F. Laliberté, 245 St-
7nov-8fs-80R

Pianos à vendre

PIANO AUTOMATIQUE

cordes. Belle occasion pour patinoire sale
publique, etc. Valeur de \$850.00. Peut
vendre d'ici 8 jours. Prix de sacrifice pour
prompt acheteur, 319 de la Reine. 3e étage.
31oct-6fs-91B

Terres

TERRE A LOUER,
convientrait très b
laitier, située 10 m
dresser Mme John
Quebec-Ouest.

Avenue des Oblats à
 r. règlement de suc-
 114 DeMeules, tél.: 672-
 4e Avenue, tél.: 676-
 7nov.j.n.o.-80B
 aison 2 logements, 9
 uge chauffé. Autre,

ments, donnant bon
interphone 7062.
8nov-2fs-83B

neuve, 3 étages très
suffisant buckwheat, à
ou autres commerce,
Soleil".
6nov-4fs-80B

MAGNIFIQUE PIANO à vendre en parfait
ordre, Occasion exceptionnelle, onditions
faciles, tél.: 3-0112. 31oct-2efs-93B

Radios à vendre

Panatron Brunswick

Volailles ! Vol
belles poules et 30
très bas. S'adresser
Visible en tout tem

Annonces

HAUT-PATINOLEUR à vendre, pouvant servir, pour patinoire, salle publique, etc. S'adresser : 3nov-77s-20H

Servantes demandées

SERVANTE GENERALE demandée. Références exigées, personne du moyen âge. S'adresser 98, 11ème Rue, M. Payne, vendredi après-midi. 1045

3nov-61s-81B

diés

ne pas correspondre
à l'homme et la fem-
elle du sang, im-
adresse D: A-J Côte
tréal 100ct-26fs-38t

ERVANTE DEMANDEE pour service gé-
néral, références exigées. S'adresser 505 St-
Cyrille, 104b Vallier.

Inspection gratis, ou-
nez 4-2267-2-8005, C

- AUTOMOBILISTES-ATTEN

ACTIVITES
 Hivernement d'Autos — Hangarage
 — EQUIPEMENT D'HIVER

RICORDE-À l'épreuve, confort moderne, machine commune, chambres privées. Internes au choix pour malades. Sécurité d'hôtels et traitement de

atages religieux: aumens, éducation. Vunder admission à l'arrée Mère Directrice Québec 200ct-2616-44r	canique, anti-freeze, chaînes, pneus et tubes. Garage chauffé, espace au mois pour 40 machines. 3nov.-2616-Spec.-A	dure autogène tout ranti. Alarie & Tprop., 566½ St-Vall
EE hommes et trans les chambres, ré- 6.8.20.7.82	J-A-T. LAMBERT, 27 arago, Hudson - Terraplane Essex Service. Espace pour 100 machines, garage chauffé, et espace pour 200 machines garage pas chauffé, hivernement	GARAGE BASTIEN Fleuril, tél: 9506 capacité 150 char

CABRIEL, tél.: 2-1096
15oct-26fa-4R

é pour vieux ou Dents,
à \$11.69 l'once, 14
karats, \$21.00 l'once.
Or, 46½, 78-Joseph,
Jewels Françaises, aussi
8nov-29fs-86T

PRIX.—acheteurs vieux

l'anti-congelant. Satisfaction garantie. 77
1ère Avenue, tél.: 4-4561 2nov-29fs-spec-A

GARAGE CHAUFFE. REMISAGE chars toutes
pour hiver, bas prix, 2500, 2500, 2500,
sortes, usages & neuf, pour autos, anti-
congelant leur qualité, station service, al-
le, graisse, gasoline, storage de batteries,
etc. Auto Para Sales & Exchange, 840

en le et sera pro-
nués. Pour informa-
venez à 18, rue
Anglo Canadian Oil

PIECES D'AUTOMOBILES.
gées, pneus, pour re-
Réparation générale.

bracelets, dents or
vous pouvez le vendre
le plus haut prix.
rie de l'Est, 74 St-
Cyr, tél. 3-4097.
23oct-26fs-spect

55, 1ère Avenue, Limolou, tél. 4-2300.
2nov-26fs-spect

BARMA & BEGIN LTEE Pièces de rechan-
ce viables pour toutes marques de chars.
88 Boulevard Charest, tél. 6053. Service
de nuit, fêtes et dimanches, tél. 6494-
4-3662.
2nov-26fs-spect

refait à usage, ga-
rants chars usages
d'Autos S-Roch, 14
6451.

HIVERNEMENT Ba-
flex-nous votre auto
réparations de pneu
un expert. Accès

perdus
pour homme, perdus
à St-Vallier et Belvaux
170ct-26fs-86B

St-Vallier et Metro-
d. Charest. Retour-
4-4280 87B

perdue la semaine der-
rière Charlesbourg. Re-
raison de Québec, 64
compense promise.

COTE & COTE ENR 163 St-Vallier, tél.:
2-6290. Hangarage pour l'hiver \$8.00. Pre-
nons échange chars usagés pour modèle
Graham 1935, ou nous le vendrons à com-
mission. Aussi chars usagés à vendre.
2nov-25fev-spec-A

AUTOMOBILISTE pour vos pièces de re-
change. Arrives en annes toutes.

SERVICE DE PNEU
Couronne. Pneus neu-
durs. Réparations
pneus & 25c seulement
30c Vulcanisation p-
garantie, tél.: 2-1348.

AVEZ-VOUS PERDU

perdus

10

VOULEZ-VOUS DEVENIR PROPRIETAIRES
SURVEILLER CES ANNONCES

H.-P. Cimon
IMMUNITE ET ASSURANCES
COTE D'ABRAHAM 741, 8165
PROPRIETES à vendre ou à échanger pour terres ou autre commerce, etc.
Aussi ventes par paiements faciles dans tous les quartiers de la ville et de la banlieue.
Commerces : Tels que Hôtel, épicerie, boulangerie, boulangeries, salons à manger, salons de barbière, etc.
Terrains, terrains des mieux placés, toute offre sera considérée.
Tno-45-1147

Rosaire Drolet
EXPERT DANS L'ACHAT la vente et location d'immeubles, de biens, de meubles, de valeurs, de pensions, restaurants, états de boucher, stations de gasoline avec ou sans foyer, etc.
Succ. 184 des Erables, téléphone 3-2417.
Tno-45-1147

Emile Brousseau
IMM. & ASSURANCE
205, ST-JEAN
FAUCONNET ST-JEAN-BAPTISTE, 2-102
Succ. 184 des Erables, téléphone 3-2417.
Tno-45-1147

Jos. Robitaille, Eng.
FOURRURES de toutes sortes, assortiment complet, transformation de manteaux.
Succ. 106, St-Jean, tél. 3-7684.
Tno-45-1147

Ovide Marceau
FOURRURES 339 ST-VALLIER. Voyez nos vitrines et constatez vous-mêmes l'élégance et le chic de nos manteaux. Nous avons en mains 150 manteaux confectionnés tels que manteau de vision, manteau de Perse, manteau Seal, Broadtail, chat sauvage, Poney Caracul, Ral Musqué, etc. Tous les manteaux sont confectionnés à nos ateliers, par des experts et nous en garantissons l'ouvrage et la qualité de la fourrure, grand choix de Renard Argenté et Martre du Nord.
Succ. 106, St-Jean, tél. 3-7684.
Tno-45-1147

Fourniers Albert Trudel
MANUFACTURIER de fourrures. Confection de haute qualité. Manteaux sur mesure. Transformation, réparations. Ex-élève d'un expert desquins. Tous travaux garantis. Mes prix sont ceux que vous voulez payer.
61 Ste-Claire, tél. 3-1128.
md.jam.22nov-50P

Annances non classifiées
Repas à la dinde 25c
AU PARI CAFÉ, tous les jours. Pourquoi manger à la maison. Nous servons aussi des chapons, des oies, des poulets, des légumes, du café. Servons aussi bière et vin avec modération. Paris Café 15 N-D, des Anses ou 272 Boulevard Charest.
30oct-2-3-4-8-Nov-115A

Hémorroïdes
Varices, varicelles, taches de vin, définitivement effacées par traitement au bureau, court, sérieux, indolore, sans suite aux complications journalières. Détails sur demande.
Dr Perrin, 24 du Pont, Québec.
mar-jeu sam 1066-126-115A

Maison située à 270 Avenue des Oblats à vendre à sacrifice pour règlement de succession. S'adresser à 114 DeMeulles, téléphone 3-2084 ou 87 1/2, 4ème Avenue, téléphone 6720.

Laurierville, Még.
Mariage
A été béni en chapelle privée, par M. le curé J.-A. Provencier, le mariage de M. Fortunat Montreuil, veuf de Philomène Kelling, de Notre-Dame-de-Lourdes, Mégantic, avec Mme Madeleine Gosselin, veuve de Théodore Cantin, M. Lorenzo Rousseau, de Plessisville, servait de témoin à M. Montreuil et M. Eugène J. Gagné, à Mme Cantin. M. et Mme Montreuil résident à Notre-Dame-de-Lourdes.

Scott Jonction
Réceptions
—Mardi, le 9 octobre, Mme Ernest Lefèvre recevait à sa résidence, en l'honneur de Dr La-Nap. Laroche, à l'occasion de son départ pour l'Europe. Les invités étaient nombreux.
—Samedi, le 13 octobre, Miles Marcelle et Fernande Giroux recevaient à leur résidence, en l'honneur de Dr La-Nap. Laroche, à l'occasion de son départ pour études médicales en Europe.

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne.....	\$4.00
En ville, une année d'avance.....	\$5.00
En ville, par mois.....	\$0.50
Aux Etats-Unis.....	\$4.00
En Europe.....	\$10.00

DANS NOS THEATRES

AU VICTORIA CINEMA DE PARIS

Il n'existe pas de film plus amusant que "Vive la Compagnie" que le ciné-club de Paris présente la semaine prochaine. Noël-Noël et ses amis ont écrit un scénario divertissant avec un art qui n'a rien de français en un mot que l'on se prend à rire au moment le plus inattendu.
C'est que ce film est d'une fantaisie dévergondée. Imaginez par exemple que ce soit Noël-Noël se jouant devant un public comme professeur de cosmographie... ? Et imaginez ensuite que ce timide est forcé de faire son service militaire. On voit un peu à quel point cette situation peut rimer au cinéma. Il s'agit d'un petit sans prétention autre que celle de faire rire et on aura vu qu'il réussit à merveille. C'est d'une légèreté comique du commencement à la fin. C'est le jeu et le déchaînement, surtout lorsque Noël-Noël, militaire, exerce, du mieux possible, de faire le salut militaire.
Evidemment comme dans le refrain de l'opérette célèbre "il en est tout à fait incertain" mais tout d'arrange comme un incertain bien et ce au plus grand plaisir des spectateurs.
Comme second film à l'affiche on présente un documentaire fameux "Missions Polaires", le récit détaillé en images d'une mission française dans les glaces de l'Arctique. Ce film a été une grande sensation et toute la critique a été unanime à dire que ce film faisait honneur à la cosmographie française. — Communiqué.

AU CAPITOL

Le Capitole offrira demain et samedi un roman d'Irvin-S. Cobb, porté à l'écran avec "The Lost Jungle", ép. 4.
"DOCTOR WICK" (résumé de "The Lost Jungle"), RAY LEROY dans "MISS FANE'S BABY IS STOLEN".
TIM MCDOY, "Silent Men", Edgar Kennedy, "QUIET PLEASE".
Rég. 10c — SOIR 15c

CLASSIC
"The Lost Jungle", ép. 4.
"DOCTOR WICK" (résumé de "The Lost Jungle"), RAY LEROY dans "MISS FANE'S BABY IS STOLEN".
TIM MCDOY, "Silent Men", Edgar Kennedy, "QUIET PLEASE".
Rég. 10c — SOIR 15c

CINEMA DE PARIS
Aujourd'hui — Programme Double
"LA GUERRE DES VALSES" avec JEANNE CRISPIN et DRANEM
aussi ALBERT PRÉJEAN dans "PAQUEBOT TENACITY"
Admission Mat. : 1 p.m., 20c. — Soir 7 p.m., 20 et 30. (Taxe comprise)
Tno-45-1147

CAPITOL
CANADA'S FINEST ENTERTAINMENT
Dernier jour 2 GRANDS FILMS à 1.15-2.25; 7-8.30
MIRIAM HOPKINS dans "THE RICHEST GIRL IN THE WORLD" avec JOEL McCREA
aussi "DOWN TO THEIR LAST YACHT" — UNE ROMANCE MUSICALE
DEMAIN : UN AUTRE GRAND PROGRAMME
ROBERT JORDY dans "JUDGE PRIEST"

Shawinigan
Funérailles de M. Irénée Borden
Ces jours derniers en l'église St-Paul a été chanté le service de M. Irénée Borden, décédé des suites d'une longue maladie, à l'âge de 81 ans et 2 mois. Le défunt avait été employé municipal pendant plus de 20 ans.
Le défunt laisse pour le plourer, outre son épouse, née Rosalie Régnier, six enfants dont Mme Évariste Pafard (Exil), Mme Edmond Gauthier (Annie), du Cap-de-la-Madeleine; Mme Conrad Martel (Noëma), de Manchester, N.-H.; Mme Joseph Boisvert (Hélène), de Manchester, N.-H. et M. Zéphyr Borden, de Grand-Mère et Adèle Borden, du Cap-de-la-Madeleine; son beau-fils, M. Joseph Routhier et sa belle-fille, Mme Omer Garneau, de cette ville.
Les porteurs furent MM. Horace Desreulaut, Laurent Lord, Clodomir Hubert et Ernest Desreulaut. La quête fut faite par MM. Ernest Desreulaut, échevin et Laurent Lord, contremaître des chantiers municipaux. Le service fut chanté par M. l'abbé Léonce Panneton.
Une foule considérable de parents et d'amis se rendit à la cérémonie et assistait aux funérailles.
A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Funérailles de Mme Gabriel Deschamps
Nous avons le regret d'apprendre la mort récente de Mme Vve Gabriel Deschamps. La défunte, née Philomène Flageole est décédée à la résidence de son fils, M. David Deschamps, à l'âge de 93 ans et 5 mois. La défunte a eu le bonheur de voir sa cinquième génération avant de mourir. Elle laisse plus de cent petits-enfants en outre de ses cinq fils, dont MM. Philippe, de Damas, Sask.; Alfred, de St-Luc; David, de Grand-Mère; William, de Meriden, Conn.; et Arthur, de Montréal.
Le service a été chanté par M. l'abbé Léonce Panneton, vicaire à St-Paul.
Les porteurs furent: MM. Jos. Deschamps, Arthur, Alphonse et Léo Deschamps, nos quatre petits-fils. Une foule nombreuse de parents et d'amis de cette ville et de l'étranger assistait aux funérailles.
A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Funérailles de M. Irénée Borden
Ces jours derniers en l'église St-Paul a été chanté le service de M. Irénée Borden, décédé des suites d'une longue maladie, à l'âge de 81 ans et 2 mois. Le défunt avait été employé municipal pendant plus de 20 ans.
Le défunt laisse pour le plourer, outre son épouse, née Rosalie Régnier, six enfants dont Mme Évariste Pafard (Exil), Mme Edmond Gauthier (Annie), du Cap-de-la-Madeleine; Mme Conrad Martel (Noëma), de Manchester, N.-H.; Mme Joseph Boisvert (Hélène), de Manchester, N.-H. et M. Zéphyr Borden, de Grand-Mère et Adèle Borden, du Cap-de-la-Madeleine; son beau-fils, M. Joseph Routhier et sa belle-fille, Mme Omer Garneau, de cette ville.
Les porteurs furent MM. Horace Desreulaut, Laurent Lord, Clodomir Hubert et Ernest Desreulaut. La quête fut faite par MM. Ernest Desreulaut, échevin et Laurent Lord, contremaître des chantiers municipaux. Le service fut chanté par M. l'abbé Léonce Panneton.
Une foule considérable de parents et d'amis se rendit à la cérémonie et assistait aux funérailles.
A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Funérailles de M. Irénée Borden
Ces jours derniers en l'église St-Paul a été chanté le service de M. Irénée Borden, décédé des suites d'une longue maladie, à l'âge de 81 ans et 2 mois. Le défunt avait été employé municipal pendant plus de 20 ans.
Le défunt laisse pour le plourer, outre son épouse, née Rosalie Régnier, six enfants dont Mme Évariste Pafard (Exil), Mme Edmond Gauthier (Annie), du Cap-de-la-Madeleine; Mme Conrad Martel (Noëma), de Manchester, N.-H.; Mme Joseph Boisvert (Hélène), de Manchester, N.-H. et M. Zéphyr Borden, de Grand-Mère et Adèle Borden, du Cap-de-la-Madeleine; son beau-fils, M. Joseph Routhier et sa belle-fille, Mme Omer Garneau, de cette ville.
Les porteurs furent MM. Horace Desreulaut, Laurent Lord, Clodomir Hubert et Ernest Desreulaut. La quête fut faite par MM. Ernest Desreulaut, échevin et Laurent Lord, contremaître des chantiers municipaux. Le service fut chanté par M. l'abbé Léonce Panneton.
Une foule considérable de parents et d'amis se rendit à la cérémonie et assistait aux funérailles.
A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Funérailles de M. Irénée Borden
Ces jours derniers en l'église St-Paul a été chanté le service de M. Irénée Borden, décédé des suites d'une longue maladie, à l'âge de 81 ans et 2 mois. Le défunt avait été employé municipal pendant plus de 20 ans.
Le défunt laisse pour le plourer, outre son épouse, née Rosalie Régnier, six enfants dont Mme Évariste Pafard (Exil), Mme Edmond Gauthier (Annie), du Cap-de-la-Madeleine; Mme Conrad Martel (Noëma), de Manchester, N.-H.; Mme Joseph Boisvert (Hélène), de Manchester, N.-H. et M. Zéphyr Borden, de Grand-Mère et Adèle Borden, du Cap-de-la-Madeleine; son beau-fils, M. Joseph Routhier et sa belle-fille, Mme Omer Garneau, de cette ville.
Les porteurs furent MM. Horace Desreulaut, Laurent Lord, Clodomir Hubert et Ernest Desreulaut. La quête fut faite par MM. Ernest Desreulaut, échevin et Laurent Lord, contremaître des chantiers municipaux. Le service fut chanté par M. l'abbé Léonce Panneton.
Une foule considérable de parents et d'amis se rendit à la cérémonie et assistait aux funérailles.
A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Funérailles de M. Irénée Borden
Ces jours derniers en l'église St-Paul a été chanté le service de M. Irénée Borden, décédé des suites d'une longue maladie, à l'âge de 81 ans et 2 mois. Le défunt avait été employé municipal pendant plus de 20 ans.
Le défunt laisse pour le plourer, outre son épouse, née Rosalie Régnier, six enfants dont Mme Évariste Pafard (Exil), Mme Edmond Gauthier (Annie), du Cap-de-la-Madeleine; Mme Conrad Martel (Noëma), de Manchester, N.-H.; Mme Joseph Boisvert (Hélène), de Manchester, N.-H. et M. Zéphyr Borden, de Grand-Mère et Adèle Borden, du Cap-de-la-Madeleine; son beau-fils, M. Joseph Routhier et sa belle-fille, Mme Omer Garneau, de cette ville.
Les porteurs furent MM. Horace Desreulaut, Laurent Lord, Clodomir Hubert et Ernest Desreulaut. La quête fut faite par MM. Ernest Desreulaut, échevin et Laurent Lord, contremaître des chantiers municipaux. Le service fut chanté par M. l'abbé Léonce Panneton.
Une foule considérable de parents et d'amis se rendit à la cérémonie et assistait aux funérailles.
A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

Funérailles de M. Rosaire Roy
St-Maxime, de Scott, (D.N.C.).
Les obsèques de M. Rosaire Roy, décédé accidentellement le 24 octobre 1934 à l'âge de 32 ans, ont eu lieu le 27 en l'église de St-Maxime. Un bel hommage a alors été rendu à la mémoire de cette personne de bien dont la mort a causé de vifs regrets.
C'est M. l'abbé Emile Bernard, curé, qui a fait la levée du corps et qui a également chanté le service. Les porteurs étaient MM. Rodrigue et Donat Tanguay, Jos. Turgeon, Georges Drouin, Maurice Jobin et Achelais Sylvain. M. Herm Turmel portait la croix.
Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Rita Drouin, ses enfants: J.-Marie, Bernard, Gérard, Conrad et Jacques; sa belle-mère, Mme Vve David Drouin; son père et sa mère, M. et Mme H. Roy; ses frères: MM. Eugène, Ernest, Armand, Joseph et Luc, ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Georges Drouin, Fortunat Drouin, Joseph Drouin, Adolphe Couture et M. Théodore Couture et les révérends Sœurs Fabiola et Alexandrine Drouin, des Sœurs Grises de Montréal.
La quête fut faite par MM. Ro-

Funérailles de M. Rosaire Roy
St-Maxime, de Scott, (D.N.C.).
Les obsèques de M. Rosaire Roy, décédé accidentellement le 24 octobre 1934 à l'âge de 32 ans, ont eu lieu le 27 en l'église de St-Maxime. Un bel hommage a alors été rendu à la mémoire de cette personne de bien dont la mort a causé de vifs regrets.
C'est M. l'abbé Emile Bernard, curé, qui a fait la levée du corps et qui a également chanté le service. Les porteurs étaient MM. Rodrigue et Donat Tanguay, Jos. Turgeon, Georges Drouin, Maurice Jobin et Achelais Sylvain. M. Herm Turmel portait la croix.
Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Rita Drouin, ses enfants: J.-Marie, Bernard, Gérard, Conrad et Jacques; sa belle-mère, Mme Vve David Drouin; son père et sa mère, M. et Mme H. Roy; ses frères: MM. Eugène, Ernest, Armand, Joseph et Luc, ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Georges Drouin, Fortunat Drouin, Joseph Drouin, Adolphe Couture et M. Théodore Couture et les révérends Sœurs Fabiola et Alexandrine Drouin, des Sœurs Grises de Montréal.
La quête fut faite par MM. Ro-

Funérailles de M. Rosaire Roy
St-Maxime, de Scott, (D.N.C.).
Les obsèques de M. Rosaire Roy, décédé accidentellement le 24 octobre 1934 à l'âge de 32 ans, ont eu lieu le 27 en l'église de St-Maxime. Un bel hommage a alors été rendu à la mémoire de cette personne de bien dont la mort a causé de vifs regrets.
C'est M. l'abbé Emile Bernard, curé, qui a fait la levée du corps et qui a également chanté le service. Les porteurs étaient MM. Rodrigue et Donat Tanguay, Jos. Turgeon, Georges Drouin, Maurice Jobin et Achelais Sylvain. M. Herm Turmel portait la croix.
Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Rita Drouin, ses enfants: J.-Marie, Bernard, Gérard, Conrad et Jacques; sa belle-mère, Mme Vve David Drouin; son père et sa mère, M. et Mme H. Roy; ses frères: MM. Eugène, Ernest, Armand, Joseph et Luc, ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Georges Drouin, Fortunat Drouin, Joseph Drouin, Adolphe Couture et M. Théodore Couture et les révérends Sœurs Fabiola et Alexandrine Drouin, des Sœurs Grises de Montréal.
La quête fut faite par MM. Ro-

Funérailles de M. Rosaire Roy
St-Maxime, de Scott, (D.N.C.).
Les obsèques de M. Rosaire Roy, décédé accidentellement le 24 octobre 1934 à l'âge de 32 ans, ont eu lieu le 27 en l'église de St-Maxime. Un bel hommage a alors été rendu à la mémoire de cette personne de bien dont la mort a causé de vifs regrets.
C'est M. l'abbé Emile Bernard, curé, qui a fait la levée du corps et qui a également chanté le service. Les porteurs étaient MM. Rodrigue et Donat Tanguay, Jos. Turgeon, Georges Drouin, Maurice Jobin et Achelais Sylvain. M. Herm Turmel portait la croix.
Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Rita Drouin, ses enfants: J.-Marie, Bernard, Gérard, Conrad et Jacques; sa belle-mère, Mme Vve David Drouin; son père et sa mère, M. et Mme H. Roy; ses frères: MM. Eugène, Ernest, Armand, Joseph et Luc, ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Georges Drouin, Fortunat Drouin, Joseph Drouin, Adolphe Couture et M. Théodore Couture et les révérends Sœurs Fabiola et Alexandrine Drouin, des Sœurs Grises de Montréal.
La quête fut faite par MM. Ro-

Funérailles de M. Rosaire Roy
St-Maxime, de Scott, (D.N.C.).
Les obsèques de M. Rosaire Roy, décédé accidentellement le 24 octobre 1934 à l'âge de 32 ans, ont eu lieu le 27 en l'église de St-Maxime. Un bel hommage a alors été rendu à la mémoire de cette personne de bien dont la mort a causé de vifs regrets.
C'est M. l'abbé Emile Bernard, curé, qui a fait la levée du corps et qui a également chanté le service. Les porteurs étaient MM. Rodrigue et Donat Tanguay, Jos. Turgeon, Georges Drouin, Maurice Jobin et Achelais Sylvain. M. Herm Turmel portait la croix.
Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Rita Drouin, ses enfants: J.-Marie, Bernard, Gérard, Conrad et Jacques; sa belle-mère, Mme Vve David Drouin; son père et sa mère, M. et Mme H. Roy; ses frères: MM. Eugène, Ernest, Armand, Joseph et Luc, ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Georges Drouin, Fortunat Drouin, Joseph Drouin, Adolphe Couture et M. Théodore Couture et les révérends Sœurs Fabiola et Alexandrine Drouin, des Sœurs Grises de Montréal.
La quête fut faite par MM. Ro-

Funérailles de M. Rosaire Roy
St-Maxime, de Scott, (D.N.C.).
Les obsèques de M. Rosaire Roy, décédé accidentellement le 24 octobre 1934 à l'âge de 32 ans, ont eu lieu le 27 en l'église de St-Maxime. Un bel hommage a alors été rendu à la mémoire de cette personne de bien dont la mort a causé de vifs regrets.
C'est M. l'abbé Emile Bernard, curé, qui a fait la levée du corps et qui a également chanté le service. Les porteurs étaient MM. Rodrigue et Donat Tanguay, Jos. Turgeon, Georges Drouin, Maurice Jobin et Achelais Sylvain. M. Herm Turmel portait la croix.
Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Rita Drouin, ses enfants: J.-Marie, Bernard, Gérard, Conrad et Jacques; sa belle-mère, Mme Vve David Drouin; son père et sa mère, M. et Mme H. Roy; ses frères: MM. Eugène, Ernest, Armand, Joseph et Luc, ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Georges Drouin, Fortunat Drouin, Joseph Drouin, Adolphe Couture et M. Théodore Couture et les révérends Sœurs Fabiola et Alexandrine Drouin, des Sœurs Grises de Montréal.
La quête fut faite par MM. Ro-

Funérailles de M. Rosaire Roy
St-Maxime, de Scott, (D.N.C.).
Les obsèques de M. Rosaire Roy, décédé accidentellement le 24 octobre 1934 à l'âge de 32 ans, ont eu lieu le 27 en l'église de St-Maxime. Un bel hommage a alors été rendu à la mémoire de cette personne de bien dont la mort a causé de vifs regrets.
C'est M. l'abbé Emile Bernard, curé, qui a fait la levée du corps et qui a également chanté le service. Les porteurs étaient MM. Rodrigue et Donat Tanguay, Jos. Turgeon, Georges Drouin, Maurice Jobin et Achelais Sylvain. M. Herm Turmel portait la croix.
Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Rita Drouin, ses enfants: J.-Marie, Bernard, Gérard, Conrad et Jacques; sa belle-mère, Mme Vve David Drouin; son père et sa mère, M. et Mme H. Roy; ses frères: MM. Eugène, Ernest, Armand, Joseph et Luc, ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Georges Drouin, Fortunat Drouin, Joseph Drouin, Adolphe Couture et M. Théodore Couture et les révérends Sœurs Fabiola et Alexandrine Drouin, des Sœurs Grises de Montréal.
La quête fut faite par MM. Ro-

Funérailles de M. Rosaire Roy
St-Maxime, de Scott, (D.N.C.).
Les obsèques de M. Rosaire Roy, décédé accidentellement le 24 octobre 1934 à l'âge de 32 ans, ont eu lieu le 27 en l'église de St-Maxime. Un bel hommage a alors été rendu à la mémoire de cette personne de bien dont la mort a causé de vifs regrets.
C'est M. l'abbé Emile Bernard, curé, qui a fait la levée du corps et qui a également chanté le service. Les porteurs étaient MM. Rodrigue et Donat Tanguay, Jos. Turgeon, Georges Drouin, Maurice Jobin et Achelais Sylvain. M. Herm Turmel portait la croix.
Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Rita Drouin, ses enfants: J.-Marie, Bernard, Gérard, Conrad et Jacques; sa belle-mère, Mme Vve David Drouin; son père et sa mère, M. et Mme H. Roy; ses frères: MM. Eugène, Ernest, Armand, Joseph et Luc, ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Georges Drouin, Fortunat Drouin, Joseph Drouin, Adolphe Couture et M. Théodore Couture et les révérends Sœurs Fabiola et Alexandrine Drouin, des Sœurs Grises de Montréal.
La quête fut faite par MM. Ro-

Funérailles de M. Rosaire Roy
St-Maxime, de Scott, (D.N.C.).
Les obsèques de M. Rosaire Roy, décédé accidentellement le 24 octobre 1934 à l'âge de 32 ans, ont eu lieu le 27 en l'église de St-Maxime. Un bel hommage a alors été rendu à la mémoire de cette personne de bien dont la mort a causé de vifs regrets.
C'est M. l'abbé Emile Bernard, curé, qui a fait la levée du corps et qui a également chanté le service. Les porteurs étaient MM. Rodrigue et Donat Tanguay, Jos. Turgeon, Georges Drouin, Maurice Jobin et Achelais Sylvain. M. Herm Turmel portait la croix.
Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Rita Drouin, ses enfants: J.-Marie, Bernard, Gérard, Conrad et Jacques; sa belle-mère, Mme Vve David Drouin; son père et sa mère, M. et Mme H. Roy; ses frères: MM. Eugène, Ernest, Armand, Joseph et Luc, ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Georges Drouin, Fortunat Drouin, Joseph Drouin, Adolphe Couture et M. Théodore Couture et les révérends Sœurs Fabiola et Alexandrine Drouin, des Sœurs Grises de Montréal.
La quête fut faite par MM. Ro-

Funérailles de M. Rosaire Roy
St-Maxime, de Scott, (D.N.C.).
Les obsèques de M. Rosaire Roy, décédé accidentellement le 24 octobre 1934 à l'âge de 32 ans, ont eu lieu le 27 en l'église de St-Maxime. Un bel hommage a alors été rendu à la mémoire de cette personne de bien dont la mort a causé de vifs regrets.
C'est M. l'abbé Emile Bernard, curé, qui a fait la levée du corps et qui a également chanté le service. Les porteurs étaient MM. Rodrigue et Donat Tanguay, Jos. Turgeon, Georges Drouin, Maurice Jobin et Achelais Sylvain. M. Herm Turmel portait la croix.
Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Rita Drouin, ses enfants: J.-Marie, Bernard, Gérard, Conrad et Jacques; sa belle-mère, Mme Vve David Drouin; son père et sa mère, M. et Mme H. Roy; ses frères: MM. Eugène, Ernest, Armand, Joseph et Luc, ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Georges Drouin, Fortunat Drouin, Joseph Drouin, Adolphe Couture et M. Théodore Couture et les révérends Sœurs Fabiola et Alexandrine Drouin, des Sœurs Grises de Montréal.
La quête fut faite par MM. Ro-

Funérailles de M. Rosaire Roy
St-Maxime, de Scott, (D.N.C.).
Les obsèques de M. Rosaire Roy, décédé accidentellement le 24 octobre 1934 à l'âge de 32 ans, ont eu lieu le 27 en l'église de St-Maxime. Un bel hommage a alors été rendu à la mémoire de cette personne de bien dont la mort a causé de vifs regrets.
C'est M. l'abbé Emile Bernard, curé, qui a fait la levée du corps et qui a également chanté le service. Les porteurs étaient MM. Rodrigue et Donat Tanguay, Jos. Turgeon, Georges Drouin, Maurice Jobin et Achelais Sylvain. M. Herm Turmel portait la croix.
Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Rita Drouin, ses enfants: J.-Marie, Bernard, Gérard, Conrad et Jacques; sa belle-mère, Mme Vve David Drouin; son père et sa mère, M. et Mme H. Roy; ses frères: MM. Eugène, Ernest, Armand, Joseph et Luc, ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Georges Drouin, Fortunat Drouin, Joseph Drouin, Adolphe Couture et M. Théodore Couture et les révérends Sœurs Fabiola et Alexandrine Drouin, des Sœurs Grises de Montréal.
La quête fut faite par MM. Ro-

Funérailles de M. Rosaire Roy
St-Maxime, de Scott, (D.N.C.).
Les obsèques de M. Rosaire Roy, décédé accidentellement le 24 octobre 1934 à l'âge de 32 ans, ont eu lieu le 27 en l'église de St-Maxime. Un bel hommage a alors été rendu à la mémoire de cette personne de bien dont la mort a causé de vifs regrets.
C'est M. l'abbé Emile Bernard, curé, qui a fait la levée du corps et qui a également chanté le service. Les porteurs étaient MM. Rodrigue et Donat Tanguay, Jos. Turgeon, Georges Drouin, Maurice Jobin et Achelais Sylvain. M. Herm Turmel portait la croix.
Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Rita Drouin, ses enfants: J.-Marie, Bernard, Gérard, Conrad et Jacques; sa belle-mère, Mme Vve David Drouin; son père et sa mère, M. et Mme H. Roy; ses frères: MM. Eugène, Ernest, Armand, Joseph et Luc, ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Georges Drouin, Fortunat Drouin, Joseph Drouin, Adolphe Couture et M. Théodore Couture et les révérends Sœurs Fabiola et Alexandrine Drouin, des Sœurs Grises de Montréal.
La quête fut faite par MM. Ro-

Funérailles de M. Rosaire Roy
St-Maxime, de Scott, (D.N.C.).
Les obsèques de M. Rosaire Roy, décédé accidentellement le 24 octobre 1934 à l'âge de 32 ans, ont eu lieu le 27 en l'église de St-Maxime. Un bel hommage a alors été rendu à la mémoire de cette personne de bien dont la mort a causé de vifs regrets.
C'est M. l'abbé Emile Bernard, curé, qui a fait la levée du corps et qui a également chanté le service. Les porteurs étaient MM. Rodrigue et Donat Tanguay, Jos. Turgeon, Georges Drouin, Maurice Jobin et Achelais Sylvain. M. Herm Turmel portait la croix.
Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Rita Drouin, ses enfants: J.-Marie, Bernard, Gérard, Conrad et Jacques; sa belle-mère, Mme Vve David Drouin; son père et sa mère, M. et Mme H. Roy; ses frères: MM. Eugène, Ernest, Armand, Joseph et Luc, ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Georges Drouin, Fortunat Drouin, Joseph Drouin, Adolphe Couture et M. Théodore Couture et les révérends Sœurs Fabiola et Alexandrine Drouin, des Sœurs Grises de Montréal.
La quête fut faite par MM. Ro-

Funérailles de M. Rosaire Roy
St-Maxime, de Scott, (D.N.C.).
Les obsèques de M. Rosaire Roy, décédé accidentellement le 24 octobre 1934 à l'âge de 32 ans, ont eu lieu le 27 en l'église de St-Maxime. Un bel hommage a alors été rendu à la mémoire de cette personne de bien dont la mort a causé de vifs regrets.
C'est M. l'abbé Emile Bernard, curé, qui a fait la levée du corps et qui a également chanté le service. Les porteurs étaient MM. Rodrigue et Donat Tanguay, Jos. Turgeon, Georges Drouin, Maurice Jobin et Achelais Sylvain. M. Herm Turmel portait la croix.
Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Rita Drouin, ses enfants: J.-Marie, Bernard, Gérard, Conrad et Jacques; sa belle-mère, Mme Vve David Drouin; son père et sa mère, M. et Mme H. Roy; ses frères: MM. Eugène, Ernest, Armand, Joseph et Luc, ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Georges Drouin, Fortunat Drouin, Joseph Drouin, Adolphe Couture et M. Théodore Couture et les révérends Sœurs Fabiola et Alexandrine Drouin, des Sœurs Grises de Montréal.
La quête fut faite par MM. Ro-

Funérailles de M. Rosaire Roy
St-Maxime, de Scott, (D.N.C.).
Les obsèques de M. Rosaire Roy, décédé accidentellement le 24 octobre 1934 à l'âge de 32 ans, ont eu lieu le 27 en l'église de St-Maxime. Un bel hommage a alors été rendu à la mémoire de cette personne de bien dont la mort a causé de vifs regrets.
C'est M. l'abbé Emile Bernard, curé, qui a fait la levée du corps et qui a également chanté le service. Les porteurs étaient MM. Rodrigue et Donat Tanguay, Jos. Turgeon, Georges Drouin, Maurice Jobin et Achelais Sylvain. M. Herm Turmel portait la croix.
Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Rita Drouin, ses enfants: J.-Marie, Bernard, Gérard, Conrad et Jacques; sa belle-mère, Mme Vve David Drouin; son père et sa mère, M. et Mme H. Roy; ses frères: MM. Eugène, Ernest, Armand, Joseph et Luc, ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Georges Drouin, Fortunat Drouin, Joseph Drouin, Adolphe Couture et M. Théodore Couture et les révérends Sœurs Fabiola et Alexandrine Drouin, des Sœurs Grises de Montréal.
La quête fut faite par MM. Ro-

Funérailles de M. Rosaire Roy
St-Maxime, de Scott, (D.N.C.).
Les obsèques de M. Rosaire Roy, décédé accidentellement le 24 octobre 1934 à l'âge de 32 ans, ont eu lieu le 27 en l'église de St-Maxime. Un bel hommage a alors été rendu à la mémoire de cette personne de bien dont la mort a causé de vifs regrets.
C'est M. l'abbé Emile Bernard, curé, qui a fait la levée du corps et qui a également chanté le service. Les porteurs étaient MM. Rodrigue et Donat Tanguay, Jos. Turgeon, Georges Drouin, Maurice Jobin et Achelais Sylvain. M. Herm Turmel portait la croix.
Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Rita Drouin, ses enfants: J.-Marie, Bernard, Gérard, Conrad et Jacques; sa belle-mère, Mme Vve David Drouin; son père et sa mère, M. et Mme H. Roy; ses frères: MM. Eugène, Ernest, Armand, Joseph et Luc, ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Georges Drouin, Fortunat Drouin, Joseph Drouin, Adolphe Couture et M. Théodore Couture et les révérends Sœurs Fabiola et Alexandrine Drouin, des Sœurs Grises de Montréal.
La quête fut faite par MM. Ro-

Funérailles de M. Rosaire Roy
St-Maxime, de Scott, (D.N.C.).
Les obsèques de M. Rosaire Roy, décédé accidentellement le 24 octobre 1934 à l'âge de 32 ans, ont eu lieu le 27 en l'église de St-Maxime. Un bel hommage a alors été rendu à la mémoire de cette personne de bien dont la mort a causé de vifs regrets.
C'est M. l'abbé Emile Bernard, curé, qui a fait la levée du corps et qui a également chanté le service. Les porteurs étaient MM. Rodrigue et Donat Tanguay, Jos. Turgeon, Georges Drouin, Maurice Jobin et Achelais Sylvain. M. Herm Turmel portait la croix.
Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Rita Drouin, ses enfants: J.-Marie, Bernard, Gérard, Conrad et Jacques; sa belle-mère, Mme Vve David Drouin; son père et sa mère, M. et Mme H. Roy; ses frères: MM. Eugène, Ernest, Armand, Joseph et Luc, ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Georges Drouin, Fortunat Drouin, Joseph Drouin, Adolphe Couture et M. Théodore Couture et les révérends Sœurs Fabiola et Alexandrine Drouin, des Sœurs Grises de Montréal.
La quête fut faite par MM. Ro-

Funérailles de M. Rosaire Roy
St-Maxime, de Scott, (D.N.C.).
Les obsèques de M. Rosaire Roy, décédé accidentellement le 24 octobre 1934 à l'âge de 32 ans, ont eu lieu le 27 en l'église de St-Maxime. Un bel hommage a alors été rendu à la mémoire de cette personne de bien dont la mort a causé de vifs regrets.
C'est M. l'abbé Emile Bernard, curé, qui a fait la levée du corps et qui a également chanté le service. Les porteurs étaient MM. Rodrigue et Donat Tanguay, Jos. Turgeon, Georges Drouin, Maurice Jobin et Achelais Sylvain. M. Herm Turmel portait la croix.
Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Rita Drouin, ses enfants: J.-Marie, Bernard, Gérard, Conrad et Jacques; sa belle-mère, Mme Vve David Drouin; son père et sa mère, M. et Mme H. Roy; ses frères: MM. Eugène, Ernest, Armand, Joseph et Luc, ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. et Mmes Georges Drouin, Fortunat Drouin, Joseph Drouin, Adolphe Couture et M. Théodore Couture et les révérends Sœurs Fabiola et Alexandrine Drouin, des Sœurs Grises de Montréal.
La quête fut faite par MM. Ro-

Funérailles de M. Rosaire Roy
St-Maxime, de Scott, (D.N.C.).
Les obsèques de M. Rosaire Roy, décédé accidentellement le 24 octobre 1934 à l'âge de 32 ans, ont eu lieu le 27 en l'église de St-Maxime. Un bel hommage a alors été rendu à la mémoire de cette personne de bien dont la mort a causé de vifs regrets.
C'est M. l'abbé Emile Bernard, curé, qui a fait la levée du corps et qui a également chanté le service. Les porteurs étaient MM. Rodrigue et Donat Tanguay, Jos. Turgeon, Georges Drouin, Maurice Jobin et Achelais Sylvain. M. Herm Turmel portait la croix.
Le défunt laisse dans le deuil, son épouse, née Rita Drouin, ses enfants: J.-Marie, Bernard, Gérard, Conrad et Jacques; sa belle-mère, Mme Vve David Drouin; son père et sa mère, M. et



CHRC

(Québec, 880 kilocycles — 517.9 mètres)

JEUDI, 8

4.30 p.m. — L'Heure.
4.31 p.m. — L'Horaire des programmes.
4.32 p.m. — Variétés.
4.40 p.m. — Pour les enfants.
4.45 p.m. — Brin de vie, présentation Sels Kruschen.
4.55 p.m. — Fantaisie de l'Emulsion Scott.
5.00 p.m. — Le Théâtre Capitol.
5.01 p.m. — Fantaisie.
5.02 p.m. — L'Heure.
5.03 p.m. — Muettes musicales.
5.05 p.m. — Les gars de chez-nous.
5.10 p.m. — Le programme "Raz-Mah Templeton".
6.15 p.m. — Message du père Noël, présentation La Cie Paquet Lida.
6.45 p.m. — Musique de danse, courtisane Québec Modern Clothing Co.
7.00 p.m. — Musique légère.
7.15 p.m. — La chanson de Paris, présentation Roger & Gail.
7.30 p.m. — L'Heure.
7.31 p.m. — Tip Top Tailors.
8.00 p.m. — Causette sportive par M. Maurice Descaux.
8.15 p.m. — L'orchestre de concert du Château-Frontenac.
8.30 p.m. — Causette sous les auspices de la Ligue de Sécurité.

La Parade des Nations à CHRC

A l'occasion du prochain jour de l'Armistice, le poste CHRC, comme par les années passées, présentera ce soir, jeudi, de 9 à 10 heures, un grand programme de souveraineté avec orchestre complet, trois solistes, chœur et sketches de guerre.
On entendra les airs nationaux de plusieurs nations alliées, des airs populaires du temps de la guerre tels que Tipperary, Over There, la Madelon.
Les grands événements de la guerre mondiale seront décrits de même que plusieurs faits de la vie des soldats canadiens au front. Des scènes des tranchées seront aussi décrites par les artistes dramatiques de CHRC. Et ainsi, à travers les épisodes de la guerre depuis la déclaration des hostilités jusqu'à l'Armistice.
Ce sera assurément un des gros programmes sur l'air ce soir.

8.00 a.m. — L'Heure.
8.01 a.m. — Récital d'orgue et nouvelles.
8.05 a.m. — Le Théâtre Capitol.
9.00 a.m. — Club du Cou-Cou de CHRC.
9.30 a.m. — T.D. Dubuc.
10.00 a.m. — L'Horaire des programmes.
10.01 a.m. — Mélodies musicales de la Laiterie Laval.
10.15 a.m. — Musique d'orchestre, courtisane P. L. Frenette.
10.20 a.m. — Les souhaits de bonne fête.
10.25 a.m. — Extraits d'opéras.
10.45 a.m. — Causette de Ginevra.
11.00 a.m. — Musique de concert.
11.15 a.m. — Fantaisie de l'Emulsion Scott.
11.20 a.m. — Programme.
11.45 a.m. — La bonne ménagère.
12.00 p.m. — La chanson française.
12.15 p.m. — Musique instrumentale.
12.30 p.m. — Programme de choix, courtisane André Dorion, opticien.
12.45 p.m. — Musique légère.
1.00 p.m. — Nouveauté.

ÉCOUTEZ-LA!

L'émission radiophonique la plus extraordinaire qui soit! Étranges histoires — remarquables incidents — sensationnelles aventures — merveilleux hasards — musique populaire! Toutes les étranges histoires ou les remarquables incidents racontés, lors de cette émission, ne sont que LA VÉRITÉ! Si vous en doutez le moins, écrivez à Ripley, aux soins de ce poste, et il se fera un plaisir de vous fournir LA PREUVE, de chaque histoire, de chaque aventure rapportée à la radio. Écoutez ce splendide programme ce soir et, durant quinze minutes, vous entendrez de la belle musique et des choses réellement merveilleuses!

CHAQUE
MARDI — JEUDI — SAMEDI

C.R.C.K. — 7.15 à 7.30 p.m.

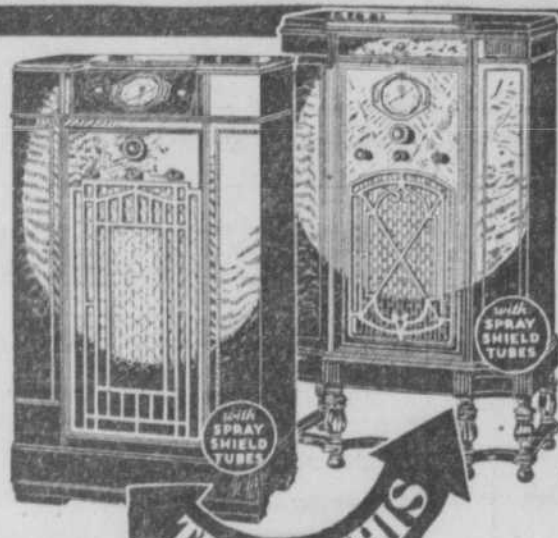
Avec les hommages de la BIERE DOW OLD STOCK

CROYEZ-
le ou NON!
de
Ripley

DE FOREST CROSLLEY

DECLANCHE UNE SENSATION

Votre
choix!



Moderne
ou
Conventionnel!

\$124⁹⁵

Une idée flamboyante! Le radio De Forest Crosley modèle Moderne qu'on voit à gauche a le cadran d'accord placé sur l'angle, facile à voir, facile à synchroniser sans qu'on ait besoin de se pencher. Il est connu sous le nom de modèle "Navigateur". 7 lampes

Ou vous pouvez préférer identiquement le même châssis à 7 lampes dans un cabinet type "Conventionnel", comme celui qu'on voit à droite. Connus sous le nom de modèle "Explorateur". Nouvelle amplification Classe B améliorée. Triples indicateurs de tonalité.

Non pas seulement une seule — mais quatorze sensations radiophoniques! Tous les styles, du radio modèle manteau de cheminée à 4 lampes au modèle console de luxe à 9 lampes, deux d'entre eux avec portée tout-monde. De Forest Crosley — accoutumé à la suprématie en radio — s'est surpassé dans sa série de 1935, que vous pourriez examiner chez n'importe lequel des dépositaires De Forest Crosley.

N'admettez-vous pas qu'un appareil de radio portant le nom De Forest Crosley, et se vendant aussi bon marché que \$42.95, est une sensation?

N'admettez-vous pas que neuf différents styles d'appareils de radio qui donnent la réception tout-monde européenne et étrangère au bas prix de \$59.95, sont des sensations?

Conditions faciles, aussi — pour que vous puissiez jouir tout de suite de votre radio Tout-Monde De Forest Crosley. Le dépositaire De Forest Crosley se fera plaisir de vous donner tous les renseignements voulus.



Jouissez de la réception Tout-Monde. Vous vous attendez que le radio De Forest Crosley coûte plus cher que ne l'indique le prix de l'étiquette. Jamais les valeurs de radio n'ont été plus grandes! Examinez-les dès aujourd'hui. Prix: \$42.95 à \$154.95.

Radio Tout-Monde De Forest Crosley

Vendeur autorisé **AMBROISE ST-CYR** 290 1/2 rue St-Jean

Via-à-vis l'église St-Mathieu. Tél.: 2-7295

Vendeur autorisé De Forest Crosley **J.-A. BRETON** 32 côte d'Abraham

J.-W. CANTIN

446 rue Saint-Joseph, tél.: 8007

Toujours en main les Nouveaux Modèles de Radio DE FOREST CROSLLEY
37 RUE ST-JOSEPH **J.-ROMEO CROTEAU** TELEPHONE 2-4675

Venez voir Les Merveilleux DE FOREST CROSLLEY nouveaux modèles.



201-203
rue St-Jean
Québec

E.-H. Drolet
Gérant

DISTRIBUTEURS POUR L'EST DE LA PROVINCE

320 rue
St-Joseph
QUEBEC



45
COTE DU
PASSAGE
LEVIS

LA MAISON DU "SERVICE" ET DE LA "QUALITE"

6.15 p.m. — Message du père Noël courtisane La Cie Paquet Lida.
6.45 p.m. — Chansonnettes.
7.00 p.m. — Laurette Auto Limited présente l'Heure et l'Heure.
7.15 p.m. — La chanson de Paris, présentation Les Pastilles Valda.
7.30 p.m. — L'Heure.
7.31 p.m. — Causette sportive par M. Maurice Descaux.
7.45 p.m. — Slater Shoe présente le Baryton Inconnu.
8.00 p.m. — Programme de la Brasserie Descaux.
8.15 p.m. — Fantaisie de la vie réelle.
8.20 p.m. — Récital de piano.
8.30 p.m. — Programme.
8.45 p.m. — L'orchestre Vin St-Georges.
9.00 p.m. — Souvenirs d'autrefois, présentation Vialle.
9.15 p.m. — Les cigarettes Sweet Caporal.
9.30 p.m. — Émission.
9.45 p.m. — Programme.
10.00 p.m. — L'Heure.
10.01 p.m. — Le reporter Buckingham.
10.15 p.m. — Gilbert Dariusson et son orchestre de danse de l'Hôtel Victoria.
11.30 p.m. — O Canada, fin des émissions.

CKCV

JEUDI

12.00 p.m. — St-Cyr & Frère.
12.15 p.m. — Gaîté.
12.30 p.m. — Le boucher moderne.
12.45 p.m. — Chansonnettes.
1.00 p.m. — Madeline.
1.15 p.m. — Rex Battle.
1.30 p.m. — Silence.
1.45 p.m. — Orchestre.
1.55 p.m. — Musique de danse.
2.00 p.m. — Programme Vapex.
2.15 p.m. — Silence.
2.30 p.m. — Théâtre dramatique.
2.45 p.m. — Concert.
3.00 p.m. — Accordéon piano.
3.15 p.m. — Silence.

VENDEUR

12.00 p.m. — Lavigne & Hutchison.
12.15 p.m. — Gaîté.
12.30 p.m. — Concert.
1.00 p.m. — Les pharmacies Jolicoeur.
1.15 p.m. — Rex Battle.
1.30 p.m. — Silence.
1.45 p.m. — Orchestre.
1.55 p.m. — Musique de danse.
2.00 p.m. — Programme Vapex.
2.15 p.m. — Silence.
2.30 p.m. — Théâtre dramatique.
2.45 p.m. — Concert.
3.00 p.m. — Accordéon piano.
3.15 p.m. — Silence.

CRCK

JEUDI, 8

4.30 p.m. — Variétés Musicales.
4.45 p.m. — Cotes de la Bourse.
4.55 p.m. — Programme du Foyer.
5.00 p.m. — Funtay Fantasy.
5.05 p.m. — Légion Canadienne.
5.15 p.m. — Croyez-le ou Non — National Breweries.
5.30 p.m. — Billy et Pierre.
5.45 p.m. — Concert.
6.00 p.m. — Littérature et Arts Canadiens. Dir. Robert Choquette.
6.15 p.m. — Aspects Beaux et Pratiques de l'Agriculture.
6.30 p.m. — Melody Mart — Directeur Howard Large.
6.45 p.m. — Musique de chambre.
6.55 p.m. — Conférence Universitaire — par Rdy. Père Georges Rinaldi.
7.00 p.m. — Causette sous les auspices de la Ligue des Nations au Canada.
7.15 p.m. — Les Soirées de Québec — Directeur J.-M. Beaudet.
7.30 p.m. — Roads That Move: "The St. Lawrence".
7.45 p.m. — Billy Bisquit.
7.55 p.m. — Nouvelles de la Presse Canadienne.
8.00 p.m. — Clôture.

VENDEUR

5.30 p.m. — Variétés Musicales.
5.45 p.m. — Cotes de la Bourse.
5.55 p.m. — Programme du Foyer.
6.00 p.m. — Funtay Fantasy.
6.05 p.m. — Légion Canadienne.
6.15 p.m. — Croyez-le ou Non — National Breweries.
6.30 p.m. — Billy et Pierre.
6.45 p.m. — Concert.
6.60 p.m. — Littérature et Arts Canadiens. Dir. Robert Choquette.
6.15 p.m. — Aspects Beaux et Pratiques de l'Agriculture.
6.30 p.m. — Melody Mart — Directeur Howard Large.
6.45 p.m. — Musique de chambre.
6.55 p.m. — Conférence Universitaire — par Rdy. Père Georges Rinaldi.
7.00 p.m. — Causette sous les auspices de la Ligue des Nations au Canada.
7.15 p.m. — Les Soirées de Québec — Directeur J.-M. Beaudet.
7.30 p.m. — Roads That Move: "The St. Lawrence".
7.45 p.m. — Billy Bisquit.
7.55 p.m. — Nouvelles de la Presse Canadienne.
8.00 p.m. — Clôture.

CKAC

JEUDI, 8

2.30 p.m. — Pour vous Madame.
2.45 p.m. — Chansons françaises.
3.00 p.m. — "Metropolitan Parade" (C. B. S.).
3.30 p.m. — Musique de danse.
3.45 p.m. — Naissances et anniversaires.
4.15 p.m. — Musique de l'Armée du Salut.
4.30 p.m. — Orchestre.
4.45 p.m. — Loretta Lee (C. B. S.).
4.55 p.m. — Tante Bonne Humeur.
5.00 p.m. — Le programme du foyer.
5.15 p.m. — Musique classique.
5.30 p.m. — L'heure récréative.
5.45 p.m. — Orchestre du Vin Saint-Georges.
5.55 p.m. — Croyez-le ou non.
6.00 p.m. — Programme Blue Bell.
6.05 p.m. — Émission du Dr J.-O. Lambert.
6.15 p.m. — "Par-dessus les toits".
6.30 p.m. — Les Voix Musicales de Langelier.
6.45 p.m. — Radio-théâtre des Dominion Stores.
6.55 p.m. — Cote et Jeanne.
7.00 p.m. — Variétés Musicales.
7.15 p.m. — "Fats Waller's Rhythm Club" (C. B. S.).
7.30 p.m. — Le reporter sportif Molson.
7.45 p.m. — Musique de danse.
7.55 p.m. — Fin des émissions.

VENDEUR

7.45 a.m. — "Cheerful Earth".
8.00 a.m. — "Bus Fingers".
8.15 a.m. — Marches populaires.
8.30 a.m. — Chansons françaises.
8.45 a.m. — "Metropolitan Parade" (C.B.S.).
9.00 a.m. — La magie culinaire de Bordens.
9.15 a.m. — "The Compositon" (C.B.S.).
9.30 a.m. — "Press Radio News" (C.B.S.).
9.45 a.m. — Entre vous et moi.
10.00 a.m. — Ouverture de la Bourse.
10.15 a.m. — "The Three Flats".
10.30 a.m. — L'hygiène sociale.
10.45 a.m. — Musique militaire (C. B. S.).
11.00 a.m. — Le programme Mus-Kee-Kee.
11.15 a.m. — "Waltz Time" (C. B. S.).
11.30 a.m. — L'heure ensoleillée.
11.45 p.m. — Orchestre.
12.00 p.m. — Cours de la Bourse.
12.15 p.m. — Mercerie des produits laitiers.
1.00 p.m. — Orchestre.
1.15 p.m. — Chronique féminine.
1.30 p.m. — Orchestre.
1.45 p.m. — Variétés Mus-Kee-Kee.
2.00 p.m. — Causette sur la beauté.
2.15 p.m. — Musique de danse.
2.30 p.m. — "Four Showmen" (C. B. S.).
2.45 p.m. — "Waltz Time" (C. B. S.).
3.00 p.m. — "The Grab Bag" (C. B. S.).

HOCKEY PROFESSIONNEL SAMEDI



Amateurs de Hockey! Voici le temps d'équiper votre radio avec de nouveaux Radiotrons Micro-Sensibles. Voyez votre dépositaire aujourd'hui.

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. Limited

QUEBEC POWER COMPANY

Améliorez le Rendement de Votre Radio en Achetant des Lampes GENERAL ELECTRIC

P.T. LÉGARE
LIMITÉE

273 ST-PAUL :: 142 ST-JOSEPH

Procurez-vous vos LAMPES DE RADIO au nouveau magasin

J.E. VALIN

238 - ST-JEAN. :: TEL. 2-8365

EPICIER-S-UNIS

Le Rendez-Vous des Ménagères Economes

SPECIAUX AU COMPTANT 9 et 10 NOVEMBRE

SAUMON Clover Leaf Etiquette Verte Bte 1 lb .21
BRILLO Gros paquet (1 savonnier gratis) .24
GELEE Grand'Mère Essences asst. 6 ppts pr .25

NOUILLES aux oeufs Catelli, fines ou larges 3 pr .25
Conservez les coupons-primés

POUDRE à PATE MAGIQUE (la plus populaire) Bte 1 lb .34
CIRE à PLANCHER HAWES boîte 1 livre .43

BEURRE UNIS LA LIVRE .22

Sirop Doré "Bee Hive" Bte 2 lbs .17
Nettoyeur Big Five 2 btes pr .09

Crisco Bte 1 lb .23 Bte 3 lbs .63
Vinaigre Lion Bout. 24 ozs .19

Cocoa Perfection Bte 1 lb .23
Farine 5 Roses Sacs 7 lbs .25

Café Berima frais moulu Paquet 1 lb .32

RIZ Soufflé (Puffed Rice) La lb .29

BISCUITS Soda Hethrington Sacs 1 lb 2 pr .25

Graisse Végétale (Shortening) Bte 1 lb .11

FROMAGE Unis La livre .23 Boîte 5 livres 1.10

POIRES Burford Bte No 1 .10

ORGE PERLE (BARLEY FIN) 3 lbs pr .17

MARCHE DES VIANDES

Jeune lard frais, sock .15
Fesse de lard, Moitié ou complète .17
Poitrine de Boeuf .05
Boeuf dans la côte .11
Boeuf, surlonge .18
Lard salé .16
Veau dans le filet .16
Poulets frais tués .20

La livre
Demandez le meilleur
SALADA
\$.59

SAVON Baby's Own (le meilleur pour bébé) 3 pour .25

GRUAU OGILVIE Paquet rond .23

MARINADES Raymond 30 ozs .23

Pour savoir le nom de **L'EPICIER-UNI** le plus près de chez vous, veuillez appeler le bureau-chef.

Tél.: 4-2448

DAMASE BLAIS, J.-B. LAPOINTE, ROSAIRE BEDARD, EUG. DION, OSCAR FERLAND,

174, Sainte-Thérèse
Tél.: 3-2535.
66, Saint-Ambroise
Tél.: 3-2537.
Charlebourg
Tél.: 4-6708.
7, Saint-Louis, Lévis.
Tél.: 3-306.
135, rue St-Sauveur
Tél.: 4-0004.

Le cultivateur et le plan de M. I. Vautrin

Dans son rapport annuel, le secrétaire de l'Union Catholique des Cultivateurs affirme que le plan de colonisation de M. I. Vautrin est très généreux.

"Navais-je pas raison de vous dire que le plan Vautrin est très généreux; espérons ensemble que ce projet donnera un bel élan à la colonisation". Ces paroles étaient prononcées, hier, au congrès de l'Union Catholique des Cultivateurs par M. Raymond Pucet, le secrétaire de cette association, au cours du rapport des activités de l'année.

Le secrétaire rappela tout d'abord que le nombre des cercles de l'U. C. C. était augmenté de 302 à 330, remercia tous ceux qui ont contribué à ce résultat. Puis, parlant des résolutions que le dernier congrès général avait adoptées, il en vint à traiter de crédit agricole et de colonisation.

Un sujet du crédit agricole, le secrétaire de l'U. C. C. exprime l'espoir que les amendements apportés à la dernière session fédérale amélioreront la situation. "Le sujet de la colonisation", déclare-t-il, "me demande s'il est bien nécessaire de parler de cet important sujet. En relisant la résolution passée au dernier congrès, je constate que l'hon. Vautrin, ministre de la Colonisation, a promis beaucoup plus que nous n'avons osé demander. Vous demandez, Messieurs, la fondation de Sociétés de Colonisation pour coordonner les contributions de l'Etat et du public en faveur des fils de cultivateurs à établir. Ces sociétés sont fondées dans un bon nombre de diocèses; elles reçoivent un octroi de la Province et le ministre a déclaré, lors du grand Congrès de Colonisation qu'il comptait non seulement sur elles, mais aussi sur les comités paroissiaux. Nul doute que les cercles de l'U. C. C., partout où il en existe se sont en mesure de seconder les efforts de tous ceux qui désirent la solution du problème en augmentant l'établissement des fils de cultivateurs.

L'octroi de \$300 accordé gratuitement aux pères de famille qui veulent établir leurs fils paraissant dévoués lors du revêtement d'Europe, vous avez présumé par votre résolution que ce système pouvait prêter à de grands abus sans atteindre le but fixé. Votre président général a défendu vos vues au Congrès de l'Union, ainsi que vous avez pu vous en rendre compte par la lecture des rapports de presse. Je regrette de vous dire que ce fut sans succès, l'avenir permettra de juger si vous aviez raison ou non.

"Vous avez demandé également un octroi annuel de \$100,000 pour un programme d'ensemble de colonisation, couvrant une période de plusieurs années; on a décidé d'accorder \$100,000 que l'on veut faire voter à la prochaine session, sans indication d'année, sera distribué ce budget. En ce qui concerne les terres propres à la colonisation, actuellement détenues par les compagnies forestières, le ministre a pris l'engagement de les céder à la colonisation, partout où le sol justifie la fondation d'une paroisse et où des familles pourraient vivre honnêtement. Navais-je pas raison de vous dire que le plan Vautrin est très généreux; espérons ensemble que ce projet donnera un bel élan à la colonisation. Le secrétaire fait ensuite allusion à la commission des marchés, à la question de l'électricité, puis parle de trois autres sujets de la façon suivante:

"Vous avez demandé l'an dernier au Gouvernement Fédéral un rajustement des dettes agricoles. Votre voix a été entendue et depuis le 1er octobre, en vertu d'une loi passée à Ottawa, des sequestrations ont été nommées dans notre Province pour veiller à l'application de la concordance entre créanciers et cultivateurs.

"Votre résolution en rapport avec les pouvoirs à accorder à la commission d'industrie laitière a reçu l'approbation du ministre de l'Agriculture à Québec. Cette commission a tenu des séances publiques dans différents centres de la Province et elle fixe les prix du lait suivant la teneur en gras.

"Après avoir passé brièvement en

LES COQUELICOTS EN VENTE DANS LES RUES

VENDEUR

Depuis quelques jours des personnes sont passées dans les demeures pour vendre des coquelicots. Elles ont eu partout bon accueil. D'autres ont visité des bureaux où elles ont placé des couronnes. Mais c'est demain vendredi seulement que commence la vraie vente dans les rues.

Dans toutes les principales artères de notre ville, vous rencontrerez des dames portant brassard qui vous offriront ces petites fleurs rouges du souvenir. Leur insigne au bras de la Légion Canadienne vous dira qu'elles travaillent avec l'autorisation de l'organisation qui s'occupe de la vente. Recevez-les bien. Même si c'est un sacrifice que vous faites en versant votre obole, songez à celui qu'ont fait ceux pour qui on vous sollicite et le vôtre sera grandement allégé. Songez encore à bien que vous lerez et ce sacrifice sera changé en satisfaction.

Les besoins sont encore plus grands que par les années passées et parce que nous sommes plus éloignés de ces années sombres qui furent 1914 à 1918, ne faut pas s'imaginer que les misères sont moins grandes. Donnons donc de bon cœur pour justifier la devise que nous respectons toujours "JE ME SOUVIENS". (Comm.)

MAGNIFIQUE BAZAR
PAROISSE DES SAINTS-MARTYRS CANADIENS
DU 4 AU 11 NOVEMBRE
A la Salle Paroissiale (Sous-bassement de l'église)
Entrée: Ave De Bienville

Le public québécois est cordialement invité à visiter la Salle du BAZAR: Tables décorées et bien garnies.
Attractions: Bingo-Radio et Carte fortune — Théâtre guignol — Bureau de Poste — Cartomancie, etc. etc. RAFFLES VARIÉES.
ADMISSION GRATUITE — Prix de présence

DANS CHAMPLAIN

L'échevin Samson a annoncé au comité administratif hier que les citoyens du quartier Champlain sont à signer des requêtes pour obtenir que le village accorde des contrats de trois ans pour l'enlèvement de la neige dans ce quartier. Le maire a suggéré d'attendre l'arrivée des requêtes avant de prendre une décision.

GUTHRIE ET DANDURAND REVIENNENT

Le Ministre de la Justice au Canada et le sénateur R. Dandurand sont de retour après un voyage de repos — Brefs interviews.

Au nombre des passagers arrivés, hier, à bord de l'"Empress of Britain", il y avait l'honorable Hugh Guthrie, ministre de la Justice au Canada, et le sénateur R. Dandurand, qui reviennent d'un voyage de repos de deux mois en Angleterre, en compagnie de madame Guthrie.

Le ministre canadien a fait remarquer aux journalistes que son séjour outre-mer n'avait eu aucun caractère officiel. Il n'a voulu faire aucune déclaration d'intérêt public, se contentant de souligner qu'il avait visité ses parents et amis d'outre-mer et que lui-même et madame Guthrie, avaient fait un excellent voyage de repos. Le ministre de la Justice est parti, dès l'arrivée du paquebot, pour Ottawa où il rencontrera le T. H. R. Bennett, aujourd'hui ou demain, la solution du problème en augmentant l'établissement des fils de cultivateurs.

L'honorable sénateur Raoul Dandurand, leader de l'Opposition au Sénat, qui revient également d'Europe, en voyage de repos, s'est déclaré enchanté de son séjour outre-mer. Parlé des troubles récents qui ont bouleversé le centre de l'Europe, le sénateur a observé que la situation tendait vers un retour à des conditions normales et que la répercussion internationale possible ne se produirait pas dans les proportions que l'on craignait. Le leader de l'Opposition était en Europe lors de l'assassinat de Louis Barthou et de la mort de M. Poincaré. "Je devais rencontrer l'un et l'autre, respectivement, quelques jours avant leur mort", a-t-il fait remarquer. Et il ajouta en souriant: "Si ce doit être de mauvais augure, ma vie est en danger". Sur les paroles rassurantes des journalistes, il prit immédiatement le train à destination de Montréal.

DES INCORPORATIONS

Trois demandes d'incorporation ont été reçues hier par le comité administratif et acceptées pour être soumises à la sanction du conseil municipal. Les associations incorporées sont: le club d'amusement des employés du C.P.R., la Garde d'Iberville et le Rock-Club Incorporated. Si le capitaine Trudel recommande ces incorporations, le conseil de ville leur donnera existence légale vendredi.

On a exigé l'approbation du chef Trudel parce que souvent des associations incorporées organisent des danses payantes dans les salles qu'elles possèdent.

GAGNANT SANS LE SAVOIR

On cherche actuellement la personne qui, sans le savoir, a gagné un voyage gratuit à la Jamaïque en vertu d'un des navires de la Canadian National Steamships, plus un séjour dans l'île aux frais du Bureau du tourisme de la Jamaïque.

Il y a quelques semaines ce bureau du tourisme de la Jamaïque envoyait une lettre à 4000 Canadiens en vue de les inviter à signer une carte incluse et à la lui retourner. Ces cartes étaient numérotées et un numéro avait été choisi qui a été tenu secret jusqu'à ce qu'il soit trouvé que ce numéro ne se trouvait pas parmi les nombreuses cartes qui avaient été retournées et l'on invite maintenant tous ceux qui ont reçu des cartes à les remplir et à les retourner afin de profiter de l'offre généreuse qui leur a été faite. Si par hasard le numéro gagnant ne se trouve pas parmi ces nouvelles réponses dans un mois toutes les cartes reçues seront mises ensembles et l'un d'elles tiré au sort. Le possesseur du numéro gagnant pourra faire ainsi un très beau voyage gratuitement.

AUX ELECTEURS DE QUEBEC-EST

Les électeurs de Québec-Est qui veulent voter à la prochaine élection fédérale sont priés de prendre note qu'ils ont trois jours, les 8, 9 et 10 novembre courant, pour s'assurer si leur nom est sur la liste aux endroits suivants:

32 rue du Pont
163, 3e Rue, Limoilou
Toute personne, dont le nom ne sera pas sur la liste à la fin de ces trois jours, ne pourra voter aux prochaines élections fédérales.

DEPART DE L'"EMPRESS OF BRITAIN"

Ce paquebot du C. P. R. a quitté Québec ce midi, terminant sa saison de navigation dans le port local.

Quittant les eaux canadiennes pour la dernière fois, cette année, l'"Empress of Britain" est reparti, à 1 heure 30, vers son port d'attache de Southampton. Le luxueux paquebot du Canadian Pacific nous rendra l'an prochain, dès le début de la saison maritime, entreprenant ainsi sa cinquième année de service entre l'Angleterre et le Canada. Sans avoir communiqué les chiffres officiels, les autorités du Canadian Pacific sont d'avis que la saison maritime, qui vient de se terminer par l'"Empress of Britain" a été particulièrement fructueuse. Tout l'été durant, nombre de voyageurs des plus éminents, tant de l'Europe que des Etats-Unis et du Canada, ont effectué la traversée à bord de ce vaisseau. Du premier voyage au dernier, l'"Empress" a transporté des passagers et aujourd'hui encore, en dépit de la saison avancée, plusieurs personnes avaient retenu leur passage.

Au cours de toutes ses manœuvres, sous le commandement du nouveau commodore, le capit. R. N. Stuart, V. D. S. R. N. R., le vaisseau n'a subi aucun accident, mais une température parfois inclemente et des conditions de navigation défavorables. Une seule fois, durant l'été, l'"Empress of Britain", parti selon sa ordonnance régulière, eut à enregistrer un retard de plusieurs heures.

Une foule nombreuse de Québécois était massée aux abords des quais de l'Anse-au-Poulin, à midi, pour saluer une dernière fois le départ du paquebot.

MORT DE MONSIEUR HECTOR LEMIEUX

On apprendra avec regret la mort, survenue ce matin, de M. Hector Lemieux, commis de maille, décédé à l'âge de 49 ans, après une grave maladie. M. Lemieux, neveu de feu le juge F.-X. Lemieux, avait changé de la maille anglaise depuis près de vingt ans, à Rimouski, à Halifax et à St-Jean. Il laisse le souvenir d'un excellent ouvrier, d'un bon travailleur. Une sœur lui survit, Mlle Juliette Lemieux.

La dépouille mortelle est exposée à 43... rue Artillerie.

"Le Soleil" prie la famille éprouvée d'accepter l'expression de ses plus vives sympathies.

DES OURS VOYAGENT

Québec, 8. — Après avoir fait les délices des habitants du Jardin Zoologique de Charlesbourg, "Puck", deux jeunes ours noirs capturés dans la forêt de Québec, le printemps dernier, sont partis hier pour le Jardin Zoologique d'Anvers, Belgique, où ils amuseront de leurs gambades les visiteurs de ce jardin. En annonçant le départ de ces deux ours pour la lointaine Belgique, M. le Dr Armand Brassard, directeur du Jardin Zoologique de Charlesbourg, a exprimé le vœu que le voyage leur soit favorable et que rendus à leur destination, ils fassent un peu de propagande touristique pour la province de Québec.

AU CLUB DE REFORME

Sous la présidence de J. Valentine, le Club de Réforme de Québec a donné hier soir son annuel banquet aux huitres auquel assistaient quelque deux cents convives. L'honorable M. Alexandre Taschereau, premier ministre de la province, y prenait part ainsi que plusieurs des ministres de son cabinet et qu'un grand nombre de députés libéraux. Les organisateurs du parti libéral dans les divers quartiers de la ville, les membres de l'exécutif des clubs libéraux et notamment de la Jeunesse Libérale avaient aussi été invités.

EN CORRECTIONNELLE

Devant Son Honneur le juge en chef Hugues Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix a comparu, hier, un prévenu de Notre-Dame des Anges qui plaide non coupable à l'accusation d'avoir allumé un incendie criminel. L'accusé choisit un procès devant jurés après enquête préliminaire dont la date fut fixée au 15 du mois courant. Deux autres délinquants qui plaident coupable à l'accusation d'avoir volé du charbon en poches dans les cours des Chemins de Fer Nationaux, à Charny, furent condamnés, l'un à six semaines et l'autre à trois semaines de prison.

JARDINS OUVRIERS

Comme nous l'avons déjà annoncé, c'est ce soir, à 8 heures, au Secrétariat des Syndicats Catholiques, 19 rue Caron, qu'aura lieu la distribution des prix aux exposants qui ont pris part à l'exposition provinciale dans la section des jardins ouvriers. M. Jenneret donnera aussi une conférence avec projections lumineuses.

ACTION REJETEE

L'honorable juge en chef-suppléant Albert Sévigny, de la Cour Supérieure a rendu jugement, hier, dans la cause d'Hon. Michel contre Joseph Nolin, entrepreneur et la Commission du Havre, mise en cause. Michel réclamait une somme de \$577.45 à cause du fait qu'il aurait été congédié sans motif valable et que la Commission du Havre lui aurait dû quelques semaines de salaire. Son action fut renvoyée avec dépens.

RECITAL D'ORGUE

M. Charles Lapointe, organiste de Beauport, donnera un intéressant recital d'orgue, dimanche prochain, le 11 novembre, à 8 heures 30. Madame Lucien Poulin, mezzo-soprano, mettra ses talents d'artiste à contribution, au cours de ce concert. L'entrée de l'église est libre.

L'achat des produits provenant du Canada

L'hon. E.-L. Patenaude a inauguré, hier soir, à Montréal, l'exposition nationale des produits canadiens. — La préférence que l'on doit donner à ces produits.

Montréal, 8 (P.C.). — En inaugurant hier soir l'exposition nationale des produits canadiens l'honorable E.-L. Patenaude, lieutenant-gouverneur de la province a déclaré qu'il est plus temps que jamais que les gens réalisent les faits tels qu'ils sont et qu'on leur démontre les avantages de la préférence nationale et le réel danger qu'il y a de favoriser inconsciemment les produits non-canadiens. Cette remarque du lieutenant-gouverneur fut écoutée attentivement par une vaste auditoire qui s'était rendu pour assister à l'inauguration de cette importante exposition.

DES COURS UTILES AUX MENAGERES

M. Alphonse Désilets a présidé hier soir à l'ouverture des cours d'enseignement ménager donnés aux membres des syndicats catholiques féminins.

M. Alphonse Désilets, directeur de l'enseignement domestique au département de l'Instruction Publique de la province, a présidé, hier soir, l'ouverture des cours d'enseignement ménager accordés par son département aux syndicats catholiques féminins. Plus de trois cents femmes assistaient à cette cérémonie, manifestant ainsi leur appréciation de cette initiative des autorités de l'Instruction Publique. M. Désilets avait à ses côtés, M. l'abbé Georges Côté, aumônier des syndicats catholiques, Mlle Régina Tardif, présidente des Syndicats catholiques féminins, et Mlle Anna Laliberté, directrice des cours de couture à l'Ecole technique.

Mlle Régina Tardif a souhaité la plus cordiale bienvenue à M. Désilets, directeur de l'Enseignement Ménager dans la province, et s'est plu à saluer en lui l'un des bienfaiteurs des Syndicats catholiques féminins de Québec. C'est en effet à M. Désilets que ceux-ci doivent pour une large part de pouvoir bénéficier de ces cours, comme l'a expliqué la présidente.

M. Désilets a remercié Mlle Tardif de ses paroles aimables et il a déclaré que c'était un agréable devoir pour lui d'apporter aux Syndicats catholiques féminins l'aide du département de l'Instruction Publique. Il a présenté à l'assistance Mlle Noël, la Roy, diplômée en sciences ménagères à l'Ecole normale classique-ménagère de St-Pascal, qui dirigera ces cours. "Mlle Roy vous intéressera, et elle vous rendra service", dit-il. Vu le nombre considérable de dames désireuses de profiter des cours établis par les soins du département de l'Instruction Publique, M. Désilets a annoncé que très prochainement il y

(Suite à la page 5, 1ère col.)



Avec 4 morts et 20 blessés, cette campagne électorale est aussi amusante pour l'Onclé Sam qu'une célébration nationale du 4 juillet.

Demandez le meilleur
THÉ "SALADA"
"Frais des plantations"

STATISTIQUES PUBLIEES PAR L'UNIVERSITE

Le secrétaire général de l'Université Laval, M. l'abbé Arthur Maheux publie des statistiques pour l'année académique 1933-1934.

M. l'abbé Arthur Maheux, secrétaire général de l'Université Laval, a dressé le tableau des statistiques de cette importante institution pour l'année académique 1933-34. Dans cet intéressant rapport, on voit que notre université québécoise a dispensé son enseignement à 14,310 étudiants, garçons et filles. Ces chiffres comprennent cependant, en plus des élèves des cours supérieurs et secondaires, ceux des cours spéciaux, cours du soir et cours d'extension. Certains de ces élèves sont inscrits à deux cours différents et si l'on tenait compte de leurs noms dans les divers registres on obtiendrait le total de 17,944 inscriptions. C'est dire que 3,634 élèves ont double emploi. Le nombre des élèves réguliers est de 6,661.

Si l'on étudie la distribution des élèves selon le pays d'origine nous voyons que l'Université Laval compte des étudiants de toutes les parties du Dominion et de nombreux étrangers. Voici la distribution des élèves selon leur pays d'origine: Ontario, 219; N.-Brunswick, 54; N.-Ecosse, 5; Ile du Prince-Edouard, 127; Manitoba, 7; Saskatchewan, 39; Alberta, 121; Colombie-Britannique, 3; Terre-Neuve, 7; Etats-Unis, 143; Europe, 1; Mexique, 9.

Sur le nombre total, on compte 870 élèves inscrits aux cours supérieurs. Ceux-ci sont répartis comme suit:

Théologie: Faculté 156
Grand Séminaire 113
Droit 113

LES VOLTIGEURS DE QUEBEC

Par ordre du lt-col. Philippe Ouellet, V.D., officier commandant des Voltigeurs de Québec, tous les officiers, sous-officiers et soldats de ce régiment, se rendront, vendredi soir, le 9 courant, à 7 heures 45, au manège militaire, pour un exercice préparatoire à la fête de l'Armistice. Ceux des sous-officiers et soldats qui n'auraient pas leur uniforme pourront se le procurer vendredi.

Par ordre, Laval FORTIER, Capitaine-adjutant.

TENTATIVE DE VOL

Saint-Hyacinthe, 8.—(D.N.C.).—Des voleurs se sont introduits dans la sacristie de l'église paroissiale de Saint-Pie de Bagot, à quelque dizaine de milles d'ici, après avoir brisé les vitres d'un soupirail. Ils n'eurent guère le temps, cependant, de prendre quoi que ce soit. Un chien qui se trouvait non loin se mit à aboyer et éveilla le sacristain, M. E. Petit, qui alla voir de ce qui se passait. Il était alors vers deux heures du matin. Constatant que des inconnus avaient pénétré dans la sacristie, le sacristain alla chercher de l'aide, mais les voleurs, au nombre d'au moins trois, avaient décampé quand il revint. Ils étaient en automobile.

NOUVEL AUMONIER

Trois-Rivières, 8.—(D.N.C.).—M. le chanoine Elzéar Panneton, depuis deux ans à sa retraite à l'hospice des Soeurs de la Providence de Louisville après avoir été longtemps curé de cette paroisse, a été nommé au Précieux-Sang des Trois-Rivières. Il y remplacera M. le chanoine Lamothe qui entre en fin de novembre à la Fraternité Sacramentale.

ETUDES JURIDIQUES CHEZ LES ETUDIANTS

Demain soir à 8 h. 15, en Cour de Magistrat, il y aura séance régulière du Cercle des Etudes Juridiques des Etudiants en Droit.

Comme à l'ordinaire, cette séance sera présidée par M. le juge en chef Ferdinand Roy, de la Cour de Magistrat.

Deux intéressants travaux seront présentés: M. Ph.-Aug. Miller, traitera "de la capacité et des incapacités légales pour contracter" et M. Alfred Crowe "Du conflit des Lois".

Tous les étudiants en droit sont cordialement invités.

UN CONCERT DE Mlle RENEE NIZAN

Le "Soleil" a déjà annoncé que Mlle Renée Nizan, artiste parisienne de grand talent donnera ce soir, en l'église Notre-Dame du Chemin, un recital d'orgue au cours duquel Mlle Muriel Hall, contralto, chantera également quelques pièces de musique sacrée. Ce concert est organisé par les Coœils Noëlistes de Québec et sans aucun doute une forte assistance d'auditeurs plus que l'entrée sera gratuite. Il y aura quête dont le produit sera offert en cachet aux artistes. Il nous fait plaisir de donner ici le programme du concert et de souhaiter succès aux Noëlistes:

- (a) Toccata et fugue en ré mineur Bach
- (b) Soeur Monique Couperin
- (c) Noël Mlle Renée Nizan Daquin
- (d) Mlle Muriel Hall (contralto)
- (M. H. Vallières, accompagnateur)
- (a) Scherzo Gligout
- (b) Stella Matutina Daillier
- (c) Scherzo, 4ième Symphonie Widor
- (d) Mlle Nizan H. Chrétien
- (e) Je crois en Dieu Mlle Hall
- (f) Prélude, fugue et variations C. Franck
- (g) Berceuse Vienne
- (h) Final, 3ème symphonie Vienne
- (i) Toccata Gligout
- (j) Mlle Nizan

Les colons satisfaits des résultats obtenus

L'ENQUETE MUNICIPALE

L'enquête municipale recommence cet après-midi, à 2 h. 30 devant Son Honneur le recorder Des Rivières. Le premier témoin entendu sera M. Lucien Plamondon qui terminera son examen en chef et sera ensuite transquestionné par l'honorable Lucien Cannon, C.P.

RESOLUTIONS D'UNE LIGUE DE CITOYENS

La Ligue des Citoyens de St-Roch et de Jacques-Cartier a étudié hier soir plusieurs questions d'intérêt municipal — Elections.

La Ligue des citoyens de St-Roch et de Jacques-Cartier a étudié plusieurs importantes questions d'intérêt municipal au cours d'une assemblée tenue hier soir, et elle a voté des résolutions qui seront soumises à la suite des membres de la Ligue ont unanimement appuyé une résolution par laquelle ils repoussent toute nomination inutile de même qu'ils se déclarent déterminés à tenir compte à nos échevins de leur appel à toute mesure contraire à l'économie. L'opportunité de l'achat projeté de "Snogos" et des appareils à incendie a été longuement discutée. On a aussi étudié la question de l'installation d'un égout collecteur pour la partie basse de la ville de même que celle de l'enlèvement, pour la durée de l'hiver, des 150 ampoules fumées de la Terrasse Dufferin qui, paraît-il, sont exposées à l'instinct destructeur des gamin.

Sur proposition du Dr Samson on a aussi résolu unanimement de demander aux autorités municipales de continuer l'usage du chlore pour l'eau durant l'hiver.

Au cours de cette importante assemblée les membres de la Ligue ont procédé à l'élection de leurs officiers pour la présente année. MM. B.-E. Leclerc et le docteur C.-O. Samson, respectivement président et vice-président au cours du dernier exercice ont été maintenus à leurs charges par l'unanimité des membres. La charge de secrétaire a été confiée à M. E.-A. Parent. On a fait une innovation en formant un bureau de direction qui sera composé de six membres, dont trois pour St-Roch et les autres pour Jacques-Cartier. Les représentants de St-Roch seront MM. J.-B. Martel, W. Doré et Ern. Bélanger; ceux de Jacques-Cartier seront MM. G. Beaubien, A. Roy et Louis Lachance.

Le président Leclerc a remercié ses confrères de la confiance qu'ils lui témoignent et il s'est dit disposé à travailler dans le meilleur intérêt des citoyens de Québec comme aussi dans l'intérêt particulier de son quartier.

LA RUE DU PARLOIR

Les automobilistes devront, à l'avenir, circuler seulement dans la direction nord-sud sur la rue du Parloir. Un régime de règlements de cette rue a été soumis au comité administratif et cette demande, jugée juste, a été approuvée unanimement.

DES LAMPES

L'ingénieur Hamblin a fait décider par le comité administratif hier l'installation d'une lampe électrique au viaduc du pont de l'Avenue Parent et au coin de la 18e Rue et de la Capricieuse, dans Limoilou. On déplaçait deux lampes placées au coin des rues St-Vallier et Bellefleur et au coin des rues St-Ignace et St-Luc. On placera ces lampes à arc à d'autres endroits.

Chez POLLACK

Une Vente Spéciale Au Rayon des Gants
Commençant Demain à 8.30 hrs



800 paires GANTS IMPORTES
Valeurs de \$2.95 à \$5.00
\$2.49

Formes évases, hautes manchettes, ornés de teintes en contraste.
Pointures: 5 1/2 à 7 1/2
Chez Pollack — Rez-de-Chaussée

POLLACK